

PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL DU MUSÉE
NATIONAL ET DOMAINE
DU CHÂTEAU DE PAU
JUIN 2015

mémoire-demeure
d'HENRI IV

PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL DU MUSÉE
NATIONAL ET DOMAINE
DU CHÂTEAU DE PAU
JUN 2015

Le château de Pau mémoire-demeure d'HENRI IV

Rédigé sous la direction de Paul Mironneau, conservateur général du Patrimoine, directeur
Par Cécile Latour, secrétaire générale
Isabelle Pébay-Clottes, conservatrice en chef du Patrimoine

Avec la collaboration de

Virginie Arbouin, chef du service des publics, Benoît Laborde, chef du service Parcs et Jardins, Laurent Cardine, chef du service accueil et surveillance, Anthony Pinasson, chef du service information-réseaux et développement NTIC, Rachel Boustta, chef du service maintenance et travaux et leurs équipes

Maquette: Marie Lauribe, Pau.

Sommaire

PRÉAMBULE	9
INTRODUCTION	11
-I- L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT	13
-A- L'ENVIRONNEMENT	14
Environnement géographique	14
Environnement économique	14
Environnement socio-démographique	15
-B- HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT: LA DEMEURE ET LA MÉMOIRE D'HENRI IV	18
Le site	18
Le château, petit historique	18
Le domaine, petit historique	19
Le concept	19
-C- L'ÉTABLISSEMENT	20
Description	20
Risques et contraintes	20
Le château : état des lieux	21
Projet : poursuivre la restauration du château ; traiter les espaces intérieurs	22
La maison Baylaucq : état des lieux et projets	23
Le domaine : état des lieux	24
Projet : poursuivre la restauration et la valorisation du domaine	26
Maintenance de l'établissement	26
-D- STATUT ET GESTION DU MUSÉE NATIONAL ET DU DOMAINE DU CHÂTEAU DE PAU	28
-II- COLLECTIONS ET POLITIQUE SCIENTIFIQUE	29
-A- NATURE DES COLLECTIONS	30
Historique	30
Statut	30
Nombre et domaines	30
Points forts	31
Œuvres présentées et en réserve	31
Dépôts	31
-B- ACQUISITIONS	32
Volume, typologie et modes d'acquisition des enrichissements	32
Les lignes maîtresses de la politique d'acquisition	32
-C- IDENTIFICATION DES COLLECTIONS	35
Les inventaires	35
Étude des collections et communication aux chercheurs	36
-D- CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS	38
Bilan de l'état sanitaire des collections en salles et en réserves	38
Restaurations	38
Prêts et régie des œuvres	40

Projet : améliorer la conservation des collections en salles et en réserves	40
Sécurité	42
Sûreté	42
-E- LA RECHERCHE	44
Les thèmes de recherche	44
Le dispositif	44
L'activité	45
La diffusion	45
Conclusion sur l'état actuel de la recherche	46
Le Projet : accroître la visibilité et développer les partenariats	47
Conclusion	49
-F- EXPOSITIONS TEMPORAIRES	50
Bilan	50
Un projet pour légitimer, consolider, clarifier	51
 -III- PARCOURS - MUSEOGRAPHIE - MODALITÉS D'ACCÈS	 53
-A- LE PARCOURS ACTUEL	54
Appartements historiques et espaces henricien	54
Conditions de conservation / matériels muséographiques	54
Conditions de visite	55
-B- LES PARCOURS PROJETÉS : ENRICHIR ET DIVERSIFIER LES OFFRES	56
Les appartements historiques : vers un enrichissement du parcours	56
La création d'un département Henri IV : vers un deuxième parcours de visite	58
Création de deux parcours aux marges des appartements historiques	59
Création d'un parcours extérieur : le domaine	60
L'offre culturelle et les outils numériques et multimédias	60
 -IV- LES PUBLICS	 61
-A- CONNAÎTRE LES PUBLICS	62
La fréquentation du château	62
Connaissance des publics	63
Objectifs	63
-B- POLITIQUE DES PUBLICS	65
Objectifs	65
Stratégie	65
Politique tarifaire	66
Ouverture au public	66
-C- ACCUEILLIR LES VISITEURS : UN ENJEU PRIORITAIRE	68
Développer la signalisation de l'établissement sur le domaine public	68
Créer une signalétique forte et homogène reflétant l'identité de l'établissement	69
Accroître l'accessibilité de l'établissement	69
Orienter les visiteurs	70
Gérer les flux, contrôler les accès	71
Améliorer le confort de l'accueil	72
-D- ACTIONS	73
Améliorer l'accueil des touristes	73
Développer l'offre dans le domaine de l'Éducation artistique et culturelle	73

Accueillir les publics spécifiques	74
Organiser un programme régulier de manifestations	75
 -E- RENFORCER LE SERVICE DES PUBLICS	 77
Le service des publics : organisation et missions	77
Moyens au 1 ^{er} juin 2015	77
Projet : des moyens accrus pour un service renforcé	78
 -V- AUDIENCE ET RAYONNEMENT	 79
-A- AUDIENCE ET RAYONNEMENT - DESTINATAIRES	80
Rayonnement historique et scientifique	80
Rayonnement local	81
Rayonnement touristique	81
Projet : augmenter l'audience et le rayonnement de l'établissement	82
 -C- PARTENARIATS ET RÉSEAUX	 83
Politique scientifique	83
Développement touristique	83
Dans le domaine culturel	84
Les publics spécifiques	84
Projet : Consolider et développer les partenariats et les réseaux	84
 -D- COMMUNIQUER	 85
Communication externe : bilan	85
Communication interne : bilan	85
Projet : créer une communication moderne et performante	86
 -VI- MOYENS	 87
-A- MOYENS	88
Investissement	88
Restauration des collections	89
Entretien et maintenance de l'établissement (sur fonctionnement)	89
Crédits de fonctionnement	89
Autre ressource : le mécénat	90
Ressources humaines	90
Management	92
Concertations avec la Rmn-Gp	93
Concertations avec le CMN	93
Concertations avec la Communauté d'agglomération, la Ville de Pau, les autres partenaires locaux	93
 -B- ÉVALUATION DES ACTIVITÉS	 94
Modes d'évaluation actuels	94
Projets	94
 CONCLUSION	 95

ANNEXES

En guise de préambule...

Courants d'air sur le panache blanc

Le plaisir subtil ressenti par Hippolyte Taine découvrant le château de Pau devrait trouver aujourd'hui toute son actualité : « *cette mascarade d'architecture trouble l'esprit sans lui déplaire ; elle est sans prétention et naïve* ». Les climats et les siècles se mêlent ici comme on s'est plu à mêler les styles : un véritable métissage esthétique a pris forme. Paysage, architecture, mémoire : tout ici se présente sous les couleurs du mythe, et les premiers échos sont ceux de la légende. C'est la demeure du bon roi Henri IV, mais surtout celle du petit prince de Navarre, né en ces lieux une nuit d'hiver, le 13 décembre 1553 ; tout le palais rappelle que le grand roi fut un petit enfant. On y garde une relique, cette écaille de tortue « rongée sur les bords » (selon la dédaigneuse expression de Victor Hugo), berceau prétendu (contre toute vraisemblance) avoir été celui du roi restaurateur de la paix. Histoire, décors, paysages, tout semble ici renaître par des recettes naturelles.

Il y eut une vie avant Henri IV. Du château féodal, la première mention écrite remonte au début du XII^e siècle ; la grande tour Montausier (un nom bien poétique : *monte l'oiseau*) fut ensuite placée au Nord au XIII^e siècle. L'entreprise du flamboyant Gaston Fébus, comte de Foix et vicomte de Béarn (1343-1391), reconstitue une vaste citadelle commandée par le fort donjon de brique qui domine toujours à l'angle Sud-Est, et l'ambition de ses successeurs se devine dans les logis gothiques tardifs (aile Nord). Sous les Albret, princes gascons alliés aux Valois en la personne de Marguerite d'Angoulême, la sœur lettrée de François I^{er}, le palais s'éclaire et, au cours de travaux menés de 1529 à 1535, emprunte les formes architecturales de la Renaissance française. Dans les jardins de très grande renommée folâtre Henri de Navarre, qui s'y éprend de la belle Corisande d'Andouins ; vainqueur à Coutras des armées d'Henri III, il ne retourne à Pau en décembre 1587 que pour déposer aux pieds de sa maîtresse les trophées de sa victoire, et n'y reviendra plus. Pierre Matthieu, son historien, note cependant « *[qu'il] s'épanouissait au seul souvenir de cette maison* » et que « *c'était à son avis la plus belle vue du monde, parce qu'elle est étendue sur des montagnes qui sont voisines au ciel.* »

Il y eut une vie après Henri IV. À partir des années 1840, le palais, dont Louis-Philippe voulut entreprendre la restauration, connut une intense activité. Les prestigieux envois de tapisseries, meubles, tissus, objets d'art alors choisis pour redonner tout son lustre au vieux château largement dégarni de ses richesses avant même la Révolution constituent le socle des collections du musée national. Mais il ne fait aucun doute qu'un tel ensemble n'y aurait jamais figuré sans le souvenir de l'illustre naissance vers laquelle conflue toute l'histoire du lieu. Un lien fondamental unit ainsi le véritable mythe historique que représente le bon roi Henri, aimé des Français, à cette véritable construction décorative, montagnes et coteaux compris, vus depuis les balcons et fenêtres ouverts par Marguerite d'Angoulême sur le grand spectacle des Pyrénées.

Du décor à l'architecture et de l'architecture au paysage, une continuité de vue dessine une organisation artificielle de l'espace qui peut être d'un grand effet. Ainsi l'enfilade qui, du rond-point où se dresse la statue de Gaston Fébus par Henri de Triqueti (1864), en bordure du parc, mène, à travers la Salle aux cent couverts, à la statue d'Henri IV sculptée par Pierre de Franqueville, œuvre contemporaine du roi. Une grande variété d'objets unie à une grande cohérence interprétative habite les appartements historiques. Les tapisseries prêtent au parcours non seulement la couleur, une tonalité somptueuse et même royale, mais aussi un fil conducteur irremplaçable. Espace orné et même quelque peu étouffé dans son luxe d'emprunt, soigneusement réglé selon des dispositions préétablies qui sont

en réduction celles des autres palais royaux de la première moitié du XIX^e siècle. Le carnet de voyage d'une « *Highland lady* » s'extasie, en 1843, sur « *des corridors, des couloirs, des antichambres, des salles de gardes, toutes belles, avec de beaux plafonds voûtés, des planchers cirés, des sièges sculptés, du velours rouge et vert* ».

À partir de la III^e République, cet héritage ne donne plus lieu à de véritables transformations, mais de nombreux visiteurs se pressent pour découvrir un ensemble qui affirme davantage encore sa vocation culturelle et pédagogique. Le roi tolérant qui imposa l'édit de Nantes, le reconstruteur de la France, ami du sage Sully, son patriotisme humain et sensible à la souffrance du peuple, et bien sûr sa poule au pot, sont au programme des manuels de l'école républicaine. L'effet d'une précieuse parure intérieure se double, surtout à partir du moment où le monument devient officiellement musée national (1921-1927), du désir des conservateurs de constituer une véritable collection iconographique concentrée sur la figure d'Henri IV. Cet enrichissement se poursuit et vise à constituer un grand musée thématique dont le mariage avec la vieille demeure royale nécessite une attention toute particulière à l'identité historique, architecturale, paysagère du lieu. On peut y suivre le portrait du roi, de son enfance jusqu'au rayonnement d'un règne imprimant sa marque sur les arts. L'inspiration sera mise à profit chez les meilleurs représentants des différents courants, du XVII^e au XX^e siècle. Une véritable *henrimania* trouvera son accomplissement dans les premières années de la Révolution française, léguant pour des générations le souvenir d'un cavalier, d'un panache blanc, de l'amant de Gabrielle, toutes images intimement liées à la tradition légendaire.

L'apparente dualité des collections constitue l'une des difficultés majeures de toute approche projectuelle. La visite adopte aujourd'hui un tour allusif et symbolique, mais une découverte bien comprise des ensembles décoratifs et muséographiques devrait discerner la part d'un vaste processus de mythification, afin de mieux évaluer non seulement les strates d'enrichissement des collections, mais aussi les transformations, le cheminement même de nos visions de l'histoire, de nos représentations du passé depuis un siècle et demi. De là doit finalement découler la démarche retenue pour bâtir un projet scientifique et culturel engageant une réflexion approfondie sur le site. Elle postule une double enquête sur le sens des collections dans leur contexte architectural, historiographique et culturel, et sur les propres interrogations d'un public actuel parfois dérouté, mais toujours en appétit de ressources visuelles pour éclairer tant sa curiosité que sa quête d'émotion artistique. Le château de Pau, en se rendant disponible à ces visiteurs français et étrangers, souvent identifiables à un authentique « public populaire », jouera pleinement son rôle d'accès privilégié aux richesses de tous les musées nationaux.

Au confluent de ces préoccupations, l'objectif de clarification historique ouvre largement sur un propos venant au vif de nos sociétés, dans la recherche des prémices de la tolérance au cœur de la France et de l'Europe d'Henri IV, meurtries par les guerres de Religion, les fanatismes, la cruauté des factions... Le château de Pau peut à ce titre s'affirmer comme un lieu essentiel de la mémoire nationale. C'est sa découverte qui inspire à Heinrich Mann son grand roman de résistance anti-nazie, entièrement consacré à Henri IV (1935-1938) : « *Mon nouveau roman, écrit-il, raconte la jeunesse du roi de France Henri IV [...] C'est l'occasion d'une multitude de scènes et d'images, le récit prend parfois une allure féerique [...] Mais c'est aussi l'époque des guerres de Religion où l'on commence à parler de liberté de conscience et de liberté de l'individu* ». Et toujours au château de Pau, du 29 avril au 2 novembre 1848, fut retenu un insigne captif, l'Émir Abd el-Kader, prisonnier du gouvernement français. De solides relations d'amitié se nouèrent en ces mois d'exil, favorisant un authentique dialogue inter-religieux, et plus généralement, un lien d'estime et d'affection. Tant la demeure henricienne se prête à la noblesse des rencontres les plus inédites, autour d'Henri IV, « *le beau soleil de France* ».

Paul MIRONNEAU

Introduction

Le premier PSC du musée national du château de Pau a été validé en 2000 par la Direction des musées de France. Le bilan dressé à cette époque ainsi que les objectifs et leur déclinaison en actions ont guidé la politique générale menée depuis lors par la direction du musée.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de réactualiser ce document afin de prendre en compte les transformations de ces quinze années et d'en dresser le bilan. En particulier, l'année 2013 constitue à bien des égards une année charnière dans l'histoire du site et de son fonctionnement :

- la création d'une entité administrative nouvelle, le SCN musée national et domaine du château de Pau, réunit depuis le 26 avril 2013 sous une direction unique tous les services du site, certains (service d'accueil et de surveillance du domaine et service des jardins) étant jusque-là placés sous l'autorité de la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine. Cette fusion administrative repose sur la réalité d'une unité patrimoniale inscrite dans l'histoire du site et dans sa cohérence artistique et culturelle.
- en novembre 2013, après rénovation complète de ce bâtiment, la Maison Baylaucq a été inaugurée. Il s'agit là d'une extension du musée pour les domaines scientifiques et culturels déjà prévue dans le PSC validé en 2000, mais qui en raison de la lourdeur des travaux n'est effective que depuis quelques mois.
- les travaux de restauration du clos et du couvert du château s'achèveront prochainement avec la restauration des sols de la cour d'honneur (prévision de fin de travaux à l'été 2015).

Ce nouveau document réactualise le contexte, les enjeux, les priorités de l'établissement, tant au niveau national que local. Il permet également d'étendre la réflexion entreprise à l'ensemble du site désormais unifié (parc et jardins) pour renforcer sa cohérence et le valoriser, donner des moyens à la recherche, développer la programmation événementielle, accroître le rayonnement culturel.

Le projet scientifique et culturel du Musée national et domaine du château de Pau dans sa version 2015 est le fruit d'un an et demi de travail avec les chefs de service, leurs équipes, les représentants du personnel, associés à la réflexion préalable à la rédaction du document.

Les objectifs déclinés dans chaque partie rejoignent les recommandations émises par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles à la suite d'une mission menée au château de Pau en décembre 2014. Leur réalisation est suspendue à la mise en œuvre d'une organisation nouvelle et de moyens adaptés présentés dans sa dernière partie.

Enfin, l'implication des personnels et la connaissance du patrimoine qu'ils ont la charge d'entretenir, de protéger et de faire rayonner sont au cœur de ces enjeux, de même qu'une meilleure adaptation aux attentes du public nombreux et varié qui fréquente le site.

I L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT



-A- L'environnement

ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

La ville de Pau est située à l'est du département des Pyrénées-Atlantiques, qui avec ceux de la Dordogne, de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne composent la région Aquitaine. Fondée le 1^{er} janvier 2000, la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées regroupe aujourd'hui quatorze communes. Avec un peu plus de 150 000 habitants, elle est l'une des principales agglomérations du Sud-Ouest.

Située à égale distance des grandes métropoles régionales françaises (Bordeaux, Toulouse) et espagnole (Saragosse), elle constitue le pendant béarnais à la communauté d'agglomération Côte basque-Adour (Bayonne-Biarritz-Anglet-Bidart).

Son projet de développement s'appuie sur le principe d'un lien renouvelé avec le territoire et les Pyrénées dans les dimensions économiques, touristiques, culturelles, sportives, naturelles, environnementales, éducatives.

Autant dire que cet ensemble urbain, lieu de naissance du pyrénéisme au XIX^e siècle, entretient d'étroites relations avec son environnement fortement marqué par la qualité exceptionnelle de ses espaces naturels protégés ou en voie de l'être, le parc national des Pyrénées et son pendant espagnol, le parc d'Ordesa, le Pays Basque, les Landes, la Gascogne et le Gers, les canyons du Haut Aragon tout proche.

Ce Sud-Ouest élargi conserve un fort caractère rural où agriculture et pastoralisme côtoient les activités liées aux industries touristiques, sportives, agro-alimentaires ainsi qu'aux technologies de pointe.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le syndicat mixte du Grand Pau (créé par arrêté préfectoral du 11 février 2008) regroupe 142 communes représentant une population totale de 227 197 habitants (chiffre 2013) sur les 654 500 habitants que compte le département (soit 5 % de la population de la Région Aquitaine).

Trois axes de communication majeurs (A63, A64 et A65) desservent Bayonne et Pau et relient ces villes à Paris, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et l'Espagne. S'y ajoutent des liaisons ferroviaires (vers Bordeaux, Paris, Toulouse) ainsi que deux aéroports, Biarritz et Pau, (trois si l'on y ajoute celui voisin de Tarbes) qui assurent plusieurs liaisons quotidiennes vers Paris, Lyon, Marseille et d'autres grandes villes ou capitales européennes.

Plusieurs activités phares animent ce territoire :

Industries de pointe

Aéronautique, Spatial, Défense à Bordes (Turboméca) et Oloron (Messier Dowty) Chimie, Énergie, secteur dynamisé par l'entreprise historique Total, (ex Elf Aquitaine) ; le bassin de Lacq après sa re-

conversion due à l'épuisement du gisement de gaz naturel regroupe aujourd'hui 24 sociétés totalisant 3 500 emplois. Un pôle de compétitivité (Avenia) s'est organisé à Pau autour des technologies liées à l'exploitation du sous-sol : stockage souterrain de l'énergie, stockage du CO₂, géothermie industrielle... Sans oublier les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre installés près de Pau, à Idron.

Numérique

Depuis 2002 le développement du projet « Pau Broadband Country » fait de Pau-Pyrénées une agglomération pilote dans le domaine des usages et services associés au Très Haut Débit à destination des entreprises comme des citoyens.

Filières agricoles

Agro-alimentaire : le département consacre 55 % de son territoire à l'agriculture, orientée vers l'élevage et la production végétale (maïs, fruits et légumes). À côté d'entreprises industrielles comme Euralis (maïs), Lindt (chocolaterie), Michaud (miel), Fromagerie des Chaumes, coexiste un ensemble de producteurs indépendants détenteurs de certifications AOP, IGP ou Label rouge.

Filière équine : le pôle que constituent le Domaine de Sers, l'hippodrome de Pau et les haras nationaux de Gelos, consacre l'existence d'une longue tradition de haut niveau.

Économie sociale et solidaire

Représentée par un tissu serré d'associations, coopératives, structures participatives ou d'insertion économique, elle compte plus de 8 000 emplois.

Tourisme

Ce pôle d'activités majeur du département des Pyrénées-Atlantiques bénéficie d'un flux constant grâce à la grande diversité des paysages : océan, montagne, gaves, campagne. Si la côte basque capte les deux tiers des touristes, ceux-ci séjournent plus régulièrement en Béarn qui compte plusieurs stations de ski alpin, de ski de fond ainsi que des stations thermales.

ENVIRONNEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La population de l'unité urbaine de Pau est en augmentation légère mais régulière grâce à un excédent naturel positif et à un solde migratoire dû à l'attractivité du département. La population de la ville de Pau est néanmoins en légère baisse au profit des autres communes de la communauté d'agglomération. Elle compte environ 63 % de ménages dont plus de la moitié est constituée de familles comptant un ou plusieurs enfants.

Composition de la population par âge

- de 20 à 64 ans : 57 %
- de 0 à 20 ans : 22 %
- de 65 ans et plus : 21 %

Composition de la population par catégories socio-professionnelles

- employés ou professions intermédiaires : 30 %
- sans activité : 25 %
- retraités : 22 %
- ouvriers : 11 %
- cadres et professions intellectuelles supérieures : 7 %
- artisans, commerçants et chefs d'entreprise : 3 %
- agriculteurs : 0,6 %.

Le taux de chômage est d'environ 8 % (inférieur à la moyenne nationale).

Composition de la population par niveau d'études

- CAP ou BEP : 25,3 %
- baccalauréat : 17,9 %
- diplôme de l'enseignement supérieur long : 15,5 %
- CEP ou brevet des collèges : 14,7 %
- diplôme de l'enseignement supérieur court : 14,1 %
- aucun diplôme : 12 %

NB. Ces données sont issues du recensement INSEE 2009 réactualisé en juin 2012.

Environnement culturel

À côté d'institutions préexistantes (Archives départementales, Orchestre de Pau, musée des Beaux-Arts, maison natale de Bernadotte), le paysage culturel palois s'est considérablement modifié au cours de la dernière décennie.

Ce n'est qu'en 2008 qu'un service des affaires culturelles a été créé à la faveur de la réorganisation des services municipaux. En 2012, la ville de Pau a obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire. La mission de la VAH est alors rattachée à la direction générale des services.

En 2015, le nouvel organigramme des services, consécutif aux élections municipales, confère à ceux-ci une double compétence, communautaire et municipale. La direction de la Culture est intégrée à un vaste département du Développement social, rattaché à la direction générale des services. Elle est en charge :

De l'action culturelle (associations culturelles, programmation et événements culturels)

Des archives (Pôle intercommunal de lecture publique et d'archives – PILPA)

De l'enseignement artistique avec :

- le Conservatoire de musique, danse, théâtre à rayonnement départemental : installé depuis 2003 dans le couvent des Réparatrices à l'une des extrémités du Boulevard des Pyrénées, il accueille plus de 1 200 élèves musiciens, danseurs et comédiens. Une antenne localisée à Bayonne est spécialisée dans la danse ancienne et traditionnelle.
- l'École Supérieure d'art des Pyrénées Pau-Tarbes : née de la réunion des écoles d'art de Pau et de Tarbes, elle propose des formations professionnalisantes reconnues dans le réseau européen de l'enseignement supérieur (DNAT, DNAP, et DNSEP homologué au grade du Master).

D'établissements culturels :

- le musée des Beaux-Arts et la maison natale de Bernadotte.
- le Bel Ordinaire – La Route du Son : cet espace de diffusion et d'accueil en résidence dédié à l'art contemporain a été inauguré en février 2014 et occupe une friche industrielle réhabilitée à proximité de l'extrémité ouest du parc du château.
- l'Orchestre de Pau et du Pays de Béarn (OPPB) : l'un des plus importants de la région Aquitaine, il participe à de nombreux festivals (Folles Journées de Nantes et de Tokyo, Musique en côte Basque, festival de la Roque d'Anthéron...).
- le Zénith-Pyrénées

Du Patrimoine/Ville d'art et d'histoire : La mission Ville d'Art et d'Histoire, devenue partie intégrante de la direction de la Culture est en charge de la conservation, protection et restauration du patrimoine palois et de la transmission de ses connaissances. Sa démarche scientifique et éducative est ouverte à tous les publics ; elle se veut un levier de la promotion d'un tourisme culturel et urbain original et de qualité.

De la politique de la lecture publique avec la médiathèque André Labarrère, inaugurée en juin 2012, tête de file d'un réseau de 10 médiathèques réparties au sein de la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées.

Il convient encore de citer :

Les Espaces pluriels, scène conventionnée théâtre et danse contemporaine.

Plusieurs compagnies théâtrales.

L'InOc Aquitaine (Institut occitan) soutient et développe la pratique de la langue et de la culture occitanes, traduisant la volonté de la région, de la DRAC, de certains départements aquitains (dont les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde), et intercommunalités aquitaines dans ce domaine.

Le cinéma le Méliès, classé Art et Essai, bénéficie des trois labels « Jeune public » « Recherche et découverte » « Patrimoine et répertoire ».

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour dont le service culturel, la Centrifugeuse, propose, dans une salle modulable (200 places assises, 400 debout) une programmation éclectique qui défend les esthétiques contemporaines et internationales.

Les Haras nationaux de Pau Gelos, récemment recentrés sur des activités de spectacles équestres.

Les châteaux et sites fébusiens (c'est-à-dire marqués par l'empreinte de Gaston Fébus, comte de Foix, vicomte de Béarn, 1343-1391) répartis dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

À des degrés divers, la plupart des structures citées dans ce paragraphe ont été partenaires du château sur des opérations ponctuelles.

-B- Histoire de l'établissement : la demeure et la mémoire d'Henri IV

LE SITE

Édifiée aux XI^e et XII^e siècles sur un promontoire rocheux au pied des Pyrénées, au confluent du gave de Pau et du ruisseau du Hédas, face au débouché des vallées pyrénéennes, la forteresse médiévale était flanquée d'un bourg (*castetnau*) qui au fil des siècles s'est développé pour former la ville de Pau. Son parc de 23 hectares est le vestige du magnifique ensemble constitué au XV^e siècle par les maisons de Foix et d'Albret. Il offre un prolongement naturel à la promenade : depuis l'extrémité du Boulevard des Pyrénées jusqu'à celle de parc, en passant par les terrasses sud du château, ce sont quelque 150 km de chaîne montagneuse qui s'offrent à la vue. Le château de Pau est aujourd'hui situé au cœur du quartier historique de la ville.

LE CHÂTEAU, PETIT HISTORIQUE

Le château féodal, forteresse des vicomtes de Béarn, renforcé par Gaston Fébus dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, devient un véritable palais royal sous les Albret, héritiers de la couronne de Navarre au XVI^e siècle.

Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, et Henri d'Albret, son époux, y entreprennent d'importants travaux. Henri de Navarre, futur Henri IV de France, naît au château de Pau le 13 décembre 1553. Son accession au trône de France, en 1589, l'éloigne définitivement du Béarn. Depuis lors, se développe sur les lieux un véritable culte, qui culmine au XVIII^e siècle autour d'un objet relique : la carapace de tortue qui lui aurait servi de berceau. La popularité du premier des Bourbons est telle que l'on consacre à sa mémoire le château de sa naissance en le portant, en 1791, sur la liste civile du roi constitutionnel.

La Restauration s'intéresse à ce palais, conservatoire d'une mémoire dynastique capable de rallier un mouvement de sympathie attaché à la figure du bon roi Henri, mais c'est Louis-Philippe qui entreprend, à partir de 1838, une restauration et un aménagement presque complets. Il y exploite méticuleusement le passé, identifiant l'aventure henricienne aux événements récents.

Les travaux se poursuivent sous Napoléon III avec l'introduction du répertoire de l'architecture néo-gothique et néo-Renaissance. Les Pyrénées sont un lieu de villégiature impériale mais le château voit décroître sa vocation et sa fonction politiques, tout en s'insérant dans une reconstruction ambitieuse du paysage urbain.

Devenu palais national, il conserve son rôle historique : la République y honore désormais le réunificateur de la France et le restaurateur de la paix, l'espoir d'un régime de tolérance en matière politique et religieuse, les collections et le cadre architectural du château de Pau constituant un ensemble muséal indissociablement lié à la mémoire henricienne. Une transformation administrative, en deux étapes (1921 et 1927), fait passer cet ensemble au statut de musée national (même évolution pour les châteaux de Compiègne et de Fontainebleau). Dès les années 1950, sous l'impulsion de Jacques de Laprade, conservateur du Musée national du château de Pau de 1945 à 1974, meubles, ta-

pisseries et tentures réintègrent les lieux selon les nouvelles orientations du remeublement historique. Des collections consacrées à la figure d'Henri IV viennent compléter le riche ensemble palatial.

LE DOMAINE, PETIT HISTORIQUE

La première mention connue du jardin du château de Pau date de 1418 et concerne la terrasse du Midi. Le XVI^e siècle verra l'apogée du domaine royal. En 1598, les jardins sont décrits comme les *plus beaux en aucuns endroit de l'Europe*. Antoine de Bourbon a veillé à leur organisation et Henri IV, éloigné de Pau dès 1587, en a fait lever plans et dessins. Le roi s'intéresse à leur entretien et se fait envoyer arbres et plantes pour les jardins de ses palais d'Île-de-France. Le vaste domaine royal du château de Pau reste bien entretenu au XVII^e siècle ; c'est au XVIII^e siècle que commence la lente détérioration de cet ensemble : les déprédations se multiplient dans le parc, et surtout, la ville se développe à ses dépens, avec la création de la route de Bayonne et le projet de la place Gramont. En 1796, le département des Basses-Pyrénées décide de le vendre comme bien national. Il est alors racheté par une société paloise qui l'entretient pour le conserver comme promenade publique puis le restitue à Louis XVIII en 1815.

Les grands travaux du château de Pau, sous Louis-Philippe, commencent en 1838 par la construction d'un pont reliant le monument à la Basse-Plante. C'est assez dire que les projets de transformation n'oublient pas le domaine royal, bien au contraire. En témoigne un projet de grand escalier à double révolution qui devait permettre d'accéder directement aux jardins depuis le rez-de-chaussée ouest du château, à partir de la salle des officiers de service (1853). Le parc prend une physionomie nouvelle : plantations et créations d'allées s'inspirent des parcs anglais ; il devient un lieu de promenade romantique particulièrement apprécié.

La terrasse du Midi a été entièrement réaménagée dans les années 1960-1980 : le double alignement de platanes qui la bordait depuis le XIX^e siècle est alors abattu et des jardins d'inspiration Renaissance sont créés par les équipes de jardiniers du domaine national. Le glacis médiéval de pierre de taille est restitué, le glacis engazonné du XIX^e siècle n'étant conservé que sur les autres faces du monument.

Le concept

Le titre donné au premier PSC du musée national du château de Pau, *Mémoire-Demeure d'Henri IV* reflète le concept qui a présidé à son élaboration. Le château de Pau est un lieu privilégié de la mémoire nationale : Henri IV en est la figure emblématique, symbole puissant de la réconciliation d'une France déchirée par les fanatismes. Cette personnalité populaire, unique dans l'histoire, a donné naissance à une multiplicité de représentations (dessins, peintures, sculptures, objets décoratifs...) dont les collections du musée sont, pour une large part, le reflet. Monument pyrénéen réputé, d'architecture et de décor riche et complexe (XII^e-XIX^e siècle), le château de Pau est chargé de l'esprit d'un homme et d'une époque autour duquel se construit le projet culturel d'un grand musée d'histoire.

Depuis 2000, l'intérêt du public pour ce personnage historique populaire ne s'est pas démenti. C'est ainsi que les grandes dates de la vie et du règne d'Henri IV ont fait assez systématiquement l'objet d'expositions et/ou colloques qui ont drainé un public nombreux et enthousiaste (1994 : le sacre d'Henri IV à Chartres ; 1998 : l'édit de Nantes ; 2010 : l'assassinat). S'y ajoutent depuis quelques années des expositions sur la légende du personnage et ses vecteurs (2000 : *Histoire d'Henri (re)* ou Henri IV et la caricature ; 2001 : *Voltaire et Henri IV* ; 2002 : *Le berceau*) ainsi que sur le contexte artistique de la cour du premier Bourbon (2013 : «*À l'ancienne et à la moderne*» : *musiques pour le roi Henri de France et de Navarre*).

Autant de manifestations qui concourent à faire plus que jamais du château de Pau la *Mémoire et la Demeure d'Henri IV*.

-C- L'établissement

DESCRIPTION

Le château de Pau, dont le domaine s'étire sur 23 hectares, se compose des éléments suivants :

Le château et sa terrasse

Dominant le gave de Pau au sud et le ravin du Hédas au nord et à l'ouest, le château s'ouvre à l'est sur le quartier ancien de la ville, le vieux bourg.

Il est entouré de terrasses et de jardins, séparés du reste de la ville par une enceinte fortifiée, dont la Tour de la Monnaie (au sud) et la porte de la Fontaine (au nord) constituent les vestiges médiévaux. La porte Lassansaa (au nord) a été édifiée au XVI^e siècle, le pont d'honneur (à l'est) au XVIII^e siècle, la grille du Boulevard des Pyrénées (à l'est) ainsi que le pont de Nemours à l'ouest datent quant à eux du XIX^e siècle.

Trois dépendances sont réparties dans cet espace, les anciennes écuries et les anciennes remises, de part et d'autre du pont d'honneur, en contrebas, la loge Lassansaa, près de la porte du même nom. Au pied de l'enceinte, dans le prolongement de la tour de la Monnaie, un quatrième bâtiment, le bâtiment de la Monnaie complète la liste des dépendances à proximité immédiate du château.

La Basse-Plante et la Maison Baylaucq

La Basse-Plante est accessible depuis la terrasse ouest du château par le pont de Nemours qui enjambe la rue Marca depuis le XIX^e siècle. Elle s'ouvre sur la Maison Baylaucq, belle demeure reconstruite par ses propriétaires successifs dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur les fondations d'un bâtiment plus ancien, qui appartenait selon toute vraisemblance au domaine royal. Cette maison a été acquise en 2000 au bénéfice du musée national et sa réhabilitation a été achevée à l'automne 2013.

Le parc et le service des jardins

Il s'étend au-delà de la Basse-Plante, à laquelle il est relié par une passerelle. En contrebas de l'Allée du Roy, allée de crête qui le borde au sud, s'étendent les locaux affectés au service des jardins (bureaux, vestiaires, salle de repos, ateliers, hangars, serres, zones de culture).

Un bâtiment, la loge Mulot, garde l'entrée principale du parc, située place Mulot.

Annexe n° 1 : plan de situation dans la localité

RISQUES ET CONTRAINTES

Risques naturels et industriels

Bâti sur une éminence, le château de Pau ne craint pas l'inondation. En revanche, la zone est sujette à de fortes précipitations orageuses et, parfois, à des phénomènes météorologiques extrêmes qui ne sont pas sans conséquences, sur le parc en particulier.

La chaîne pyrénéenne, par ailleurs, est une zone sismique sensible, et plusieurs secousses se produisent chaque année. Ces événements sont, en général, de faible amplitude. Il faut cependant signaler que le village d'Arette, détruit à 80 % par un tremblement de terre en 1967, n'est qu'à 40 kilomètres de

Pau. On a pu constater au cours des dix dernières années l'apparition de fissures sur certains murs intérieurs du monument, qui témoignent de l'impact de cette activité sismique.

Autre élément important : la proximité du site de Lacq, des industries qui lui sont attachées et le transport des produits qui en sont issus, constituent un risque chimique mentionné dans le plan communal de sauvegarde (protection contre les risques majeurs).

Enfin, il faut noter que la situation géographique du château, au cœur de la ville et au-dessus d'un nœud de circulation routière très dense, est un facteur de risque de dégradation du monument et de ses collections en raison d'une importante pollution atmosphérique.

Contraintes d'urbanisme

Le classement au titre des Monuments historiques concerne l'ensemble du site ; le château depuis 1840, le reste du domaine (à l'exception de la Maison Baylaucq) depuis 2004.

Le classement au titre des sites et monuments naturels de caractère artistique concerne l'ensemble de la bordure sud de la ville de Pau, depuis le parc Beaumont jusqu'à l'entrée du parc (y compris terrasses sud du château et sud de la Basse-Plante) depuis 1921 ; il s'étend au grand parc depuis 1944.

Le classement Natura 2000 s'applique au parc depuis 2001 pour protéger l'habitat du pique-prune, petit coléoptère inféodé aux vieux chênes. À cette occasion un inventaire de l'entomofaune fait état de plus de 150 espèces de coléoptères, pour certaines rares, dans le bois du château.

ZPPAUP :

- La maison Baylaucq est notée comme « villa immeuble » dans la zone PA de la ZPPAUP.
- Le château et le parc sont hors de la ZPPAUP qui englobe en revanche le quartier du château ainsi que le boulevard des Pyrénées.

PLU :

- Le château et ses abords immédiats sont classés en zone UE A (zonage destiné aux ouvrages ou installations d'intérêt général et leurs annexes, aux équipements publics ou privés, à l'exclusion des fonctions d'habitat autre que celui qui est lié au programme d'équipement).
- Le parc et la Basse-Plante sont classés en zone N (zone naturelle classée, strictement protégée).

LE CHÂTEAU : ÉTAT DES LIEUX

Caractère particulier

Tant sur le plan historique qu'architectural, le château de Pau est le fruit d'une histoire riche et complexe, documentée depuis le Moyen Âge. L'analyse architecturale du monument met en évidence la superposition des époques de construction sur une structure qui reste celle du château médiéval. Chaque campagne de travaux importants (XIV^e, XV^e, XVI^e puis XIX^e siècles) a réalisé des aménagements et des transformations tout en maintenant l'essentiel des bâtis précédents.

Fortifié par un système de glacis, le château surplombe une terrasse (sud, ouest et nord) qui évolue en fossé (sur le côté est).

Il revêt une forme de trapèze irrégulier allongé d'est en ouest. Le bâti enveloppe une cour d'honneur ouverte à l'est sur la ville par un portique édifié au XIX^e siècle. Il est composé de quatre corps de logis rythmés par quatre tours et quatre escaliers et compte jusqu'à six niveaux, combles compris.

Cette structure a conduit à une organisation des espaces en séquences verticales affectés par des pinçements consécutifs à l'existence des tours. On remarque des décrochements de niveaux entre les corps de logis, très différents en termes d'échelles, de morphologie, de configuration, d'éclairage naturel, d'accessibilité...

L'évolution des usages et des occupations, les aménagements successifs ont conduit à la situation ac-

tuelle parfois peu cohérente, en tout cas peu compatible avec les exigences contemporaines d'accueil du public et de conservation préventive des collections.

La réorganisation et la modernisation des espaces intérieurs en vue d'une meilleure prise en compte de ces exigences représentent donc une opération particulièrement complexe.

Annexe n° 2 : plans du château

Les surfaces

Il n'existe aucun relevé de géomètre pour fournir un état fiable des surfaces du château. Celles-ci sont estimées à environ 5 500 m², sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit de surfaces utiles.

En 2010, le diagnostic porté dans le schéma directeur d'aménagement commandé au cabinet DA&DU proposait un tableau des surfaces des espaces du château, ventilées par fonctions. Il ne tenait pas compte de l'ensemble des bâtiments annexes édifiés sur le site.

Les modifications intervenues au cours des cinq dernières années ont bouleversé ces données. Le tableau des surfaces du château fourni en annexe présente une mise à jour des données collectées en 2010.

Annexe n°3 : tableau des surfaces du château

État sanitaire du bâtiment

Depuis 1995, les campagnes de restauration du clos et du couvert se sont succédées sans interruption : charpentes et couvertures, chéneaux et gouttières, façades, terrasses et balustrades, ornements sculptés. La restauration de la cour d'honneur et de ses accès (2013-2015) constitue l'achèvement de cette première étape de travaux. À cette occasion, la construction d'un caniveau technique sur le pourtour de la cour d'honneur permet d'anticiper sur les phases suivantes en ménageant une distribution aisée des fluides pour l'ensemble des bâtiments.

Le schéma directeur d'aménagement remis en 2010 comporte un volet relatif à l'état sanitaire du château. Il constate le parfait état des ouvrages tout en relevant le point faible que constituent les menuiseries du point de vue de l'équilibre climatique intérieur.

En revanche il souligne l'ampleur des interventions nécessaires à la rénovation et à la mise aux normes des installations techniques. L'instauration d'un climat favorable à la conservation des collections, au confort des usagers et à la pérennisation de l'édifice apparaît comme la principale difficulté à traiter.

Il préconise un ensemble d'études techniques à coordonner en fonction de l'objectif fixé au schéma directeur de travaux : améliorer les conditions d'accueil des publics et de conservation des collections. Ainsi ont été récemment menés un bilan climatique du bâtiment et un diagnostic sur le chauffage (2013-2014).

Annexe n°4 : liste des études déjà réalisées

PROJET : POURSUIVRE LA RESTAURATION DU CHÂTEAU ; TRAITER LES ESPACES INTÉRIEURS

Réactualiser l'étude préparatoire remise en 2010 et finaliser le schéma directeur d'aménagement du château

Elle devra tenir compte de l'ensemble des bâtiments répartis sur le domaine et rattachés au SCN-Musée depuis avril 2013. Il en va de même de celles relatives à la Maison Baylaucq inaugurée en novembre 2013.

De nouvelles études et des travaux suggérés dans ce document ont été réalisés ou lancés, plusieurs logements de fonction ont été définitivement rattachés aux services.

Grâce au récolement décennal, la conservation est en mesure de produire un état exhaustif des besoins en termes de réserves et de protection des collections.

La réactualisation de l'étude de 2010, qui devra prendre en compte ces divers éléments, apportera un nouvel éclairage sur la redistribution des espaces et les aménagements nécessaires à l'amélioration :

- de l'accueil, du confort et de l'accessibilité des publics (partie IV),
- de la conservation et de la présentation des œuvres (partie II),
- de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes (partie II et IV),
- du fonctionnement du site,
- des conditions de travail des personnels.

Elle devra se pencher plus particulièrement sur l'implantation des réserves, des salles d'exposition temporaire, des nouveaux parcours muséographiques souhaités.

Elle permettra de déterminer un phasage fonctionnel et budgétaire des opérations en les priorisant.

Recruter une AMO technique pour effectuer un état des lieux des installations techniques, le récolement des études réalisées au cours des dernières années et leur synthèse, la définition des études complémentaires à mener en prévision des améliorations et/ou des extensions à venir.

Devront être examinées en priorité :

- Les moyens de parvenir à une **maîtrise de l'équilibre climatique** du bâtiment pour la bonne conservation des collections et le confort des usagers (chauffage, isolation, ventilation)
- **La sûreté** (et en particulier la rénovation du PCS et du système anti-intrusion détection, vidéo-surveillance, organigramme des clés...)
- **L'infrastructure des réseaux d'information** (téléphonie, TIC, sécurité, sûreté). Leur rénovation totale est la condition première de l'utilisation des outils numériques, multimédias, applications diverses à laquelle il est fait référence à de nombreuses reprises dans le PSC (parties III et IV).

Transformer le mode d'alimentation des installations de chauffage (passage du fioul au gaz) et extension du réseau. Ces travaux qui devront être complétés ultérieurement (cf. § précédent) prennent en compte les contraintes environnementales et s'inscrivent dans une recherche d'économie en coûts de fonctionnement.

Rénover le PC de sécurité, aménager une base vie et rénover les locaux techniques du sous-sol de la Tour Napoléon III

Ce projet s'inscrit dans les préconisations du schéma directeur d'aménagement remis en 2010. Il induit le traitement des installations techniques situées dans cette zone, informatique et téléphonie notamment. Pour compléter cette opération, il conviendra donc de prévoir la **réalisation d'une salle « blanche » dans le sous-sol de la Tour Napoléon III, première étape de la rénovation des réseaux d'information.**

LA MAISON BAYLAUCQ : ÉTAT DES LIEUX ET PROJETS

Ce bâtiment acquis par l'État en 2000 a fait l'objet d'une campagne de restauration/ rénovation entre 2011 et 2013.

Entouré d'un jardin de 370 m², il propose sur cinq niveaux et 1 270 m² des espaces d'exposition temporaire (158 m²), des espaces dédiés à l'accueil des publics dont des ateliers pédagogiques (557 m²), des espaces techniques (237 m²) et trois logements, dont une résidence d'artiste.

Il abrite le Service territorial de l'architecture et du patrimoine du département des Pyrénées-Atlantiques et la conservation départementale des antiquités et objets d'art.

Les deux logements de fonction initialement prévus dans cet immeuble seront reversés aux services. Leur réaffectation sera intégrée à la réflexion menée pour la réactualisation du schéma directeur d'aménagement évoqué ci-dessus.

LE DOMAINE : ÉTAT DES LIEUX

Caractère particulier

Le domaine royal du XVI^e siècle se caractérisait par une juxtaposition de plusieurs ensembles clos, savamment articulés et reliés entre eux. Chaque ensemble avait sa composition et sa fonction propres : garrenne, vigne, Basse-Plante, parterre, bois, etc. Cette composition perdurera jusqu'au XVIII^e siècle, malgré l'entretien déficient des jardins les plus précieux (broderies, parterres, topiaires...). Son lent dépérissement, les amputations et modifications survenues depuis lors ont contribué à brouiller son image. Aujourd'hui, toutefois, le domaine du château de Pau a conservé la structure et les principales dispositions des XVI^e-XVIII^e siècles, auxquelles ne se sont superposés que très partiellement des aménagements au XIX^e siècle, ces derniers, interrompus en 1870, n'ayant jamais été totalement réalisés.

Les surfaces

Le domaine s'étend aujourd'hui sur environ 23 hectares. Il se compose de trois espaces reliés entre eux par deux ponts édifiés au XIX^e siècle jetés au-dessus de deux rue de la ville situées en contrebas :

- les terrasses qui entourent le château représentent 8 800 m²,
- la Basse-Plante compte 15 277 m² entièrement restaurés,
- le grand parc déploie ses 173 687 m² entre le gave de Pau au sud et la route de Bayonne au nord.

Annexe n° 1: plan de situation dans la localité

État sanitaire du domaine

Dans les années 1990, il était jugé préoccupant. Le manque de moyens récurrent pendant la seconde moitié du XX^e siècle n'avait pas permis de régénérer la végétation ni d'entretenir les ouvrages bâtis. L'ensemble du domaine présentait un mauvais ou très mauvais état, avec des risques induits non négligeables pour la sécurité des biens et des personnes.

Une étude préalable à sa restauration est alors commandée par la DRAC d'Aquitaine à l'architecte en chef des Monuments Historiques en charge du site, Bernard Voinchet : histoire, diagnostics, projets de réhabilitation. Elle est complétée par une étude du parc boisé menée par l'ONF et diverses études préliminaires de paysagistes.

La restauration du domaine commence en 1999, alternant travaux d'urgence et de valorisation. La régénération du parc pour reconstituer un boisé d'avenir, commencée à ce moment, se poursuit encore aujourd'hui. La falaise qui supporte l'allée de crête, côté sud, s'étant effondrée en plusieurs endroits et à diverses reprises, a été consolidée et revégétalisée. Elle présente cependant encore aujourd'hui des risques d'affaissements et de glissements de terrain qui devront être pris en compte.

L'ensemble du parc est doté d'une clôture résultant de la réfection (ou construction) de murs, l'installation de grillages, la plantation de haies, l'installation de grilles aux portails et autour de la Basse-Plante.

La création de l'Allée de Madame, composée de 147 tilleuls (1999), la restauration et replantation de la Basse-Plante selon un dessin inspiré du XVIII^e siècle (2000-2001), de l'Allée des Amoureux et de la parcelle attenante (2006), de l'Allée du Roy et de l'allée de la Bigottière (2013-2015) constituent autant d'étapes de la renaissance du domaine.

Entre 2006 et 2010, l'entrée de la place Mulot est redessinée, le plateau de buis qui lui fait face est restauré, un second plateau orné de topiaires d'ifs de formes complexes est créé.

Les locaux de travail destinés au service des jardins n'ont pas été oubliés : construction de la Maison des jardiniers (bureaux, vestiaires, ateliers et logement de fonctions), de hangars, mise aux normes des cuves de fioul.

Richesse des collections végétales

Les plantes anciennes

Le domaine national conserve un important patrimoine de plantes anciennes issues des traditions de mosaïciculture du XIX^e et du début du XX^e siècles. Elles ont été multipliées par bouturage à partir des pieds-mères soigneusement conservés au titre de la collection (ou, dans un langage plus

actuel, de la bio-diversité). Certaines sont encore utilisées dans les massifs estivaux ; en effet, la qualité des plantes anciennes est souvent supérieure aux hybrides modernes : taille des fleurs et coloris, parfums capiteux, résistance aux maladies et aux intempéries.

On recense ainsi onze variétés de plantes anciennes parmi lesquelles le bégonia à feuilles de châtaigniers (*Begonia Castanaefolia*), l'héliotrope du Pérou (*Heliotropium Peruvianum*), le « panaché de Bailly » (*Iresine Aureo-reticulata*)...

Les terrasses du château

Si le côté nord conserve une configuration héritée du XIX^e siècle, avec son alignement de platanes dont certains sujets ont été plantés sous le règne de Napoléon III, les côtés sud et ouest, au contraire, sont le fruit d'aménagements récents qui s'organisent autour de vestiges anciens (citerne, glacis, ancien passage fortifié longeant le donjon) et de la sculpture d'Henri de Triqueti représentant Gaston Fébus en pied (1864).

La Basse-Plante

Elle rappelle le souvenir de la Haute-Plante, magnifiques jardins disparus progressivement au XVIII^e siècle au profit du développement urbain.

Elle a été entièrement restaurée en 2000-2001. L'état qui figurait sur un plan du XVIII^e siècle a été rétabli tout en tenant compte des acquis incontournables que sont le pont et la passerelle qui relie la Basse-Plante au château et au parc. Des alignements d'arbres (platanes, tilleuls et marronniers) entourent des carreaux de pelouse délimités par des allées biaisées, cohérentes avec les liaisons créées au XIX^e siècle.

Seul subsiste un platane vestige de plantations vraisemblablement antérieures au Second Empire.

Le parc

La forêt est en cours de réhabilitation. Les principales essences sont caractéristiques des forêts françaises : chêne pédonculé (*Quercus robur*), hêtre (*Fagus sylvatica*), châtaignier (*Castanea sativa*), frêne (*Fraxinus excelsior*), érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), érable plane (*Acer platanoides*) et tilleul (*Tilia cordata*). On y trouve encore quelques vieux ormes (*Ulmus campestris*). Le sous-étage est constitué d'érables champêtres et de noisetiers, de houx, d'ifs, de buis et de cinquante-neuf espèces d'arbustes et de fleurs de sous-bois dont certaines espèces rares et protégées (Isopyre faux pygamon).

Les vestiges du parc romantique du XIX^e siècle (Second Empire)

On y trouve de hauts cèdres de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) associés comme l'usage le voulait alors, à des *Sequoia sempervirens* ; un remarquable magnolia de Soulange (*Magnolia soulangeana*) ; deux majestueux chênes pyramidaux (*Quercus robur fastigiata*) ; des douglas (*Pseudotsuga douglasii*) ; des faux cyprès de Nootka (*Chamaecyparis Nootkatensis*) ; des *Magnolia grandiflora* ; un *Cryptomeria japonica* ; un séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) dont les 35 m en font le plus haut sujet pa-lois ; 17 platanes, vestiges d'un ancien alignement, soulignent le tracé de l'allée de la Reine ; un magnifique alignement de 41 platanes (*Platanus Xacerifolia*), distants de deux toises (3,98 m), plantés autour de 1860, culmine à 55 mètres.

Les aménagements récents

- Création de l'allée Madame en 1999 : mail planté de tilleuls.
- Implantation de groupes de chêne des marais (*Quercus palustris*), de tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*).
- Implantation de sujets isolés de tupelo noir (*Nyssa sylvatica*) et de plaqueminier (*Diopyros Kaki*), arbre aux mouchoirs (*Davidia involucrata*), orme de Sibérie (*Zelkova crenata*).
- Replantation d'un bosquet de *Cryptomeria japonica*.

PROJET : POURSUIVRE LA RESTAURATION ET LA VALORISATION DU DOMAINE

Stabiliser ses limites

Une réactualisation est apparue nécessaire. Il y a lieu de procéder à une clarification des limites exactes du domaine avec France Domaine, la ville de Pau, le Conseil général, les particuliers riverains. Le traitement des questions de voirie (place Mulet) et de signalisation routière devra répondre à un double impératif de sécurité et de communication.

Poursuivre les opérations de restauration et de valorisation sur la base des études et des propositions élaborées en 1996 et des projets chiffrés rendus en 2013, 2014 et 2015 par l'ACMH en charge de la restauration du site (en collaboration avec un architecte paysagiste).

- Restauration des terrasses et des enceintes du château, avec un traitement particulier des terrasses sud et de la rampe conduisant au Boulevard des Pyrénées. En 2014, la commission d'examen des projets sur monuments historiques s'est prononcée pour la création à cet endroit, d'un jardin contemporain librement inspiré des souvenirs du jardin Renaissance, qui réponde aux usages du public en privilégiant une architecture végétale enveloppante.
- Poursuite de la restauration du parc.
- Valorisation du domaine :
 - . intégration des problématiques liées à l'accueil des visiteurs (signalétique directionnelle et informative), traitement des points d'accès des visiteurs (boulevard des Pyrénées, Tour de la Monnaie, pont d'honneur)
 - . intégration des problématiques liées à l'usage « paisible » des lieux (par exemple dispositifs spécifiques aux accès pour interdire le passage des vélos, vélomoteurs et motos).
 - . installation d'un mobilier et d'une signalétique historique appropriée, l'évocation des « fabriques » des XVI^e et XVII^e siècles, de la Bigottière (guinguette et bains construits au bord du gave au XIX^e siècle)...
- Réactivation de l'entretien et de l'aménagement du canal (dépollution, entretien régulier, valorisation par la création d'un circuit de promenade) en collaboration avec les communes voisines, le Conseil général, la SNCF

Poursuivre la rénovation des locaux de travail des jardiniers

Remplacement des serres et rénovation de la salle de repos des jardiniers : ces deux projets ont en commun la modification des modalités de chauffage, les locaux étant raccordés à la même chaufferie. Ces évolutions prendront en compte les contraintes réglementaires, environnementales et s'inscriront dans une recherche d'économie en coûts de fonctionnement (mode de chauffage, isolation, mise aux normes).

MAINTENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

Bilan

Les bâtiments

Les travaux de maintenance et d'entretien sont destinés à maintenir les immeubles en bon état, à en permettre un usage normal, à en prévenir la dégradation ou à remettre en état à l'identique les parties endommagées de ces immeubles. La maîtrise d'ouvrage en est assurée par le SCN. Aucune maîtrise d'œuvre n'y est impliquée, cependant, réglementairement, l'Architecte des Bâtiments de France, conservateur du monument, exerçant un suivi de l'ensemble des travaux de maintenance et d'entretien réalisés sur le site.

En 2013, la nomination d'un ISCP filière bâtiment a permis d'envisager la création d'un service de maintenance et travaux, inexistant jusque-là.

Placé sous l'autorité du directeur du SCN, en étroite collaboration avec l'ABF, l'ISCP établit la pro-

grammation des travaux de maintenance et d'entretien ; il consulte les entreprises, coordonne leurs interventions sur le site et s'assure de leur bon déroulement. Il coordonne également celles des agents du SCN qui exercent des fonctions de maintenance sur certaines installations et assurent le suivi des travaux, quel que soit par ailleurs leur positionnement hiérarchique dans l'organigramme des services. Il effectue l'interface entre le SCN et les intervenants dans le domaine de la restauration du bâtiment : CRMH, ACMH, ABF.

À l'exception de l'entretien des installations électriques et d'interventions de serrurerie et menuiserie, la maintenance du bâtiment et des installations techniques est externalisée.

La Maison Baylaucq

Ce nouveau bâtiment, inauguré en novembre 2013 est opérationnel depuis un an et demi. L'évaluation de ses coûts de fonctionnement figurera dans le tableau de gestion de l'établissement à créer (voir projets ci-dessous).

Le domaine

L'entretien et la maintenance du domaine sont confiés à une équipe de jardiniers d'art placés sous l'autorité d'un jardinier en chef, chef de travaux d'art.

Sont externalisés les travaux lourds d'élagage, d'abattage et de dépressage.

Projets

Doter le service Maintenance/Travaux d'un agent de catégorie B pour adapter les moyens aux besoins nouveaux induits par la création de l'établissement issu de la fusion de 2013, en prévision des départs à la retraite annoncés pour les prochaines années, notamment parmi les agents qui contribuent à cette activité dans les différents services.

Adapter les crédits aux besoins évalués

L'entretien des bâtiments et du domaine représente plus de la moitié des crédits de fonctionnement du SCN. Cependant, en 2015, après deux ans de gestion des crédits d'entretien du site fusionné auxquels viennent s'ajouter les coûts d'exploitation de la Maison Baylaucq, il apparaît que les moyens alloués à l'entretien des bâtiments et des installations techniques ne permettent pas de les assumer de façon satisfaisante.

Pour des raisons techniques, financières et comptables, il importe de prévoir et de budgéter de façon pluriannuelle les opérations d'entretien indispensables sur un site dont les restaurations se maintiennent à un rythme soutenu. Deux outils permettront d'y parvenir :

- un tableau de gestion du bâtiment réalisé par le responsable du service Travaux/Maintenance et complété par les préconisations de l'AMO technique après son recrutement.
- un plan de gestion du domaine (confié à un cabinet spécialisé dans ce type d'études) qui paraît aujourd'hui nécessaire pour évaluer précisément (entre autres) les besoins en entretien à court, moyen et long terme du parc et des jardins.

-D- Statut et gestion du musée national et du domaine du château de Pau

- En application de la charte de déconcentration de 1982, le Musée national du château de Pau, service extérieur administré en régie directe par la Direction des musées de France jusqu'au milieu des années 1980, a fait l'objet d'une déconcentration progressive qui aboutit à sa transformation en Service à Compétence Nationale (SCN) le 1er janvier 1999 (arrêté du 16 décembre 1998).
- En 2013 lui sont rattachés les services du domaine placés jusque-là sous l'autorité de la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, réunifiant ainsi administrativement l'ensemble que constituent le château et son parc (arrêté du 26 avril 2013).
- Le directeur du service à compétence nationale est nommé par le ministre chargé de la culture, sur proposition du directeur général des patrimoines.
L'arrêté de nomination du directeur du Musée national et domaine du château de Pau a été signé le 26 janvier 2015, reconduisant le directeur du SCN musée national du château de Pau dans ses fonctions de direction.
- Il est ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses de fonctionnement du service ainsi que des crédits d'investissement qui lui sont délégués en matière de restauration des collections et des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement des immeubles et de leurs équipements. Il est habilité à négocier et à passer des contrats et marchés. Il exerce son autorité sur l'ensemble des personnels.
- Le SCN Musée national et domaine du château de Pau relève du service des musées de France de la direction générale des Patrimoines (Ministère de la culture et de la communication).
- Conformément au décret n° 2011-574 du 24 mai 2011, l'Architecte de Bâtiments de France est désigné par le préfet de région sur proposition du directeur régional des affaires culturelles comme conservateur du monument, bâtiments et jardins compris. Il est notamment chargé du suivi de la réalisation des travaux d'entretien et de réparation ordinaire de cet ensemble.
- Après avoir fait débat au cours de la révision générale des politiques publiques entre 2007 et 2010, le statut de SCN est aujourd'hui perçu comme efficace, adapté et moderne.
- Le rôle de la Rmn-Gp et du CMN dans le fonctionnement de l'établissement (gestion de l'ensemble des activités commerciales telles que boutique/droit d'entrée, valorisation d'activités du domaine, expositions temporaires, mécénat, communication, accueil) mérite en revanche un approfondissement mené avec la tutelle et défini à l'intérieur de conventions renouvelées dont l'élaboration est en cours.

II

COLLECTIONS ET POLITIQUE SCIENTIFIQUE



-A- Nature des collections

HISTORIQUE

Les collections regroupent selon deux directions principales les appartements historiques et les collections henriciennes. Ils peuvent être complétés par deux autres ensembles, plus réduits numériquement, constitués par les objets du quotidien palatial du XIX^e siècle et un choix d'œuvres en majeure partie graphiques concernant le paysage.

On distingue deux grandes périodes pour la constitution des collections :

La première moitié du XIX^e siècle, quand mobilier, objets d'art et objets usuels ont été envoyés en nombre au château de Pau. Inventoriés par les régisseurs du palais impérial puis national, en 1855 puis 1896, ces objets et ces œuvres ont été pourvus d'un numéro (précédé de la lettre P) et systématiquement marqués. Ce sont les collections palatiales, les plus complexes et les plus diverses. Elles ont peu évolué malgré les efforts du conservateur Jacques de Laprade dans les années 1950 pour faire revenir à Pau de grands ensembles renvoyés au Mobilier national à la fin du XIX^e siècle.

À partir des années 1920, avec la transformation du palais national en musée national, lieu de la mémoire henricienne, les acquisitions en relation avec Henri IV, son temps et sa légende deviennent systématiques et importantes numériquement. Il faut noter la création de la Société des Amis du château de Pau en 1959, association qui jouera au fil des années un rôle essentiel pour l'enrichissement des collections (en particulier dans le domaine graphique).

STATUT

L'ensemble des collections est propriété de l'État, à l'exception de certains dépôts provenant de musées municipaux (musée des Beaux-arts de Pau essentiellement).

Très tôt, dans l'idée de former à Pau un musée historique célébrant la figure d'Henri IV, sont effectués les premiers envois d'œuvres d'art par l'État. Ainsi, la statue d'Henri IV par Pierre de Franqueville (commande de 1605) transportée à Pau en 1819.

L'ensemble décoratif se constitue cependant après 1838, date où commence le grand chantier de restauration décidé par Louis-Philippe. S'agissant de la collection de tapisseries, envoyée du Garde-Meuble royal à Pau dans les années 1840, on constate que le classement de ces pièces importantes est intervenu au moment même où cet envoi allait être fait.

Une mission du Mobilier national menée à la fin des années 1990 n'a porté que sur deux dépôts de celui-ci, dont une seule pièce de tapisseries, laissant à l'entière initiative du musée national sa collection de tapisseries (restauration, entretien, conservation préventive, valorisation scientifique et culturelle).

NOMBRE ET DOMAINES

Les collections ont été évaluées à un nombre d'œuvres compris entre 11 500 et 12 000. Ce chiffre sera définitivement précisé lorsque les opérations du récolement décennal seront achevées.

Du fait de leur constitution, les collections du musée national sont d'une très grande variété de techniques, de matériaux et de dates puisqu'elles proviennent à la fois :

des décors créés sous la Monarchie de Juillet pour les appartements d'apparat (beau mobilier, objets d'art, quelques sculptures) ;

du fonctionnement quotidien de l'ancien palais au XIX^e siècle (matériel de cuisine ou de toilette, par exemple) ;

des ensembles d'œuvres réunis autour de la figure d'Henri IV (peintures, arts graphiques, sculptures, objets d'art etc.) ;

des ensembles d'œuvres représentant le château de Pau (peintures, arts graphiques, objets d'art).

POINTS FORTS

L'ensemble de tapisseries (plus de 90), envoyées au XIX^e siècle pour orner les murs du palais rénové.

Des œuvres majeures de la collection de peintures, tels les portraits d'*Antoine de Bourbon* par François Clouet ou son atelier, le *Sixte Quint* de Filippo Bellini (vers 1595) et le grand portrait d'*Henri IV dit en Mars* par Jacob Bunel, pour la section XVI^e-XVII^e siècles ; dans la section « Troubadour », le *Don Pedro de Tolède baisant l'épée d'Henri IV* de Ingres (1819) ou le *Henri IV jouant avec ses enfants* de Pierre Revoil (1813).

Des sculptures : le *Henri IV en pied* de Pierre de Franqueville (marbre 1605) ou les petits bronzes du début du XVII^e siècle provenant de l'atelier de Barthélemy Prieur.

Dans chacun des domaines des collections, des œuvres majeures pourraient ainsi être relevées. On se contentera de signaler que l'importance et la variété des œuvres en rapport avec la figure d'Henri IV font de ces collections des ensembles de référence pour toute étude sur l'histoire et la légende de ce souverain. C'est le cas, en particulier, de l'important cabinet d'arts graphiques, avec près de 5 000 estampes et plus de 400 dessins portant essentiellement sur cette thématique.

ŒUVRES PRÉSENTÉES ET EN RÉSERVE

Bilan

Sur l'ensemble des œuvres conservées dans l'établissement, on peut estimer à moins de 10 % le nombre de celles présentées dans les collections permanentes. Ce faible pourcentage s'explique par la nature même des collections, en particulier l'importance numérique des œuvres graphiques et d'objets usuels de faible intérêt muséographique. Il s'explique également par le manque actuel d'espaces d'exposition permanente, leur presque totalité étant occupée par les appartements historiques, espaces quasi-invariants.

Projet (voir Partie III-B)

DÉPÔTS

Bilan

– Le nombre des dépôts d'œuvres au Musée national du château de Pau a été évalué en avril 2015 à 337, dont près des deux tiers appartenant à la collection Gramont déposée en 1991 par la ville de Bayonne, à titre conservatoire. Les autres provenances sont variées (Musée du Louvre, château de Versailles, château de Compiègne, MUCEM, Mobilier national, Cité de la céramique, musée

des Beaux-Arts de Pau, musée Paul Dupuy de Toulouse, musée Massey de Tarbes).

Le pourcentage d'œuvres conservées à titre de dépôts s'élève donc en avril 2015 à 2,8 % de l'ensemble. À l'occasion du récolement décennal, les principaux établissements déposants ont effectué des missions sur place ou par courrier et régularisé les dépôts (musée du Louvre, MUCEM, château de Versailles, Mobilier national).

Il faut noter que, mise à part la collection Gramont, les dépôts consentis au Musée national sont souvent anciens : pour la majorité d'entre eux, ils ont été reçus dans les années 1950 au moment où le conservateur Jacques de Laprade opérait des remeublements du château et y créait une section historique autour du règne d'Henri IV. Quelques dépôts ont été sollicités depuis, dans les années 1980. La politique des dépôts a été réactivée à la fin des années 1990 avec 9 dépôts reçus entre 1998 et 2015.

- Le nombre d'œuvres déposées par le Musée national du château de Pau s'élève à 58 au 1^{er} avril 2015. À l'exception de trois qui n'ont pu être précisément localisés, ces dépôts ont été tous récolés au 31 décembre 2014. Ils ont été consentis au Musée des Beaux-Arts et au musée Bernadotte de Pau, au château de Versailles et au Mobilier national. Ils sont tous relativement anciens (années 1930-1950) à l'exception du dépôt d'un ensemble de 21 sièges (fauteuils et chaises) consenti au Mobilier national au mois d'avril 2015. Ces sièges étaient conservés en réserve au musée national et sont destinés à figurer dans le futur musée du siège envisagé dans le cadre des réaménagements de cet établissement.

Projet

- L'année 2015 marque un tournant en ce domaine avec les importants dépôts croisés entre l'établissement et le Mobilier national, inaugurant une politique de collaboration plus étroite entre les deux institutions dont les collections ont une part d'histoire commune.
- Par ailleurs, la mise en œuvre du PSC réactualisé, avec la création d'un véritable département des collections permanentes consacré à l'histoire, l'image et la légende d'Henri IV, devrait induire une politique accrue de demandes de dépôts, permettant d'enrichir et de renouveler régulièrement cette section.
- La collection Gramont n'avait pas vocation à rester sur une longue durée en dépôt au château de Pau. Une réflexion est en cours depuis quelques mois entre la ville de Bayonne, la DRAC Aquitaine, le Service des Musées de France et le Musée national du château de Pau pour trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties. Le retour total ou partiel de la collection Gramont à Bayonne, au musée Bonnat-Helleu, à l'issue de sa rénovation, a été envisagé. Il convient de rester vigilant sur la destination d'une collection sur laquelle le musée national a fait porter beaucoup d'efforts de conservation depuis maintenant près de 25 ans et dont certaines œuvres pourraient légitimement trouver leur place dans le futur département Henri IV.
- Enfin, la liste exacte des dépôts reçus des musées du Louvre et d'Orsay doit être affinée pour une clarification de la propriété des œuvres entre les deux établissements en ce qui concerne la période antérieure à la transformation du palais national de Pau en musée national.

-B- Acquisitions

VOLUME, TYPOLOGIE ET MODES D'ACQUISITION DES ENRICHISSEMENTS

Les collections du musée national s'accroissent en moyenne d'une vingtaine d'œuvres par an.

Les acquisitions sont réalisées sur les crédits généraux et dans une très moindre mesure sur des crédits « Mécénat ». En revanche, les dons effectués fréquemment par la Société des Amis du château de Pau viennent en grossir le nombre de façon très significative.

En raison de la thématique particulière des collections, les œuvres importantes susceptibles d'être acquises sont en nombre relativement réduit.

La politique d'acquisitions déployée au cours des quinze dernières années a respecté les orientations déterminées en 2000. Ces orientations restent inscrites dans la définition même du site et du musée national qui s'y est développé. Constatant l'état d'exceptionnelle cohérence du parcours des grands appartements, encore revêtus de leur parure composite méticuleusement composée au XIX^e siècle, le musée fait porter l'essentiel de ses efforts sur l'enrichissement et la mise à jour du département henricien projeté au sein du château (voir Partie III-B). La diversité la plus large est toujours visée dans les techniques et les styles. Il convient de noter cependant, pour les acquisitions des dix dernières années, la part très importante du domaine graphique, qui répond de façon particulièrement précise au souci d'approfondissement d'une thématique historique. S'y rattachant en grande partie, les acquisitions de la bibliothèque dans le domaine du livre ancien et du manuscrit ont privilégié des pièces rares et précieuses.

Les acquisitions tendent en effet à privilégier un caractère inédit qui contribue à la valeur de référence de la collection.

Annexe n°5 : liste des acquisitions 2009-2014

LES LIGNES MAÎTRESSES DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION

Parfaire la cohérence décorative des appartements historiques

La restitution des collections palatiales du XIX^e siècle dans l'état défini essentiellement par l'inventaire de 1855 est en grande partie effective. À quelques exceptions près (l'acquisition, en 2013, d'un billard des années 1830 pour remplacer celui disparu à la fin du XIX^e siècle, ou encore la recherche des pièces manquantes de la vaisselle constituée pour le palais de Pau sous Louis-Philippe et Napoléon III), il n'y a lieu d'enrichir des ensembles décoratifs déjà quasiment complets.

Donner sa pleine extension à la thématique henricienne

Les recherches sur l'iconographie henricienne restent prioritaires dans la diversité des arts et des époques, en insistant sur les périodes moins bien représentées dans les collections (XVII^e siècle, début du XVIII^e siècle, seconde moitié du XIX^e siècle, XX^e siècle), tout en complétant les principales sections déjà constituées : portraits, scènes allégoriques, peinture de style troubadour ou peinture de genre historique, etc.

Les œuvres contemporaines du règne d'Henri IV ont vocation à devenir le noyau de référence de la collection :

- par la constitution autour d'Henri IV d'une *galerie de portraits* illustrant sa famille, ses compagnons, les grands acteurs de l'histoire de son temps (ex : portrait de Catherine de Médicis, atelier de François Clouet, huile sur bois, acquisition de 2008) ;
- par l'enrichissement d'une section consacrée à la lecture de *scènes historiques* (batailles, cérémonies) : deux scènes de batailles Arques et Fontaine-Française, huiles sur bois, début du XVII^e siècle, ont ainsi rejoint les collections en 2007, mais aussi à celle de *représentations allégoriques* au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.
- par l'ouverture de la *thématique henricienne* à des personnages et à des sujets qui lui sont liés. Le souvenir d'Henri IV ne doit pas faire oublier celui de Marguerite d'Angoulême, de Jeanne d'Albret, et celui de trois générations humanistes.

L'élargissement des perspectives historiques

L'élargissement à une vue européenne s'impose désormais. Elle concerne non seulement l'iconographie henricienne et le phénomène politique et culturel qui lui correspond, mais aussi la nécessité de parvenir à une meilleure connaissance des rapports internationaux, tant politiques qu'artistiques, autour de 1600. Ainsi l'acquisition récente d'œuvres variées, comme le *Portrait de Sixte Quint* (vers 1589) peint par Filippo Bellini, en 2008, le *Médailon du duc de Mantoue Francesco Gonzaga* (1612) en bronze ciselé par Guillaume Dupré, en 2012, ou encore, en 2013, l'album des pompes funèbres de l'Archiduc Albert d'Autriche à Bruxelles en 1623 a déjà esquissé cette nécessaire évolution vers un musée de référence sur l'époque considérée. L'apport fourni par le château de Pau à l'exposition *L'Automne de la Renaissance* (Nancy, 2013) a bien mis en évidence le rôle qui doit être le sien dans ce domaine.

Au-delà d'un tronc principal concentré autour de la période 1540-1630, **la collection doit tenir compte d'autres moments et d'autres personnages importants liés à l'histoire du château** : la brillante figure médiévale de Gaston Fébus (1331-1391) ou celle de l'Émir Abd el-Kader, prisonnier au château de Pau pendant plusieurs mois de l'année 1848, méritent chacune un approfondissement particulier, correspondant à deux moments mal connus et pourtant essentiels de l'histoire du château. Œuvre modeste mais éminemment symbolique, le portrait de l'Émir exécuté sur les lieux mêmes au printemps 1848 par Charles Eynard est entré dans les collections du musée en 2015.

L'élargissement des perspectives esthétiques

Les représentations du château de Pau méritent de former une section de l'art du paysage originale et cohérente. Monument restauré et page d'histoire, le château de Pau offre des possibilités originales et cohérentes pour découvrir, dans la diversité des techniques, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle, tout un volet de l'histoire du paysage historique et de l'art du voyage. Le cabinet d'art graphique présente une grande richesse dans ce domaine, non seulement à travers la collection de dessins et de nombreuses estampes, mais aussi grâce au fonds très spécifique de photographies anciennes (on peut citer l'exemple d'une acquisition récente comme la photographie d'Alphonse Davanne, *Vue du château côté Est en travaux du portique*, v. 1860, entrée dans les collections en 2011).

-C- Identification des collections

LES INVENTAIRES

Il existe au musée national du château de Pau, une série continue d'inventaires manuscrits depuis 1855. À cette date, le régisseur du Palais impérial a procédé au relevé exhaustif, sur deux registres (A et B), de l'ensemble du mobilier existant dans le palais et procédé au marquage correspondant. Un deuxième inventaire complet, également sur deux registres (A et B), a été rédigé en 1896, donnant lieu à une deuxième campagne de marquage. Les objets et meubles entrés au château avant 1896 portent donc deux numéros d'inventaire.

Les nouvelles entrées réalisées dans les collections du Palais devenu entre-temps musée national ont été portées jusqu'en 1953 à la suite de l'inventaire de 1896 (registre A). À partir de cette date, le musée national possède une suite sans lacune de 17 registres d'inventaires administratifs sur le modèle réglementaire. Le marquage des œuvres acquises est réalisé dans l'année qui suit leur arrivée. Cette belle série d'inventaires est complétée par les feuilles d'entrée des objets et meubles de 1835 à 1926 (lacunes), les feuilles de sortie de 1855 à 1913 et l'inventaire des dépôts depuis 1952.

L'ensemble de ces documents, essentiels pour la connaissance du remeublement du château de Pau sous Louis-Philippe et Napoléon III et pour celle des acquisitions du musée national, permet de suivre très précisément le sort des différents objets.

Depuis le dernier PSC, les inventaires ont été intégralement numérisés en interne, dans le souci de préserver ces registres irremplaçables. Les copies numériques ont été placées sur le réseau interne du musée afin de faciliter leur consultation par les équipes de la conservation, de la documentation et de la régie des œuvres.

Étant donné le faible volume actuel des acquisitions (environ 20 par an) et des mouvements d'œuvres (environ 5 à 10 demandes de prêts par an), la tenue de l'inventaire administratif se poursuit aujourd'hui de façon manuelle. Il faut toutefois souligner que les nouvelles acquisitions font systématiquement l'objet d'un catalogage sous Micromusée et que les opérations du récolement décennal ont permis de créer des outils informatiques sur les collections.

Récolement

Au printemps 2008, le plan de récolement décennal du musée a été validé par la Direction des Musées de France. Parallèlement le récolement des collections s'est poursuivi régulièrement par types de collections.

En 2011, il est apparu nécessaire de réviser ce plan, en raison des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre : la méthode du récolement par type de collections s'est avérée trop complexe et trop longue (grande variété et dispersion des œuvres) ; l'absence totale de renfort (vacations) pour mener les opérations a obligé le musée à effectuer ces opérations avec ses seuls moyens (conservateurs, secrétaire de documentation, équipe du service technique des collections).

À la suite de cette révision du plan de récolement décennal, les opérations de récolement se sont intensifiées pour arriver au 14 juin 2014 à environ 90 % des collections récochées.

Annexe n°6 : plan de récolement décennal

Informatisation et numérisation

Depuis 2000, un grand progrès a été réalisé dans le domaine de l'informatisation et de la numérisation des collections, parallèlement aux opérations de récolement.

Le récolement des collections d'arts graphiques (estampes et dessins) a été réalisé sous Micromusée. Il s'accompagne d'un programme de numérisation complète de ces collections.

Le récolement sur place et sur pièce de toutes les autres œuvres des collections s'accompagne d'une saisie sous Calc des principales données recueillies et de la photographie numérique systématique des œuvres récolées. Ces fichiers sont tenus à jour à chaque mouvement des œuvres, à chaque modification de leur état (restauration) ou de leur identification post-récolement.

Tapisseries, peintures, sculptures, photographies anciennes et nouvelles acquisitions depuis 5 ans ont été également cataloguées sous Micromusée. Au 1^{er} avril 2015, on compte donc 6383 notices d'œuvres sur ce logiciel documentaire et 2422 sous Joconde (contre moins de 100 sur Joconde en 2000 lors de la rédaction du premier PSC).

Il faut souligner qu'entre 2007 et 2014, aucune campagne photographique n'a été organisée par la Rmn-Gp sur le site. La reprise des campagnes photographiques en 2015 est un point très positif, en particulier pour la couverture photographique des acquisitions réalisées depuis 2007 et pour la diffusion de visuels de qualité éditoriale des œuvres des collections.

ÉTUDE DES COLLECTIONS ET COMMUNICATION AUX CHERCHEURS

Bilan

Les collections palatiales, dans leur majorité, ont fait l'objet d'un dépouillement des inventaires : feuilles d'entrées et sorties, correspondance des régisseurs du palais, relevé des mentions les concernant, enrichissement de la documentation quand cela a été possible.

Depuis vingt ans, les nouvelles acquisitions possèdent systématiquement un dossier d'œuvre.

Dans l'ensemble donc – avec des nuances pour certains types d'œuvres, en particulier le mobilier – le musée national dispose d'une documentation assez complète et bien organisée.

Cette documentation est entièrement constituée sous forme de dossiers papier. Il n'existe pas actuellement de dossiers documentaires numériques ou informatisés, ni consultables en ligne.

Seule exception, le catalogue en ligne des dessins (www.dessinsdepau) réalisé avec la Rmn en 2007. Un projet de catalogue en ligne des peintures est prévu, toujours avec la Rmn-Gp.

Le Service documentaire regroupant « Archives-Bibliothèque-Documentation », situé au sein du Pôle « Conservation, collections et diffusion culturelle », sous la responsabilité hiérarchique des conservateurs, assure l'ensemble des missions. Il conviendrait qu'il soit renforcé numériquement. Les demandes de recherche sont donc traitées presque exclusivement par correspondance par la secrétaire de documentation et la conservation.

La bibliothèque du musée est forte d'environ 10 000 ouvrages, dont 3 000 livres de réserve. C'est un outil précieux pour la connaissance des collections et la recherche henricienne. En l'absence de personnel qui lui soit directement affecté, elle était, depuis 2008, exclusivement réservée aux membres de la conservation et de la documentation de l'établissement.

Projets

Les progrès réalisés dans le domaine de l'identification des collections ont donc été importants depuis le dernier PSC, et ce chantier doit se poursuivre dans la continuité des actions engagées selon les axes suivants :

Améliorer les outils de gestion

Création d'une base d'images des collections, à partir des images numériques produites en interne ; conception de cette base de façon à répondre aux besoins des différents services de l'établissement (recherche, conservation, communication etc.).

Capitalisation des données sur les collections collectées lors du récolement décennal : transfert dans Micromusée ou autre logiciel à déterminer, des fiches réalisées au cours du récolement et des données rassemblées sous fichiers calc.

Intégration d'éléments de gestion par la Régie des œuvres (mouvements, restaurations...), sur Micromusée ou autre logiciel à déterminer.

Réflexion sur la tenue informatisée de l'inventaire des collections.

Améliorer l'accessibilité sur le web, pour une diffusion accrue

Catalogues en ligne des collections : mise à jour et actualisation du catalogue des dessins mis en ligne en 2007 (nouvelles acquisitions, actualisation de notices) ; poursuite de la mise en ligne de catalogues des collections du Musée national par grand domaine : en particulier peintures (objectif 2016), puis tapisseries (objectif 2018).

Poursuite de l'alimentation des bases de données du Ministère de la Culture et de la Communication : en particulier, mise en ligne sur Joconde de l'intégralité des notices de la collection d'arts graphiques, dès que la numérisation de ces collections aura été réalisée en interne (objectif 2016).

Poursuite des campagnes photographiques Rmn-Gp annuelles ; réalisation par la Rmn-Gp de photographies 3D d'objets des collections (objectif 2015).

Informatiser la bibliothèque

Catalogage informatisé de la bibliothèque du Musée national ; alimentation du Catalogue collectif de France et de la base SUDOC.

Projet de cotation des ouvrages de la bibliothèque ancienne (actuellement rangés selon numéros d'inventaires discontinus) à l'occasion d'un chantier de reconditionnement et de conservation préventive.

Numérisation d'ouvrages anciens selon appels à projets (ex : ouvrages de controverse, éditions originales etc.).

-D- Conservation et gestion des collections

BILAN DE L'ÉTAT SANITAIRE DES COLLECTIONS EN SALLES ET EN RÉSERVES

Constat général

Le retard en matière de protection et de conservation des œuvres pointé en 2000 reste encore important, malgré les efforts accomplis en ce domaine. Cette caractéristique a longtemps tenu, pour une part non négligeable, à l'absence d'unité dans la politique de restauration d'un ensemble fractionné en deux directions (architecture, musée). La coopération à l'œuvre entre les deux services depuis quelques années et l'unification Musée/Domaine en 2013 ont contribué à y remédier, mais la situation reste encore insatisfaisante. En effet, du fait de son caractère historique, le château présente des espaces difficiles à gérer, tant du point de vue des surfaces que des conditions adéquates de conservation des œuvres en termes de climat, de stabilité de la température et de l'humidité relative, de fréquentation du public.

Cependant le bâtiment présente aussi un atout non négligeable, son inertie, qui, une fois réalisés les travaux nécessaires pour réguler les écarts les plus importants, devrait garantir l'équilibre de l'environnement. La fin des travaux de restauration du clos et du couvert de l'aile du midi et la réfection de l'étanchéité des terrasses en 2005-2006 ont constitué une étape fondamentale en ce domaine. La remise en 2014 de l'étude climatique commandée à un ingénieur-conseil économiste devrait constituer une avancée essentielle dans la lutte contre l'instabilité climatique, qui reste le problème majeur en matière de conservation des collections.

Les avancées en matière de connaissance de l'état sanitaire des collections proviennent essentiellement de deux éléments :

Des études des collections ont été lancées à la fin des années 1990 et début des années 2000 à la suite de la mission effectuée au Musée national du château de Pau par l'Inspection Générale des Musées et le C2RMF en juin 1999 :

- constat d'état détaillé des peintures de la collection Gramont et de leurs cadres ;
- études sur les collections de tapisseries, de gravures et de dessins ;
- études de la collection des peintures, de la collection de photographies anciennes et de 27 pendules à cadres de bois des XVII^e et XIX^e siècles (environ la moitié de la collection).

Les opérations du récolement décennal ont permis d'établir des fiches de constat d'état pour l'intégralité des collections permanentes, des collections graphiques, de peintures, de sculptures, de céramiques, de textiles et tapisseries, d'objets métalliques, et partiellement pour les collections de mobilier en réserves.

En effet, les opérations menées sur les collections lors des récolements s'apparentent à un véritable chantier des collections (le déplacement des collections excepté), réalisé en interne et sans renfort de personnel extérieur, à l'exception de l'aide très épisodique de quelques stagiaires. En ce qui concerne en particulier les réserves, les opérations engagées n'ont pu consister qu'en une simple amélioration de l'existant (nettoyage, dépoussiérage, rangement, reconditionnements etc.).

Les principaux problèmes constatés concernent essentiellement le mobilier et les textiles, tant pour

les collections permanentes que dans les réserves. Ces désordres sont imputables à l'instabilité climatique du bâtiment et à l'exiguïté de la plupart des réserves où l'entassement des œuvres est propice au développement de moisissures (voir *infra*).

Les Appartements historiques

La présentation des œuvres dans leur environnement d'origine, reconstituant le décor créé sous Louis Philippe et Napoléon III, ne manque pas de poser des problèmes importants de conservation préventive. Ainsi les objets sont-ils, au moins pour certains d'entre eux, directement accessibles au public (avec le risque que ces œuvres puissent être touchées). Il n'y a pas dans les appartements historiques de vitrines susceptibles de permettre un contrôle efficace de la thermo-hygrométrie. Il n'existe pas non plus de contrôle possible de l'empoussièrement des œuvres, à l'exception d'un ménage régulier des salles.

Cependant, le contrôle des conditions de conservation des œuvres dans ces espaces muséographiques complexes s'est considérablement amélioré ces dix dernières années, grâce aux mesures suivantes :

- équipement en 2005 d'une vingtaine de salles avec des capteurs permettant des relevés réguliers de mesures de la température et de l'hygrométrie centralisée sur l'ordinateur de la régie (capteurs de type Z.790 H.P. D.F. fabriqués par la société Humiditec) ;
- achat d'humidificateurs permettant de palier les variations climatiques ;
- remplacement du système de chauffage à air pulsé des salles du rez-de-chaussée (2010) ;
- fermeture des meurtrières du chemin des lisses du rez-de-chaussée (qui amenaient d'importants courants d'air et variations climatiques) ;
- équipement des fenêtres et portes-fenêtres de filtres anti U.V. (2007-2008) ;
- contrôle des entrées lumineuses par l'installation de toiles screen sur les vitres des fenêtres et portes-fenêtres (2013-2014) ;
- équipement de distanciateurs ; fabrication de socles adaptés au mobilier pour éviter les contacts ;
- installation de nouveaux éclairages des tapisseries (spots à lumière froide) (2011-2013) ;
- mise en place sur l'année d'une séance mensuelle de dépoussiérage minutieux des salles, avec des personnels d'accueil et surveillance, du service technique des collections, de la régie et de la conservation (2013-2015) ;
- mise en place de formations à la conservation préventive, renouvelée plusieurs années de suite, en variant les thèmes abordés.

Les réserves

La situation des réserves reste peu satisfaisante si l'on se réfère au constat dressé en 2000. Les contraintes architecturales et l'histoire des lieux restent difficiles à gérer. En effet, ce sont les espaces inutilisés pour d'autres usages qui ont été anciennement affectés à des fonctions de réserves. Il est aujourd'hui très difficile de dégager des espaces supplémentaires, sans prévoir d'importants travaux. Quelle que soit la nature des collections, on se heurte donc aujourd'hui encore à des problèmes de **dispersion** (18 espaces de réserves identifiés), d'**accès**, de **place** et de **conditions de conservation**.

D'importantes opérations de réaménagements, rangements, nettoyage etc. ont été menées à l'occasion du récolement. Toutes ces opérations sont très encourageantes, mais il ne peut s'agir que d'actions ponctuelles d'amélioration de l'existant. La création de réserves correspondant aux normes en vigueur pour un musée de France est bien l'un des points essentiels de ce nouveau PSC.

Annexe n°7 : réserves : état des lieux et bilan des actions menées entre 2000 et 2015

RESTAURATIONS

Le musée national bénéficie de crédits de restauration réguliers (environ 130 000 € par an) qui permettent la mise en œuvre d'une véritable politique, bien qu'un programme pluriannuel de restauration des collections n'ait pas été nettement formalisé.

En effet, les études par collections d'œuvres citées ci-dessus ainsi que les constats d'état réalisés systématiquement lors des récolements permettent d'établir un programme de restauration annuel. Depuis 2000, la priorité a été donnée aux collections permanentes restaurées par grands types d'œuvres : intégralité des luminaires en bronze ou laiton doré (fin de l'opération en 2014 avec les lustres monumentaux des salons d'attente et de réception), textiles des fenêtres et lits, tapisseries (depuis 2011), mobilier.

Annexe n°8 : liste des restaurations d'œuvres 2009-2014

PRÊTS ET RÉGIE DES ŒUVRES

Prêts d'œuvres

Le musée national gère en moyenne 5 à 6 demandes de prêts d'œuvres chaque année, pouvant porter sur un maximum d'une vingtaine d'objets. Les refus de prêts sont très rares (problème de conservation/œuvre déjà exposée dans le musée/œuvre déjà prêtée), la conservation du musée étant généralement favorable à ce moyen de diffusion de ses collections. Le volume de ces prêts devrait augmenter au fur et à mesure de la mise en ligne des collections sous Joconde et surtout de la réalisation du catalogue en ligne des peintures.

Annexe n°9 : liste des prêts d'œuvres

Régie des œuvres

Créé dès 1997, le poste de régisseur des œuvres avait été confié à un technicien d'art. À son départ en 2003, il a été remplacé par un agent appartenant à la même filière. Cette spécificité a toute sa légitimité dans un établissement comme le château de Pau où les compétences techniques du régisseur sont mises à profit pour les questions de muséographie et de conservation des collections dans un monument historique. Les missions de la régie des œuvres de type plus documentaires ou administratives, sont, quant à elles, partagées avec la conservation. La complexité et la multiplicité des tâches ressortissant de la régie des œuvres, surtout en période de travaux sur le bâtiment et de récolement décennal, ont nécessité son renforcement en interne au cours des années 2012-2013, ce qui a permis d'assurer un suivi plus régulier des opérations :

- affectation à la régie des œuvres de deux des agents appartenant au service technique des collections (tapissière, monteur-installateur) depuis 2013 ;
- mise en place d'une réunion hebdomadaire du service technique des collections.

Cependant, l'absence de locaux techniques en nombre suffisant nuit considérablement à la bonne gestion de la régie des œuvres, :

- pas de local adapté dédié au stockage du matériel muséographique ;
- pas de salle de quarantaine permettant la mise à l'écart d'œuvres infestées ;
- pas de salle permettant le stockage dans des conditions de conservation et de sécurité des œuvres partant ou revenant de mouvement (acquisitions, prêts, restaurations).

PROJET : AMÉLIORER LA CONSERVATION DES COLLECTIONS EN SALLES ET EN RÉSERVES

L'amélioration des conditions de conservation des œuvres exposées et en réserve reste une priorité de ce PSC réactualisé.

Les opérations de récolement, qui se poursuivent en 2015, ainsi que le récent bilan climatique (2013-2014) ont démontré l'urgence de concevoir des solutions globales et durables applicables à l'ensemble du bâtiment.

Il est proposé en effet de réduire la perméabilité de l'enveloppe (isolation thermique des combles), de juguler les fuites et infiltrations d'air dues aux baies et autres huisseries, aux conduits de cheminées, de réduire les échanges aérauliques intérieurs, de réguler la température et l'hygrométrie intérieure (chauffage, déshumidification, dispositifs spécifiques).

Salles des collections permanentes

Le décor invariant de la majeure partie de ces salles et l'instabilité climatique du bâtiment sont une véritable gageure en matière de conservation des collections, en particulier des bois et textiles qui constituent l'essentiel du décor.

Outre le renforcement de la veille sur les collections (voir infra plan de conservation préventive), il est possible toutefois d'étendre les mesures déjà prises sur les points suivants :

- Améliorer le contrôle des conditions environnementales (compléter les installations de thermohygromètres existantes, en rationaliser la gestion et organiser l'exploitation des données)
- Installation de systèmes de mise à distance renforcés et uniformisés
- Généralisation d'un système d'accrochage des tapisseries permettant de diminuer les tensions sur ces œuvres
- Conception et mise en œuvre d'un système de rotation des tapisseries exposées dans les salles depuis des années.

Réserves

La création de nouvelles réserves est impérative.

Trois pistes sont à explorer :

- Dégager, dans le cadre du schéma directeur des travaux, des espaces de réserves suffisants dans le bâtiment même du château, par un aménagement et une mise en conformité de locaux actuellement non réellement affectés (3^e étage sud), déjà utilisés comme réserves d'œuvres ou à réaffecter (ancien appartement de l'ABF par exemple).
- Aménager en espaces de réserves l'intégralité d'un ou de plusieurs bâtiments annexes du château sur le domaine national, en particulier la tour et le bâtiment de la Monnaie et la loge Lassansaà.
- Mutualiser des espaces de réserves avec d'autres établissements muséaux relevant des collectivités territoriales. Il est à noter que des premiers jalons en ce sens ont été posés avec le service Culture de la ville de Pau, mais rien de concret n'a encore été déterminé.

Un panachage des trois solutions est aussi à envisager : les collections les plus précieuses étant conservées dans le château, dans des réserves mises aux normes et accessibles (ascenseur/ monte-charge), une partie des collections de moindre intérêt étant répartie dans les dépendances du château et/ou des réserves mutualisées.

Locaux techniques et de régie dédiés aux collections

L'absence de locaux strictement sécurisés et affectés à l'usage exclusif du matériel muséographique ou des œuvres en transit fait courir un risque aux collections et nuit à leurs bonnes conditions de conservation. Il est impératif de prévoir l'affectation d'espaces pour ces différents locaux dans la réactualisation du schéma directeur des travaux :

- Salle de quarantaine permettant la mise à l'écart d'œuvres infestées.
- Salle permettant le stockage dans de bonnes conditions de conservation et de sécurité des œuvres « en transit » (nouvelles acquisitions, prêts, restaurations).
- Local dédié au stockage du matériel muséographique.

Plan de conservation préventive

Dans ces conditions et dans l'attente de la mise en œuvre des solutions évoquées ci-dessus, qui pourrait prendre plusieurs années, la rédaction d'un plan de conservation préventive portant sur l'ensemble des collections apparaît comme l'une des urgences de l'établissement.

Piloté par la régie des œuvres et la conservation, avec l'appui des différents services, il permettra de mettre en place des mesures conservatoires pour les œuvres exposées et en réserve et d'en assurer le suivi. Il devra également impliquer l'ensemble des personnels d'accueil et de surveillance pour la

veille sur les œuvres exposées pour un objectif en 2017.

Plan pluriannuel de restauration des collections

Un plan pluriannuel de restauration des collections, exposées et en réserve, sera également établi, en s'appuyant sur les constats d'œuvres réalisés lors des récolements et en prenant en compte les projets de nouveaux espaces muséographiques (objectif 2017).

SÉCURITÉ

Le risque incendie particulièrement prégnant dans les monuments historiques comme le rappellent les destructions survenues au parlement de Rennes, à l'hôtel de Ville de La Rochelle, au château de Lunéville, a fait l'objet d'une attention continue.

Annexe n°10 : bilan sécurité

Malgré les progrès essentiels accomplis depuis le dernier PSC, il convient de prévoir

- le compartimentage des combles ;
- la détermination précise d'un point de repli durable de tout ou partie des collections en cas de sinistre ; cette question sera approfondie en partenariat avec les collectivités disposant de locaux dans la ville (commune, communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, conseil général).
- **La rénovation du PC de sécurité** : situé au rez-de-chaussée de la Tour Napoléon III, le PC de sécurité occupe 13 m² ; il regroupe les terminaux de contrôle du SSI (château et Maison Baylaucq) et de la détection sûreté (volumétrie et périmétrie, vidéosurveillance) ; les sources auxiliaires de ces dispositifs et les enregistreurs vidéo ; les liaisons directes police/pompiers ; l'alarme caisse ; une armoire électrique. Occupé 24h/24 il est également lieu de vie et contient à ce titre, couchette, micro-ondes, réfrigérateur.

Il est ouvert sur les espaces du personnel et son titulaire effectue également le contrôle d'accès, la remise des clés aux personnels, le relais du standard en période de fermeture des services administratifs, l'accueil des visiteurs (entreprises, service de la poste, RV pour les services).

Le projet de rénovation et de mise aux normes permettra de :

- . dissocier l'espace de travail proprement dit d'une base-vie actuellement inexistante.
- . de rénover l'espace en tenant compte de l'ergonomie du poste de travail.
- . de rénover les installations de sûreté vieillissantes, inadaptées, voire obsolètes
- . de dissocier les fonctions de sécurité/sûreté des fonctions qui leur sont incompatibles
- . de déplacer les installations techniques auxiliaires en les regroupant avec les installations TIC transférées dans une « salle blanche » au sous-sol.
- . de réorganiser le fonctionnement du PC de sécurité pour optimiser sa performance.

SÛRETÉ

La détection volumétrique couvre l'ensemble des zones muséographiques actuelles. Toutefois, et bien que l'établissement n'ait pas eu à déplorer d'incident important dans le domaine de la sûreté depuis 2000 (aucune tentative d'intrusion dans le château, une seule dégradation volontaire d'œuvre ayant entraîné dépôt de plainte), il convient de souligner les points faibles suivants :

- Si la centrale de détection intrusion est opérationnelle, elle est cependant de conception ancienne et apparaît obsolète au regard de sa maintenance technique et des extensions futures à prévoir.

- La détection périmétrique est absente sur quelques points qui fragilisent l'ensemble.
- La surveillance vidéo des espaces muséographiques est quasi inexistante.
- La surveillance vidéo périphérique des accès au domaine entourant le château est incomplète et souvent inadaptée.
- L'organigramme des clés et le système de fermeture des portes est entièrement à repenser.
- Le contrôle vigipirate est effectué après le passage des visiteurs à la billetterie, au niveau de la formation des groupes/vestiaires.

Les projets d'amélioration de la sûreté de l'établissement portent sur la correction des faiblesses relevées dans le paragraphe précédent.

- Transfert de contrôle vigipirate à l'entrée des visiteurs.
- Rénovation de la centrale intrusion, en prévoyant les compléments nécessaires et les extensions futures.
- Rénovation de la vidéo-surveillance périphérique des accès au domaine entourant le château.
- Rénovation du système de fermeture des salles et mise en place d'un nouvel organigramme des clés.
- Extension de la vidéo surveillance aux espaces intérieurs en prévoyant les extensions futures.

Il convient de signaler ici que la Maison Baylaucq ouverte en novembre 2013 présente toutes les garanties en matière de sécurité et de sûreté, en particulier dans les salles accueillant des collections : salles d'exposition au rez-de-chaussée et réserves en sous-sol.

-E- La recherche

LES THÈMES DE RECHERCHE

Les sujets de recherche approfondis au château de Pau ont été stimulés par les activités du centre Jacques de Laprade et sont principalement attachés à la représentation et l'image du pouvoir au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle :

- Image d'Henri IV tous domaines et périodes confondus,
- Arts du spectacle (musique et danse),
- Vie de cour vers 1600.

Dans la continuité des thématiques principales qui viennent d'être mentionnées, une activité de recherche importante est également menée dans le domaine de la littérature et des arts au Moyen Âge, elle s'articule autour des sujets suivants :

- Vie de cour et image du Prince à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle,
- Littératures médiévales et art de cour : expressions méridionales (XIII^e-XV^e siècle).

Un fort intérêt pour l'histoire du paysage a suscité enfin expositions et publications autour de cette thématique enrichie par la présence de collections riches et originales sur le sujet. Cette part de la recherche au château a vocation à se développer plus spécialement à la Maison Baylaucq, comme exposé dans la partie projet de ce chapitre.

LE DISPOSITIF

Le personnel scientifique du SCN se compose de deux conservateurs du Patrimoine à temps plein, dont l'un est également directeur de l'établissement, d'une secrétaire de documentation (1 ETP) et d'une bibliothécaire adjointe spécialisée (1 ETP).

Il est complété par une équipe bénévole (**la mission recherche**) composée d'une chargée de mission plus particulièrement en charge de l'animation de la recherche et de quatre enseignants-chercheurs, professeurs des universités françaises et étrangères associées par convention au Musée national et domaine du château de Pau.

Au-delà de la stricte étude des collections, le château de Pau s'est fixé parmi ses objectifs prioritaires le développement d'une activité scientifique dynamique. Celle-ci s'appuie sur une collaboration régulière entre le monde universitaire et le monde de la recherche organisée autour du **Centre Jacques de Laprade**. Ce centre créé en 1990, étroitement associé aux collections graphiques du musée (livres, estampes, dessins, manuscrits, autographes) a été conçu dès l'origine comme un espace de dialogue et de collaboration avec les chercheurs.

La pratique de la recherche au Musée national du château de Pau dans les dix dernières années a abouti aux résultats suivants :

- des conventions universités-musée national (centre de recherches *Poétiques et histoire littéraire* de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, département de Musicologie et Arts du spectacle de l'université de Bordeaux III - Michel de Montaigne (UFR arts) ;
- des collaborations effectives avec les départements spécialisés de plusieurs universités fran-

çaises comme le FRAMESPA, (France méridionale et Espagne : histoire des sociétés, CNRS – Toulouse II), le CTHDIP (Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques – Toulouse I), le LAPRIL (Bordeaux III), l'université de Caen ;

- une activité soutenue sur le plan international, avec des liens privilégiés notamment avec les universités de Florence et de Bari en Italie ;
- le soutien à des étudiants en master et en thèse (avec plusieurs sujets travaillés tout spécialement au château de Pau) et la participation de l'équipe de recherche aux jurys de thèses ;
- un réseau de collaboration intellectuelle largement étendu et faisant intervenir, par exemple, la Société française des seiziémistes, la Société de l'histoire du protestantisme français, la Voltaire Foundation (Oxford), la Fondation Taylor (Paris) ;
- la participation de la Société Henri IV, fondée en 1993, qui apporte une aide à la recherche et à la publication de travaux relatifs à l'époque, au règne ou à l'image d'Henri IV ;
- le soutien régulier des collectivités territoriales pour l'organisation matérielle et financière des colloques et rencontres publiques.

L'ACTIVITÉ

Elle se manifeste par :

- **l'organisation des colloques ou journées d'études**, à raison d'une ou plusieurs de ces rencontres tous les ans, sur des thèmes liés à l'histoire de la littérature du XVI^e siècle ou aux représentations historiques et politiques (XVI^e-XIX^e siècle) ;
- **l'accueil des chercheurs spécialisés** dans les domaines de la littérature politique, de l'historiographie et de l'iconographie, avec la réunion et l'animation de groupes de recherche associant des chercheurs universitaires et des chercheurs du monde du patrimoine et des musées, dans la complémentarité des disciplines ;
- **une activité d'enseignement** ouvrant sur la recherche de la part de plusieurs membres de l'équipe de recherche (étant comprise leur participation à l'encadrement de thèses et des jurys de thèses) ;
- **de nombreuses participations de l'équipe scientifique à des activités extérieures** (colloques et journées d'étude notamment, en France et à l'étranger) ;
- **une politique régulière et soutenue d'expositions temporaires reposant sur des programmes de recherches originaux** et s'inscrivant à plusieurs reprises dans des perspectives partenariales ; ces événements constituent l'un des moteurs les plus efficaces d'une politique scientifique au service de tous les publics.

LA DIFFUSION

Le musée s'est engagé à porter les résultats obtenus dans ce domaine à la disposition du plus vaste public. Aussi, la diffusion de la recherche passe-t-elle par plusieurs canaux, des plus traditionnels aux plus novateurs :

Publications

- **des volumes d'actes de colloques** (*Cahiers Jacques de Laprade*, annuels de 1993 à 1997, consacrés à de grands écrivains de la Renaissance, publications de la société Henri IV, nombreuses publications chez Champion, Droz, Garnier) ;
- **des volumes collectifs thématiques** : actes des colloques (*Les Entrées, gloire et déclin d'un cérémonial*, 1997, *Autour de l'enfance*, 1999), ou recueils collectifs (*Figures de l'histoire de France dans le théâtre au tournant des Lumières 1760-1830*, Oxford, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2007-7) ;

- **une collection thématique propre au château de Pau**, organisée autour de la découverte d'une technique artistique en lien avec une thématique historique ou littéraire, série éditée par la Réunion des Musées Nationaux *Les Petits Cahiers du château de Pau* (5 numéros parus depuis 2005),
- **des publications en ligne**, grâce à la valorisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; ainsi le public peut-il aujourd'hui avoir accès au catalogue raisonné en ligne des dessins du musée national de Pau, publié par la Réunion des musées nationaux : www.dessinsdepau.fr, prochainement à celui des peintures,
- **diverses ressources scientifiques** (dont l'actualité de la recherche henricienne et de nombreux éléments bibliographiques ou iconographiques) par le moyen du site internet du musée, des bases de données du ministère de la culture et des sites BNRP / BNSA ; à ces ressources peuvent être rattachées les expositions virtuelles (*Eugène Devéria, Mémoires de monument* etc.), qui offrent d'intéressantes perspectives documentaires et critiques et ont été regroupées en un site résultant du partenariat entre le Conseil régional d'Aquitaine et l'établissement.

Recherche in situ

Fermée au public pendant plus de sept ans pour cause de travaux et d'absence de personnel, **la bibliothèque** a pu reprendre ses activités grâce à la nomination au 1^{er} septembre 2014 d'une bibliothécaire adjointe spécialisée. L'actualisation et la modernisation de la gestion du fonds est en cours : le catalogage des périodiques et des usuels de la bibliothèque a été réalisé en lien avec le catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux. La même opération est prévue en 2015 sur les catalogues d'expositions et les catalogues de musées.

La bibliothèque adhère à présent au SUDOC et au CCFR. Une campagne de rétroconversion des fichiers est programmée pour 2015-2016.

Par ailleurs, la réouverture de la bibliothèque est effective pour les étudiants et les chercheurs depuis le 1^{er} février 2015. L'information communiquée à diverses universités figure sur le site internet de l'établissement. La fréquentation encore faible de la bibliothèque, rouverte depuis quelques mois seulement, devrait monter en puissance au fil des mois et en fonction de la mise en ligne du catalogue des ouvrages.

CONCLUSION SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE

Le dispositif actuel repose essentiellement sur l'implication de l'équipe scientifique (bibliothécaire, documentaliste, conservateurs), la fidélisation et la participation active d'un petit nombre d'enseignants-chercheurs universitaires et de la chargée de mission à la recherche.

En novembre 2014, le rapport de mission de l'IGAC au château de Pau précisait que « les collaborations universitaires sont nombreuses [...] Les activités scientifiques et de recherche, les publications, les colloques et cours réalisés [...] sont impressionnants, sans qu'on puisse juger des retombées sur la notoriété du château-domaine ».

Le PSC de 2000, mais aussi trois documents autonomes consacrés à la recherche, en 2006, 2008 et 2011, ont réaffirmé l'importance prioritaire de ce domaine d'activité, sans que ces projets aient été suivis de la mise en place de moyens spécifiques même modestes. Il faut donc constater que la coordination et la mise en forme des actions de recherche est aujourd'hui difficile et incomplète, en retrait par rapport à la réalité des projets et au nombre de réalisations effectuées. Celles-ci souffrent d'ailleurs d'une forme de discontinuité et de retards d'organisation imputables à ce manque de moyen en termes d'organisation et de ressources financières et humaines.

Annexe n°11 : activités scientifiques

LE PROJET : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Des lignes directrices clarifiées

Le dispositif actuel de la recherche doit être amélioré tout d'abord en consolidant la définition des deux centres de recherche esquissés à travers les activités menées à bien dans les dix dernières années : centre Jacques de Laprade et centre de recherche Paysage et Patrimoine, localisé à la Maison Baylaucq.

Le Centre Jacques de Laprade

Il répondra plus clairement aux thématiques de l'Image et des représentations du politique (littérature, historiographie, arts graphiques XVI^e-XVIII^e siècle). Étroitement associé aux collections de livres et estampes du musée, il doit situer son espace de recherche à la confluence de l'histoire de la littérature, de l'histoire de l'art, de l'iconographie et des arts graphiques, tout particulièrement en ce qui concerne la fin du XVI^e siècle et les alentours de l'année 1600.

Un centre pour l'étude du paysage historique

Un second centre de recherche dédié au paysage historique et au voyage (XVIII^e-début du XX^e siècle), organisé dans un contexte partenarial associant notamment les collectivités territoriales, les services patrimoniaux de la DRAC et plusieurs écoles d'architecture, sera constitué. La maison Baylaucq a pour mission d'abriter cette activité scientifique en mettant à profit la mutualisation des collections documentaires spécialisées dans ces sujets provenant du musée national et du Service territorial de l'architecture et du patrimoine ainsi que de la Conservation des Antiquités et Objets d'art des Pyrénées-Atlantiques. Une importance toute particulière y sera accordée à l'histoire de la photographie (XIX^e-XX^e siècles), soutenue par des expositions régulières sur le site de la Maison Baylaucq.

Les principales orientations de la recherche dans les années prochaines devront faire une place privilégiée aux sujets relatifs à :

- **l'histoire des cours en Europe** (littérature, musique, arts décoratifs, architecture etc.), s'appuyant sur un réseau d'étude et de rapprochements entre sites patrimoniaux européens dont le socle est constitué par la collaboration régulière de l'établissement avec les musées de l'État à Florence ;
- **la représentation du pouvoir** et les dispositifs d'appropriation collective, la légendisation des personnages historiques, **à travers la recherche de textes et d'éléments iconographiques inédits ou rares** ;
- **les problématiques de l'environnement dans leurs liens avec le patrimoine**, dans une option partenariale sur un vaste rayon pyrénéen et au-delà.

Un réseau de compétences renforcé

Une meilleure implication locale et régionale

Si le réseau actuel de collaboration intellectuelle offre de bons relais spécialisés à l'ensemble des actions entreprises, la participation des collectivités territoriales à leur organisation devrait être plus régulière. Ce renforcement du partenariat régional peut s'appuyer sur les deux conventions actuellement actives qui ont été signées avec l'université de Pau et avec l'université de Bordeaux (cette dernière devant établir le lien avec la région).

Toutefois, un partenariat efficace avec les collectivités territoriales ne doit pas s'identifier exclusivement avec le travail mené dans le cadre d'une convention universitaire de proximité : les centres de recherche du site visent en effet à réunir de nombreuses potentialités autour de projets thématiques de référence. La participation des collectivités peut y aider, en outre, en termes de moyens matériels et humains et de possibilités d'accueil.

Donner un nouveau développement aux partenariats scientifiques actuellement existants

C'est notamment le cas des conventions universitaires actuellement actives sur le site. Le travail

poursuivi en collaboration avec l'université de Bordeaux III dans le domaine de la musicologie et des arts du spectacle doit servir de base à un développement renforcé. L'accueil d'étudiants et l'organisation de modules de stages de recherche appliquée à la pratique musicale sont en projet. Le public pourrait être intéressé à cette activité à travers la tenue de concerts lectures.

Poursuivre le travail entrepris à l'international

Deux conventions avec des universités étrangères sont en cours de préparation :

- l'une avec l'université de Florence, a pour objectif la mise en place d'un partenariat concernant un enseignement professionnalisant d'histoire de l'art dans le domaine du patrimoine et la mise en œuvre de programmes de publication ;
- l'autre avec l'université de Bari, dans le domaine des lettres de la Renaissance et du début du XVII^e siècle, dans le but de développer un programme d'éditions de textes du temps d'Henri IV.

Ces deux conventions devront être finalisées et signées à court terme, pour parvenir notamment à l'organisation de journées d'études communes, à l'accueil d'étudiants-chercheurs reçus pour mener à bien un projet original de recherche. Ces étudiants pourront être logés sur le site, à la Maison Baulaucq. Les conventions visent aussi à l'édition de publications communes (l'une d'elle est déjà programmée, aux Presses universitaires de Florence).

Un autre groupe d'accords par voie de convention est également partie prenante du projet ; il concerne **plusieurs écoles supérieures d'art** (notamment celle de Bari) en vue du développement des activités de la maison Baylaucq et de la recherche sur le paysage.

Cet ensemble de conventions constituera une trame solide, susceptible de créer de nouvelles dynamiques et de nouveaux développements. La collaboration qui est effective quoique irrégulière, avec la **Voltaire Foundation d'Oxford** pourrait également avoir un débouché contractuel.

En dehors du domaine universitaire, des partenariats nouveaux sont en cours de négociation. **L'esquisse d'un projet à caractère européen portant sur la notion de résidence princière** et associant Portugal, Grèce, Italie et France devrait prendre forme, ainsi qu'une perspective de collaboration avec le musée de Pontevedra en Gallice.

Une diffusion plus lisible et plus ambitieuse

L'activité du château de Pau, en matière de recherche, est reconnue dans les relations scientifiques des milieux spécialisés. Elle reste cependant très confidentielle et parfois peu lisible. Plusieurs actions seraient réalisables à la faveur d'une révision à la hausse des moyens extrêmement réduits mis à la disposition de ce domaine d'activité. Il conviendrait notamment :

- de mieux assurer le lien entre l'événementiel culturel et l'événementiel scientifique par une meilleure communication de ces événements sur les sites internet et les revues spécialisés ; la cellule communication du musée devra impérativement être renforcée pour être plus disponible et mieux équipée en la matière (voir Partie V-D) ;
- de définir un schéma de ressources scientifiques s'appuyant sur les NTIC, en relation avec l'ingénieur des services culturels du site chargé du développement et de structurer les ressources en ligne que peuvent offrir le musée et sa bibliothèque ; des renforts en vacations scientifiques sont indispensables pour y parvenir ;
- de relancer les activités scientifiques des deux sociétés associées par voie de convention aux activités du musée :
 - . la Société Henri IV, qui a ouvert en avril 2015 un site scientifique spécialisé et organise avec le musée de nombreux colloques. Un projet de publication en ligne de la correspondance d'Henri IV est actuellement à l'étude ; en lien direct avec l'histoire et les ressources de l'établissement, ce projet scientifique ambitieux qui touche autant aux Lettres qu'à l'Histoire serait l'occasion d'un partenariat resserré avec cette association et avec l'université de Franche-Comté.
 - . la Société des amis du château de Pau, qui pourrait prendre en charge l'organisation

de concours de jeunes chercheurs et réorganiser par étapes la rénovation de son bulletin, riche de très nombreuses informations inédites. L'ouverture du site internet de cette association avec la mise en ligne de l'index de tous ses bulletins parus depuis 1959 était prévue en 2014 ; elle a été retardée pour des problèmes techniques. L'aboutissement de ce projet est essentiel pour une meilleure diffusion de ses publications.

- de donner une plus grande cohérence à l'activité éditoriale du site et à sa diffusion, notamment par la consolidation de certaines publications existantes comme les *Petits Cahiers du Château de Pau* qui ont conquis leur espace de notoriété, par la création de publications en ligne (résultant notamment de certains partenariats avec des universités étrangères et de la mise en ligne de ressources propres au site), par la création d'une revue en ligne, enfin par la formalisation en série des publications scientifiques élaborées avec l'aide de la Société Henri IV.

Il est à noter que la convention-cadre récemment signée entre la Rmn-Gp et les SCN offre peu de possibilités pour la définition d'une ligne éditoriale associée à un établissement comme le château de Pau ; en revanche, il est possible de viser, en matière de diffusion, à une meilleure collaboration entre établissements présentant des affinités thématiques (musées-châteaux ou encore rapprochement des musées nationaux de Cluny, Écouen et Pau).

CONCLUSION

Les orientations qui ont été affichées à l'occasion de cette réactualisation du projet recherche du Musée national et domaine du château de Pau se résument dans le maintien d'une activité croisant recherche et enseignement, diffusion culturelle et vivacité du projet intellectuel. Elles se réaliseront dans une nouvelle ouverture au partenariat international, une mise à jour des moyens et des ambitions en matière de nouvelles technologies, ainsi que dans l'intensification de la fonction accueil et échange. Cette implication de l'établissement, qui est l'une des conditions vitales à un vrai dynamisme scientifique, n'est pas de création récente au château de Pau. Elle peut néanmoins trouver un nouveau souffle à la faveur d'une réorganisation dont le départ a été récemment donné.

Au vu des actions menées à bien dans des conditions extrêmement restrictives et précaires (moyens financiers et humains quantitativement très réduits, discontinuité des possibilités éditoriales), la question de la reconnaissance de cet effort et de l'amélioration des moyens est posée avec instance pour répondre au nécessaire développement d'une fonction recherche perçue comme prometteuse. Ouverte à des projets partenariaux, la fonction recherche doit s'insérer dans une logique de développement culturel dont la cohésion est un cadre indispensable à l'ensemble de la politique du musée, au service de tous les publics.

-F- Expositions temporaires

BILAN

Différentes formules de partenariat, une grande unité de mise en œuvre

Actuellement, le château de Pau accueille en moyenne deux expositions par an. Ce rythme a été perturbé entre 2013 et 2015 par les travaux de restauration de la cour d'honneur. Jusqu'en 2013, un projet sur quatre en moyenne était produit par la Rmn-Gp, selon un rythme très irrégulier (les dernières expositions de ce type ont eu lieu en 2010 et 2012, la prochaine aura lieu en 2017). Les trois autres étaient organisés et financés par le SCN sur ses fonds propres.

Un nombre important de projets ont associé plusieurs musées ou institutions au château de Pau, à l'échelon national (musées de Chartres en 1994, Nantes en 1998, Pau en 2005-2006, Cluny-Musée national du Moyen Âge en 2011-2012, Écouen-Musée national de la Renaissance en 2013, Bibliothèque nationale de France en 2012, Fondation Taylor en 2003) ou international (Florence, Musée des Offices et musée des Chapelles Médicis, 2010, Florence, Casa Martelli, 2014), chaque partenaire développant plus particulièrement le volet qui lui est propre.

La préférence est donnée, le plus souvent, dans le choix des sujets, à leur caractère inédit, que ce caractère tienne aux œuvres présentées ou à des résultats de recherche. La quasi-totalité des expositions repose sur des projets et sur une muséographie conçues par la conservation et les commissaires sans intervention d'architectes muséographes, et leur montage est assuré directement par l'équipe technique du musée. Il résulte de ces orientations que chaque exposition représente un important investissement scientifique et technique de l'équipe du musée ainsi qu'un apport qui lui est propre en termes de créativité, de conception et d'investissement de compétences.

Les expositions produites par la Rmn-Gp : des rendez-vous culturels importants

Le budget consenti par la Rmn-Gp pour les « grandes » expositions du château avoisine les 200 000 € et bénéficie souvent d'un apport en mécénat qui vient en « déduction du déficit prévisible » de l'exposition, donc sans incidence directe sur le volume et l'ambition du projet.

Le plus souvent, le SCN prend en charge un certain nombre de dépenses complémentaires (scénographie assurée par les commissaires, montage et fabrication principalement par les personnels techniques).

Toutes ces expositions sont accompagnées de la publication d'un catalogue dont la Rmn-Gp est éditeur ou coéditeur.

Elles se déroulent depuis 2010 dans les grandes salles palatiales du rez-de-chaussée des ailes ouest et sud et bénéficient d'une tarification spécifique (majoration du droit d'entrée).

Elles explorent des thématiques variées, s'attachant non seulement à de grands événements historiques et commémoratifs de la vie et du règne d'Henri IV (le sacre à Chartres, la promulgation de l'édit de Nantes, l'assassinat) mais encore à la légende du personnage et ses vecteurs (ainsi en 2001, *Voltaire et Henri IV*). Elles peuvent aussi porter sur un domaine des collections (*Avec Panache, dessins des collections*, 2007) ou un artiste (*Eugène Devéria*, 2005).

D'autres projets déjà réalisés (*Gaston Fébus, 'armas, amors e cassa'*, 2012) ou en cours d'élaboration (*Trésors de la maison d'Albret*, 2017) approfondissent des passages essentiels de l'histoire du site dans le domaine des arts précieux.

Les expositions dossier : un temps de redécouverte

Organisées et financées par le SCN, elles apportent un éclairage spécifique sur une partie des collections (*D'encre, d'email et d'or : la tenture de 'L'Histoire de Psyché'*, 2011), sur le contexte artistique de la cour du premier Bourbon (*À l'ancienne et à la moderne : la musique pendant le règne d'Henri IV*, 2013), ou un événement historique (*L'assassinat d'Henri IV en 1610*, en complément de l'exposition sur ses funérailles florentines coproduite par la Rmn-Gp). Elles s'ouvrent aussi à l'exploration d'une technique peu représentée au musée (toiles imprimées) ou même à l'art contemporain (*Alexandre Hollan, Esprit d'arbres*, 2001).

Selon le principe évoqué plus haut, le commissaire de l'exposition assure la scénographie, les personnels techniques du SCN son montage.

Elles sont présentées dans des salles du parcours de visite ou dans les salles d'exposition, de surface limitée, situées au 1^{er} étage de l'aile Nord. Elles sont gratuites d'accès.

Elles s'accompagnent presque toujours d'une publication (certains numéros de la série des *Petits Cahiers du château de Pau* remplissent ce rôle).

Les expositions de la Maison Baylaucq : une pédagogie de l'évasion

Depuis novembre 2013, la Maison Baylaucq propose 140 m² de salles dans lesquelles seront présentés trois types d'expositions :

- des expositions liées à la représentation du paysage et du patrimoine ;
- des expositions liées au patrimoine du site et de son environnement
- des expositions pédagogiques liées également aux thématiques du site (architecture, collections, personnages historiques, jardins, environnement urbain et paysager)

Quatre expositions ont déjà eu lieu ; l'exposition *Voyage en Orient*, à l'automne 2014, présentait notamment un précieux matériel photographique du XIX^e siècle. La programmation des suivantes est définie jusqu'en 2016/2017.

Annexe n°12 : liste des expositions temporaires depuis 5 ans

UN PROJET POUR LÉGITIMER, CONSOLIDER, CLARIFIER

Les expositions représentent un double enjeu, scientifique et pédagogique. Elles doivent à ce titre assurer le lien fondamental qui peut être établi entre les recherches menées par l'équipe scientifique et une médiation ouverte aux publics du château de Pau dans leur plus grande diversité. Elles contribuent ainsi à légitimer et encourager le dynamisme scientifique du site et les ambitions de ses projets de recherche.

Elles donnent en outre une expression concrète aux divers partenariats construits par le musée.

Elles ouvrent enfin à des perspectives de développement et d'interprétation en relation avec le renouvellement du projet d'ensemble de l'établissement.

Le projet s'appuie sur l'expérience acquise dans le domaine des expositions. Son objectif est d'abord d'offrir une meilleure lisibilité à la proposition d'ensemble, désormais déclinée en plusieurs lieux d'exposition et en formules complémentaires dont il importe de soigner l'articulation. La restitution prochaine du Schéma directeur des travaux permettra de préciser l'emplacement des différents espaces utilisés pour les expositions temporaires.

Il importe de redéfinir les rythmes de programmation et les lieux d'exposition et d'impliquer davantage la Rmn-Gp

- en intensifiant, en application de la convention conclue entre la Direction générale des patrimoines, les SCN musées et la Rmn-Gp, la participation de la Rmn-Gp pour atteindre son engagement au rythme souhaitable d'un projet tous les deux ou tous les trois ans ;
- en articulant les projets entre eux (calendriers, thèmes), pour répondre aux capacités d'accueil et de surveillance, ainsi qu'à l'exploitation pédagogique ; un comité de programmation où les

principaux partenaires du site seraient représentés devrait être consulté sur ces divers points ;

- en mettant le choix des lieux d'exposition en adéquation avec les caractéristiques des projets : projets à caractère palatial dans les grandes salles du rez-de-chaussée des appartements historiques, pour répondre à leur caractère de prestige ; projets thématiques intéressant notamment le paysage, pour lesquels sera privilégiée la maison Baylaucq ; exploration des collections, y compris les expositions dossiers du département henricien, dans les appartements d'officiers, de moindre solennité.

L'accès aux expositions doit être beaucoup plus ouvert :

- **par l'augmentation de l'amplitude d'ouverture**, au château mais aussi à la Maison Baylaucq. L'histoire de la photographie y fera l'objet d'une attention particulière, soutenue par un projet scientifique spécifique ;
- **par la création d'événements beaucoup plus nombreux** pendant la durée des expositions temporaires : nocturnes de vernissage ou de dévernissage, programmation musicale en particulier ;
- **par l'extension à la Basse-Plante de projets d'expositions temporaires en plein air**, qui pourront être menés en partenariat avec les collectivités territoriales dans le domaine de l'art contemporain (installations, land-art, photographie etc.)

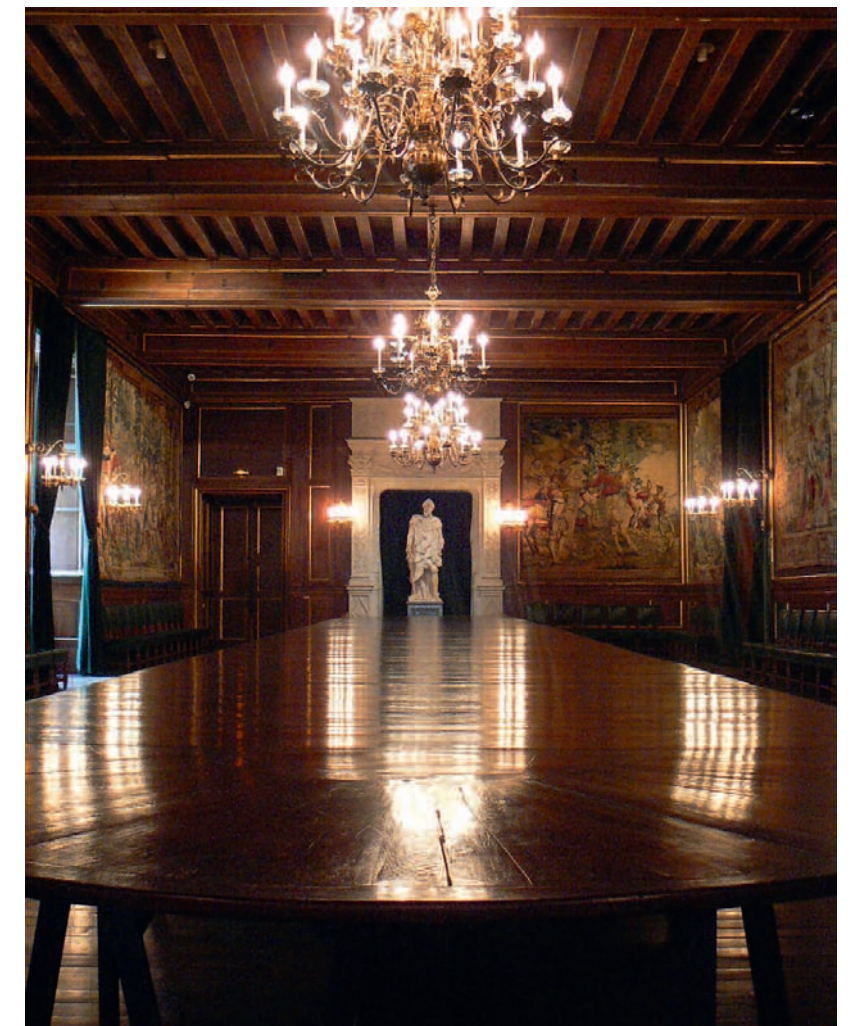
La diversification des projets doit être organisée et maîtrisée :

- **dans le cadre d'un programme pluriannuel** portant notamment sur les projets fondamentaux dont la réalisation fait appel aux ressources et aux compétences de la Rmn-Gp ;
- **par la constitution et le renforcement d'équipes-projets** disposant d'un véritable cadre de travail, de quelques moyens d'organisation et d'un dispositif de rémunérations ponctuelles pour les intervenants scientifiques non compris dans l'effectif du SCN ;
- **par un dispositif de communication plus ambitieux** croisant les ressources du partenariat régional et des savoir-faire de la Rmn-Gp au plan national et international.

Les projets internationaux doivent être poursuivis et approfondis

Leur rôle est essentiel pour un musée de référence perçu également comme une résidence princière, sinon royale. L'esquisse d'un projet à caractère européen portant sur la notion de résidence princière et associant Portugal, Grèce, Italie et France devrait concourir à cet objectif. La poursuite de liens très fructueux et rapprochés avec les musées de Florence du réseau national est actuellement un support durable. Les partenariats devront être complétés, notamment en ce qui concerne des collaborations enrichissantes mais encore trop rares avec les musées d'Espagne, d'Allemagne fédérale et de Tchéquie.

III PARCOURS MUSEOGRAPHIE MODALITÉS D'ACCÈS



-A- Le parcours actuel

APPARTEMENTS HISTORIQUES ET ESPACES HENRICIENS

Le parcours des appartements historiques, fixé dès le XIX^e siècle, s'organise horizontalement sur les trois niveaux des ailes sud et ouest. Son point culminant est constitué par la carapace de tortue, légendaire berceau d'Henri IV. Il répond à une logique liée à l'*étiquette* d'une demeure royale, invitant le visiteur à découvrir les espaces de réception, puis ceux réservés aux souverains, avant d'accéder, au troisième niveau, à une suite de salles conçues au XIX^e siècle comme un hommage aux grandes figures de l'histoire de France, dominées par celle du roi Henri IV. Ils constituent donc un élément muséographique historiquement structurant et quasi invariant.

Cependant, certaines salles de l'aile ouest (au 1^{er} étage : ancien cabinet des pendules et atours ; au 2^e étage : cabinet Bourbon, salle Marquet de Vasselot) présentent des œuvres significatives de la collection henricienne et permettent au visiteur d'approcher la figure d'Henri IV, son histoire et sa légende, sorte de préfiguration d'un futur département henricien.

L'entrelacement de ces deux thématiques et l'absence de cohérence immédiatement perceptible nuit à l'intelligibilité de la visite du monument, et encore davantage à l'approche de l'histoire et de la légende du roi Henri IV. Elle peut être cause de certaines déceptions de la part de visiteurs soucieux de mieux connaître la figure d'Henri IV ou l'histoire du site.

Si depuis 2000, la conservation s'est efforcée de clarifier ces deux discours concomitants, notamment grâce à la réfection des salles de l'aile ouest et des salles du deuxième étage de l'aile sud, l'intelligibilité du parcours reste encore difficile à percevoir. Elle ne trouvera son accomplissement qu'avec la création d'un département consacré à Henri IV dans de nouveaux espaces du bâtiment.

Autre constat, la salle Saint-Jean, dernière salle du parcours de visite, est parfois utilisée comme espace d'exposition temporaire et de ce fait n'est pas suffisamment caractérisée : vient-elle en complément d'un panorama des arts décoratifs ou comme espace historique à part entière ?

CONDITIONS DE CONSERVATION / MATÉRIELS MUSÉOGRAPHIQUES

L'ensemble du parcours fait l'objet d'une attention particulière : entretien des salles, restauration des œuvres, éclairage, distanciateurs, stores filtrants, dépoussiérages réguliers effectués par les personnels techniques du musée (voir partie II-D).

Il n'y a que peu de matériels muséographiques, afin de conserver à cet ensemble son caractère « vivant » proche du visiteur. La surveillance de proximité induite par la visite accompagnée favorise ce choix.

Cependant, malgré les travaux de restauration du clos et du couvert menés entre 1995 et 2007, les conditions de conservation dans ces espaces, comme ailleurs, sont rendues difficiles en raison d'une absence de traitement de l'environnement climatique de l'ensemble (chauffage, isolation, ventilation). La diversité des œuvres et l'extrême variété de leurs matériaux rendent la réponse à cette question encore plus complexe.

CONDITIONS DE VISITE

Les visiteurs accèdent à ce parcours uniquement par groupes sous la conduite d'agents d'accueil et de surveillance, en visite accompagnée. La déambulation dure environ une heure et 15 mn sur les trois niveaux des ailes sud et ouest.

Il n'est déployé dans les appartements historiques que peu de signalétique et pas de documents d'aide à la visite, à l'exception de ceux qui sont fournis à l'accueil aux publics handicapés et étrangers, le discours des agents étant l'outil de médiation retenu. Celui-ci est très apprécié du public.

La durée de la visite, les escaliers empruntés peuvent occasionner de la fatigue pour le visiteur : le parcours n'offre actuellement que peu (ou pas) d'espaces de confort ou de commodités. Plusieurs stations ont été aménagées pour faciliter une pause (banquettes disposées dans certaines salles). Cette solution n'est toutefois ni suffisante, ni pleinement satisfaisante, et ne s'intègre pas harmonieusement au décor palatial des salles.

Annexe n°13 : plaquette du musée

-B- Les parcours projetés : enrichir et diversifier les offres

LES APPARTEMENTS HISTORIQUES : VERS UN ENRICHISSEMENT DU PARCOURS

La Salle Saint-Jean

La destruction en 1997 de l'appareil textile qui ornait la salle Saint-Jean dans l'incendie de l'atelier de restauration auquel il avait été confié ne permet plus d'envisager la restitution de l'appartement qui occupait cette salle au XIX^e siècle. Il conviendra donc de prévoir des ajustements muséographiques qui tiennent compte de cette situation ainsi que des attentes des visiteurs. L'évocation de la vie palatiale dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et notamment du personnage de l'Émir Abd el-Kader, détenu en 1848 au château de Pau dans cette partie du bâtiment, paraît pertinente ; cette évocation peut être associée à la présentation ciblée de pièces de mobilier et d'objets d'art actuellement déposés en réserve.

Le Salon et le couloir Bernadotte

La rénovation de ces espaces, extension des appartements historiques jusqu'au cœur du donjon médiéval, actuellement fermés à la visite, permettra de présenter un ensemble mobilier et décoratif entièrement restauré (portières de Mars et du Char de triomphe, lustre et bras de lumière) et d'offrir aux visiteurs un point de vue sur les tribunes de la chapelle.

Rénovation de la salle Marquet de Vasselot

À l'occasion de l'extension du chauffage dans cette salle, une réfection des peintures et une réactualisation de la présentation muséographique y seront réalisées prochainement.

Conditions de conservation/ matériel muséographique

La présentation existante, elle-même source d'intérêt patrimonial, étant conservée, l'effort muséographique portera sur :

- l'amélioration des conditions de conservation en salle (chauffage, climat, éclairage) ;
- la restauration des éléments du décor et des œuvres qui y figurent ;
- l'intégration d'éléments d'accessibilité et de confort pour les différents publics.
- L'intégration de dispositifs multimédias attractifs qui ne sauraient prendre place à l'intérieur du parcours ouvert en visite accompagnée, mais en marge, à des emplacements judicieusement choisis.

Modalités d'accès aux collections

L'accueil des visiteurs au château de Pau est une préoccupation ancienne partagée par la direction comme par les agents. En témoignent notamment les groupes de travail qui, en 2005, ont exploré les thématiques suivantes : accueil des publics ; publics spécifiques ; quels parcours pour quels publics ? ; muséographie et public.

Leurs conclusions ont permis d'introduire plusieurs innovations dans le domaine de l'accueil des visiteurs.

Une démarche comparable permettra de lancer une réflexion et de concrétiser des actions pour répondre aux nouvelles attentes des visiteurs ainsi qu'aux évolutions technologiques.

Il s'agit d'un travail inter-services à mener collectivement, en particulier avec les agents du service d'accueil et de surveillance, le service des publics et la conservation. Le département de la politique des publics de la DGPAT sera étroitement associé à cette réflexion.

La visite accompagnée générale

Le parcours actuel de visite qui permet la découverte des Appartements historiques constituera sans doute pendant longtemps encore le seul parcours des collections proposé au public.

La visite accompagnée générale sera conservée comme mode principal de visite. Légitimée par les visiteurs, elle permet de tenir compte de la réalité des lieux et de faire découvrir au public un château, son architecture, son histoire ainsi que celle de ses habitants.

La qualité du contenu constitue un enjeu majeur. Il devra faire l'objet de formations continues avec l'équipe des agents pour approfondir un discours synthétique, sélectif, fluide et organisé.

Une attention particulière sera notamment portée à :

- **l'introduction à la visite** (lieu, calibrage des données générales d'histoire, d'architecture, d'évolution du domaine...)
- **la nature du message délivré qui devra permettre aux visiteurs de :**
 - . **comprendre** le lien existant entre l'ensemble décoratif du XIX^e siècle qui est présenté et le roi Henri IV, personnage historique et légendaire ; en effet, la visite doit permettre de saisir l'effort continu des siècles passés pour retrouver une figure historique majeure à travers des formes de représentation très variées : démarche allusive et symbolique dans la prépondérance d'un mobilier historicisant, puis effort d'information iconographique, enfin recherche d'identification dans la mémoire collective ;
 - . **percevoir** l'importance historique et artistique du château à travers son décor ;
 - . **identifier** les strates d'enrichissement de l'ensemble palatial puis des collections muséales traduisant les transformations de notre vision de l'histoire depuis un siècle et demi ;
- **l'intégration de nouveaux contenus** (salle Saint-Jean ou salon Bernadotte par exemple) et **la mise à jour des connaissances** sur le bâtiment et les collections en fonction des éléments transmis par la conservation.
- **une diversification du format de la visite accompagnée générale** : actuellement d'une durée moyenne d'une heure, cette visite pourrait être proposée sous différents formats adaptés aux demandes des publics, tout en restant généraliste.
- **une maîtrise de la durée de la visite guidée générale** (quel que soit son format) point auquel les visiteurs sont attachés, condition indispensable à une bonne gestion de leur accueil (réservation des groupes, programmation culturelle).

La visite libre

La visite libre sera proposée aux visiteurs comme une alternative à la visite guidée. La mission d'Inspection Générale menée en novembre 2014, comme le département de la politique des publics de la Direction générale des patrimoines insistent sur cet aspect qui détermine pour le visiteur la possibilité de choisir son mode d'accès aux collections.

Les salles de l'aile ouest (préfiguration du futur département henricien) ouvertes en visite libre pendant la période estivale jusqu'en 2012 sont devenues inaccessibles sous cette forme en raison du chantier de restauration de la cour d'honneur en 2013 et 2014. Elles rouvriront à partir de la saison 2015 à l'heure du déjeuner et en soirée.

Une extension de la visite libre à l'ensemble du parcours des Appartements historiques pour des occasions spécifiques (Journées du Patrimoine, Nuit des Musées, premiers dimanches gratuits, autres...) fera l'objet d'un travail avec le service des publics et le service d'accueil et de surveillance. Il s'agira d'en définir les modalités et d'identifier les formules adaptées en fonction des événements.

La visite en langues étrangères

Quelques agents du service d'accueil et de surveillance sont en mesure de conduire des visites accompagnées en espagnol et en anglais. Trop peu néanmoins pour que le musée puisse en faire actuellement une offre pérenne.

Une alternative à celle-ci s'avère donc nécessaire et sera mise en œuvre pour assurer un accueil régulier des visiteurs étrangers. La Rmn-Gp sera consultée sur les possibilités alternatives pouvant entrer dans son secteur d'activité : visites-conférences en langues étrangères, audio-guides, autres moyens multi-média.

LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT HENRI IV : VERS UN DEUXIÈME PARCOURS DE VISITE

L'histoire d'Henri IV reste au centre des préoccupations des visiteurs, comme l'a bien montré l'enthousiasme des publics pour les manifestations commémoratives du quatrième centenaire de son assassinat en 2010.

Seules quelques œuvres de la collection henricienne sont actuellement exposées aux 1^{er} et 2^e étages de l'aile ouest en guise de préfiguration du futur département Henri IV. Un grand nombre des œuvres susceptibles d'y être présentées demeurent en réserve.

La nature complexe des lieux rend très délicate l'élaboration d'un second parcours de visite dans les ailes sud et ouest. Il convient donc d'installer ce département dans de nouveaux espaces réhabilités, et de préférence dans un ensemble monumental perçu comme un véritable lieu de mémoire. Le schéma directeur des travaux restitué en 2010 avait proposé, dans un premier temps, l'hypothèse de l'installation de ce département Henri IV dans le donjon Fébus, actuellement utilisé en presque totalité comme réserves de mobilier. Cette solution, qui n'avait pas été retenue alors, aurait pourtant l'avantage de fournir un ensemble de salles sur quatre niveaux, en partie autonome par rapport au parcours des appartements historiques, dans un bâtiment dont la forte présence architecturale intrigue et attire les visiteurs.

Une première section tentera d'approcher la figure d'Henri IV, dans ses dimensions humaine et historique

Tableaux et sculptures poseront quelques points de repère quant à la figure officielle – la seule qu'il nous soit réellement possible d'approcher – du plus populaire des rois de France. Le public sera invité à découvrir ainsi, successivement, le prince de Navarre dans son entourage familial, le chef de guerre à la conquête du royaume de France, le pacificateur, qui établit l'édit de Nantes, enfin l'homme et le roi. L'évocation d'un Henri IV protecteur des arts et soucieux de l'édification de sa propre image conduira le visiteur vers la deuxième section de ce département.

Une deuxième section explorera les grands thèmes du mythe henricien tels que les artistes et les écrivains des XVIII^e et XIX^e siècles les ont développés : la naissance et l'éducation du prince, les anecdotes mettant en valeur les qualités d'humanité prêtées au roi et à l'homme.

La multiplicité des supports utilisés (peintures, tapisseries, porcelaines, pendules, sculptures, objets divers) présentera en parallèle, une analyse des courants artistiques et politiques qui ont produit ces images et objets (peinture troubadour par exemple).

Dans ces deux séquences, une attention approfondie sera portée aux œuvres, officielles ou non, de provenance européenne, au-delà des limites de la France.

Conditions de présentation et de conservation

Il sera demandé à l'architecte muséographe de prévoir une scénographie adaptée et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la conservation préventive, à la sécurité et à la sûreté des œuvres présentées en fonction du cahier des charges qui lui sera remis.

Il tiendra compte dans l'élaboration de son projet de la présentation alternée des collections permettant

de renouveler régulièrement des œuvres dont les supports sont souvent fragiles (dessins, gravures, ouvrages rares, manuscrits, autographes...).

Les choix qui seront proposés devront favoriser une définition nuancée des espaces et soigner leur transition vers le parcours des appartements historiques et plus largement, leur insertion dans la tonalité palatiale de l'ensemble architectural marqué par la remise en état du milieu du XIX^e siècle.

Modalités d'accès

La visite du département henricien est d'emblée prévue en accès libre. Une signalétique spécifique et des outils numériques et multimédias devront être intégrés dans les propositions de l'architecte muséographe chargé de la conception et de la réalisation de ces espaces.

Les agents présents dans les salles devront être en mesure d'informer les visiteurs sur les collections et les moyens d'approfondissement mis à leur disposition.

CRÉATION DE DEUX PARCOURS AUX MARGES DES APPARTEMENTS HISTORIQUES

Une présentation de l'évolution historique et architecturale du site et de son insertion dans le paysage

Les Cuisines dites « de Marguerite d'Angoulême » et annexes (vestibule, rez-de-chaussée de la tour Billère) se prêteraient parfaitement à cet usage. Sa localisation définitive sera cependant déterminée par le futur schéma directeur de travaux de l'établissement.

Modalités d'accès

- visite libre,
- visites-conférences et parcours découvertes extérieurs et intérieurs de lieux qui devront être réhabilités (dont rez-de-chaussée de la tour Mazères et passage des lices par exemple),
- elle s'accompagnera d'outils numériques et multimédias.

Une évocation de la vie quotidienne au château de Pau essentiellement au XIX^e siècle dans les salles Marquet de Vasselot, Cabinet Bourbon, ancien Cabinet des Pendules qui pourrait trouver une extension au 1^{er} étage nord

Aux marges des appartements royaux et princiers, ces salles, qui offrent aujourd'hui une échappée vers les collections henriciennes, abritaient au XIX^e siècle les appartements du commandant militaire et des pièces de service. Leur configuration ayant été modifiée au cours des deux derniers siècles, il ne paraît pas possible de les restituer dans leur intégralité. Néanmoins, elles permettraient de constituer un ensemble allant de 100 m² à 240 m² consacré à la vie quotidienne du château au XIX^e siècle (plus de 1 000 objets recensés en réserve au cours du récolement décennal) et de redécouvrir certaines tentures qui ornaient ces appartements et qui se trouvent actuellement, soit en réserve, soit présentées dans des espaces peu accessibles.

Une présentation tournante d'éléments de mobilier ainsi que des expositions dossiers sur ce secteur des collections y prendraient aisément place.

Modalités d'accès

L'exiguïté de ces salles implique un accès restreint sous forme de visites conférences, parcours découverte, parcours ludiques.

Ces aménagements ne pourront toutefois être réalisés qu'après la création du second parcours, le département henricien, dans lequel les œuvres actuellement présentées dans les salles Marquet de Vasselot, Cabinet Bourbon et ancien Cabinet des Pendules auront été transférées.

CRÉATION D'UN PARCOURS EXTÉRIEUR : LE DOMAINE

Contenus

Le visiteur sera invité à se familiariser avec l'histoire et l'évolution du parc et des jardins du château de Pau : jardin médiéval, célèbre parc de la Renaissance, détériorations et transformations successives, cessions de fractions de terrains au profit de l'extension de la ville ; la présentation comprendra, en outre, des éléments architecturaux encore visibles sur le site.

Seront également évoquées les notions de jardin régulier et irrégulier, les particularités du jardin médiéval, du jardin et du parc Renaissance, du parc romantique, l'inscription du monument dans son paysage et les relations qu'il entretient avec lui (ouverture de la façade sud à la Renaissance).

À partir de cette base historique commune pourront être développés :

- une présentation des travaux de restauration du domaine (lignes directrices, choix, réalisations) ;
- une présentation des arbres et alignements remarquables, des fleurs et végétaux spécifiques du domaine ;
- un parcours ludique évoquant les histoires et légendes attachées au parc du château.

Modalités d'accès

Ce parcours et ses diversifications peuvent se prêter :

- à une visite accompagnée par des jardiniers une fois par mois dans les conditions suivantes : durée 1h 30, sur rendez-vous et inscription préalable, hors période estivale (15 juin-15 août), et/ou lors de manifestations spécifiques ;
- à des visites conférences ;
- à des visites scénographiées ;
- à des visites libres avec supports mis à disposition du public.

Parmi ces supports, il est souhaitable de créer une signalétique de valorisation historique du domaine ainsi qu'une application regroupant plans actuels et plans anciens, gravures, photographies, documents divers.

L'OFFRE CULTURELLE ET LES OUTILS NUMÉRIQUES ET MULTIMÉDIAS

Le service des publics développera pour l'ensemble de ces parcours une offre vers les différents publics (visiteurs en situation de handicap, champs social, public familial, scolaires et universitaires, CLSH...), intégrée dans la programmation de l'établissement.

Il en organisera la mise en œuvre de la manière la mieux appropriée à la nature des propositions (conférencières, agents d'accueil, personnels des jardins, animateurs...).

À de nombreuses reprises au cours de ce document, est exprimé le désir de concevoir et de mettre en œuvre des outils numériques et multimédias, des applications, adaptés tant à l'accueil des publics qu'à la médiation dans les espaces muséographiques existants ou projetés. Leur développement est lié à l'infrastructure technique à prévoir et nécessite au préalable une réflexion inter-services pour en déterminer les objectifs, d'où découleront les contenus et le type d'outil(s) à sélectionner, avec les modalités de mise à disposition des publics.

Il en est de même pour le développement des outils pédagogiques numériques conçus pour chaque exposition temporaire qui ont fait leur apparition au musée depuis quelques années.

Cette réflexion sera menée avec la Rmn-Gp dont les compétences dans le domaine du numérique sont indispensables.

IV LES PUBLICS



-A- Connaître les publics

LA FRÉQUENTATION DU CHÂTEAU

2010-2012

L'année 2010 a été exceptionnelle en termes de fréquentation en raison de la communication nationale, régionale et locale faite autour des commémorations du quatrième centenaire de l'assassinat d'Henri IV (1610). Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreuses manifestations organisées sur le site (expositions temporaires, concerts, spectacles, son et lumière), les travaux sur le bâtiment ont été interrompus pendant un an.

De ce fait, on enregistre en 2010 une fréquentation record : 156 910 visiteurs qui se répartissent de la façon suivante :

- Entrées payantes (y compris V.C.) : 68 195
- Entrées gratuites : 44 929
- Autres (non comptabilisées par la Rmn-Gp) : 43 786

Cette troisième occurrence regroupe les manifestations (colloques, concerts, spectacles, son et lumière) organisées par l'établissement ou se déroulant sur le site.

En 2011 et 2012, l'effet de notoriété induit par les commémorations de l'année 2010 s'atténue progressivement, tandis que la reprise des travaux de restauration pèse sur l'accessibilité du site. Cependant la fréquentation du musée s'élève encore à 106 270 visiteurs en 2012.

Le nombre des autres manifestations dont la fréquentation n'est pas comptabilisée par la Rmn-Gp est en diminution et notamment le son et lumière (produit par la ville de Pau) qui s'interrompt en 2012.

2013-2014

La fréquentation des années 2013 et 2014 a connu une forte baisse (- 15 300 visiteurs en 2013 par rapport à 2012 et - 5 864 en 2014 par rapport à 2013).

- Entrées payantes (y compris V.C.) : 52 193 (2013), 45 710 (2014)
- Entrées gratuites : 38 764 (2013), 38 814 (2014)
- Autres (non comptabilisées par la Rmn-Gp) : 935 (2013), 250 (2014)

Elle a été en effet lourdement impactée par les travaux de restauration de la cour d'honneur et des deux principaux accès au château (pont d'honneur et rampe du boulevard des Pyrénées) :

- en 2013 l'accès principal au château a été condamné et le flux de visiteurs dirigé vers un accès secondaire. La déperdition de public, malgré une signalétique provisoire, a été certaine. La manifestation « Les Portes du Temps » a été annulée.

Des circonstances extérieures ont également entraîné une baisse de la fréquentation touristique du Béarn, dont notamment des inondations répétées à l'hiver 2012 et au printemps 2013 ; elles ont entraîné la fermeture de nombreuses structures d'accueil touristique, des annulations de séjour et donné une triste image de la région, décourageant les éventuels touristes.

- en 2014, si l'accès principal au château par le pont d'honneur a été rétabli, le déplacement du chantier vers l'intérieur de la cour d'honneur a entraîné :
 - . une fermeture d'une semaine en juillet (période de forte affluence) ;
 - . l'annulation de la Nuit des Musées ;
 - . la limitation du nombre de groupes et du nombre de visiteurs par groupe exigée par la Commission Communale de Sécurité pour pallier la modification du circuit d'évacuation du public faisant suite à la condamnation de toutes les issues donnant sur le chantier de la cour ;

- . le report des événements culturels prévus ;
- . le report des opérations de location d'espace et les visites associées.

Autant de raisons concourant à dissuader un public qui, à près de 60 %, décide de sa visite au dernier moment.

Ajoutons qu'en raison de ces travaux, aucune communication spécifique n'a été faite en direction des structures touristiques ou des organisateurs de voyage de groupes en 2013-2014.

Pour toutes ces raisons, les fréquentations de 2013 et 2014 ne sauraient servir de point de référence.

Annexe n°14 : tableaux de fréquentation des cinq dernières années

CONNAISSANCE DES PUBLICS

Depuis la validation du premier PSC du château de Pau, plusieurs enquêtes de public et études ont été menées :

- Étude pour le développement des publics du musée national du château de Pau (2005-2006) : co-financée par la direction des musées de France, l'agence ODIT (relevant du ministère du Tourisme) et l'Office du tourisme de la ville de Pau, elle a été réalisée par l'agence parisienne « Le Troisième pôle » ;
- Étude de suivi de l'expérimentation de la gratuité (2008) : pilotée par la direction des musées de France, elle a été menée par « Public et Culture » et Cerlis-Paris Descartes/CNRS ;
- Étude Junior ESSEC (2009-2010) : pilotée par la Rmn, pour obtenir des informations qualitatives sur les habitudes de visite, les attentes, la satisfaction, la typologie des visiteurs ; cette enquête a été administrée dans trois musées dont le château de Pau ;
- Étude « À l'écoute des visiteurs » menée en 2010 et 2012 par le département de la politique des publics de la Direction générale des patrimoines pour mesurer la satisfaction des publics.

Annexe n°15 : analyse synthétique de l'étude « À l'écoute des visiteurs » 2012

Rappelons seulement ici que cette dernière étude souligne une forte augmentation de la satisfaction des publics entre 2010 et 2012 ; le score de recommandation passe de 25,2 % à 37,6 %, ce dernier chiffre correspondant à la moyenne nationale.

Par ailleurs, le service des publics de l'établissement collecte ponctuellement des données auprès de la billetterie Rmn. Ces données se caractérisent par leur grande stabilité en ce qui concerne la répartition touristes/ visiteurs locaux, public français/ public étranger.

OBJECTIFS

Renouer avec le niveau de fréquentation des années 2010-2012 et le faire progresser

La réouverture au public de la cour d'honneur rénovée et le retour à un mode de fonctionnement normal permettront au musée d'améliorer sa fréquentation dès 2015. Ainsi il est possible d'envisager une progression vers les 100 000 visiteurs en 2015 et 2016, puis vers les 110 000 les années suivantes.

L'étude pour le développement des publics du musée national du château de Pau menée en 2005-2006 comporte un volet de préconisations accompagnées de fiches action. Plusieurs d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une mise en œuvre (renforcement des liens avec les acteurs touristiques du territoire, refonte des outils de communication, création d'un événementiel). D'autres actions restent à construire et font l'objet de propositions dans le présent document.

diversifier les publics et accroître la part de ceux qui sont les plus éloignés de la culture

Cet objectif sera atteint en s'appuyant sur une analyse plus approfondie des données dont dispose le château.

Les enquêtes évoquées ci-dessus, ainsi que plusieurs études à caractère général (retombées économiques et sociales du patrimoine, séminaires du département des publics et autres publications) fournissent en effet une masse importante d'informations. Mais on constate qu'elles ne sont pas suffisamment exploitées pour orienter ou privilégier des actions en direction de segments de publics identifiés, faute de temps et de moyens.

-B- Politique des publics

OBJECTIFS

Ils s'inscrivent dans les objectifs généraux qui sont fixés au SCN par l'arrêté constitutif du 26 avril 2013. Le musée national et domaine du château de Pau a « *pour mission, à titre permanent... d'ouvrir au public les éléments immobiliers, bâtiments, parcs et jardins et dans le cadre des orientations fixées par le service des musées de France de la Direction générale des patrimoines... d'exposer, en vue de l'éducation et du plaisir du public, les collections appartenant à l'État et inscrites sur l'inventaire des musées nationaux dont il a la charge.* »

Ces objectifs reflètent la volonté réaffirmée par la Ministre de la culture et de la communication de « *travailler pour créer des conditions plus justes d'égalité de tous face à l'accès à l'art et à sa transmission, gages d'une véritable démocratie culturelle* ».

Pour mémoire, en 2000, le musée s'était fixé les objectifs suivants :

- S'adapter à la demande des publics notamment par la diversification et l'enrichissement des formules d'accueil et des offres proposées.
- Développer une médiation adaptée pour les différents publics (touristes, public de proximité, publics scolaires, publics hors temps scolaires, familles, public du champ social, publics handicapés...)
- Construire des offres mutualisées avec les partenaires de proximité qui permettent de contrôler les coûts et d'augmenter l'impact de la proposition auprès des publics.

STRATÉGIE

La politique des publics s'inscrit bien évidemment à l'intérieur du territoire et tient compte de l'environnement du château.

Les évolutions survenues depuis 2013 donnent à celle-ci de nouveaux moyens, y compris sur le plan qualitatif. La stratégie de l'établissement se déclinera pour les années à venir selon les quatre axes suivants :

- **Privilégier une approche pluridisciplinaire** du site, en intégrant à la dimension muséale celle de l'architecture et de l'art des Jardins : les espaces rattachés au SCN en 2013 seront systématiquement intégrés dans l'offre déjà existante. Ils constituent, en effet, un élément indissociable des bâtiments et des collections auxquels ils apportent un indispensable complément de sens. Cette offre élargie s'adressera aux publics touristiques comme aux publics spécifiques notamment dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle.
- **S'insérer à l'intérieur de dispositifs territoriaux** permettant de mutualiser les moyens et de donner une plus grande efficacité et visibilité aux actions, comme c'est déjà le cas depuis 2014 avec le CLEAC (contrat local d'éducation artistique et culturelle) dont le maître d'ouvrage est la Ville de Pau. L'ouverture de 75 m² d'ateliers pédagogiques dans la Maison Baylaucq en novembre 2013 pour mettre en œuvre un éventail significatif de pratiques artistiques constitue un levier pour la réalisation de cet objectif.
- **Tenir compte des nouvelles conditions d'accès à la culture liées au numérique**, grâce à l'enrichissement et au pilotage du nouveau site internet du SCN, des applications qui y prennent place, de ses liens avec les réseaux sociaux. Cet outil, conçu et réalisé par la Rmn-Gp en partenariat avec les équipes de l'établissement jouera un rôle informatif de tout premier plan alors même que la grande majorité des visiteurs sont des primo-visiteurs.

Les applications auxquelles il servira de support s'inséreront dans la médiation conçue par le service des publics.

Le public équipé utilise abondamment en ligne et *in situ* les outils numériques dont le contenu est multiple et relationnel. De ce fait son rôle social est devenu non négligeable.

L'offre de médiation intégrée aux espaces muséographiques fera largement appel aux outils numériques et multimédias.

- **Enrichir et diversifier la programmation culturelle existante**, pour fidéliser les publics de proximité et les publics spécifiques et élargir la notoriété du site. Celle-ci devra s'accompagner d'un cadre administratif et financier élaboré en partenariat étroit avec la Rmn-Gp et le CMN (organisation d'événements musicaux, interventions d'animateurs autres que du personnel Rmn-Gp).

POLITIQUE TARIFAIRE

Bilan

Domaine : son accès est gratuit

Musée : la politique tarifaire du musée est fixée par la Rmn-Gp en conseil d'administration, après approbation du service des musées de France. Le SCN peut, à la marge et sur certaines opérations spécifiques, faire valoir des besoins d'aménagement tarifaire. Ceux-ci seront pris en compte (ou non) après analyse et discussion entre le SCN et la Rmn-GP.

Annexe n°16 : tarifs pratiqués au 1^{er} juin 2015

Projets

Définition d'une tarification spécifique pour les activités culturelles programmées qui soit adaptée aux publics auxquels elle s'adresse. Il conviendra de se rapprocher de la Rmn-Gp pour concevoir cette nouvelle tarification (nocturnes notamment).

Redéfinition éventuelle de la tarification des expositions temporaires. Tout en tenant compte des impératifs financiers liés à l'économie du projet, il serait pertinent de tenir compte des souhaits du public et de prévoir à côté du billet majoré, un billet pour accéder à la seule exposition temporaire et un billet pour accéder aux seules collections permanentes.

Mise en place d'un dispositif simple et efficace pour le règlement des activités payantes organisées à la Maison Baylaucq (visites-conférences et ateliers de pratique artistique). Actuellement, l'obligation pour les visiteurs d'acquitter le droit d'entrée à la seule billetterie du château, le jour même de l'activité, est très pénalisante pour l'accroissement de l'activité culturelle de la Maison Baylaucq.

Intégration de la vente en ligne de la billetterie pour toutes les activités de l'établissement sur son site internet.

Maintien de la gratuité d'accès au domaine : une grande partie de celui-ci a été restituée à l'État sous réserve d'en conserver la liberté d'accès à la population paloise. Sa situation, en fait un trait d'union entre la ville haute et la ville basse, ainsi qu'entre les espaces publics de promenades est (boulevard des Pyrénées) et ouest (coulée verte aménagée le long du gave de Pau.)

OUVERTURE AU PUBLIC

Bilan

Musée : tous les jours, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre :
du 16 septembre au 15 juin : 9h30-11h45 / 14h-17h

du 16 juin au 15 septembre : 9h30-12h15 / 13h30-17h45

L'heure de fermeture au public est aussi celle du dernier départ en visite guidée. Des groupes de visiteurs sont présents dans le château jusqu'à une heure suivant les horaires de fermeture affichés.

Domaine : tous les jours :

du 15 septembre au 14 juin : 8h30-18h30

du 15 juin au 14 septembre : 8h30-19h30

Deux accès des Terrasses du château sont ouverts à 7h30 le matin pour faciliter le passage des riverains qui empruntent ce cheminement pour se rendre de part et d'autre de la ville.

Maison Baylaucq : du mardi au dimanche : 14h-17h

Compte tenu du fort pourcentage de visiteurs qui planifient leur visite à court terme, voire le jour même (près de 60 % d'entre eux), ainsi que du caractère très touristique du site, envisager un jour de fermeture hebdomadaire du musée ne pourrait constituer qu'un scénario de repli.

Projets

Le choix des modalités d'ouverture de l'établissement sera guidé par :

- une meilleure prise en compte des attentes des publics touristiques ;
- une ouverture élargie de l'établissement ;
- un enrichissement des propositions vers les publics ;

Toute évolution des horaires d'ouverture devra se faire en étroite concertation avec la Rmn-Gp et ses équipes présentes sur le site (droit d'entrée et boutique) pour définir les moyens humains et organisationnels nécessaires à leur optimisation.

L'harmonisation des horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement dans ses différentes composantes constitue un paramètre à prendre en compte dans cette réflexion.

Une ouverture du musée en continu au moins pendant la haute saison, permettra de mieux répondre aux attentes des publics. En effet, l'analyse de la fréquentation révèle une saisonnalité marquée d'avril à septembre avec un pic de fréquentation en juillet et août.

Une ouverture plus étendue qu'actuellement de la Maison Baylaucq constitue un enjeu important de la nouvelle organisation à mettre en place.

Des horaires spécifiques devront être déterminés pour les manifestations nationales récurrentes (RV aux Jardins, Journées du Patrimoine).

L'opération la « Nuit des Musées » est actuellement la seule nocturne organisée au musée. Une à deux nocturnes supplémentaires par an (ouverture jusqu'à 22h00) permettraient de créer un événement propre au musée (à l'occasion d'une exposition temporaire par exemple). L'accès aux collections (permanentes ou temporaires) demeurant payant, il conviendra de prévoir le personnel Rmn-Gp en conséquence.

Les modalités d'accueil des visiteurs seront adaptées à la nature de l'événement.

Une évaluation de la fréquentation de ces nocturnes permettra d'apprécier l'utilité de maintenir ou d'étendre le dispositif.

-C- Accueillir les visiteurs : un enjeu prioritaire

DÉVELOPPER LA SIGNALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Bilan

Le château se trouve à proximité immédiate de la gare de Pau, desservie par les lignes TGV Paris-Bordeaux et Toulouse-Bayonne. Il est directement accessible par un funiculaire et deux ascenseurs. Sa localisation, au centre de la ville, permet aux publics d'y accéder facilement à pied ou grâce à plusieurs lignes de bus et une navette gratuite (Coxity).

La difficulté la plus importante reste l'accès pour les personnes arrivant en voiture : plusieurs parcs de stationnement payants et gratuits sont implantés aux abords immédiats, mais la signalisation est défailante.

D'une façon générale, l'absence dans la ville d'une signalisation directionnelle cohérente et visible de tous, piétons et automobilistes, affaiblit considérablement les atouts liés à cette implantation au cœur du quartier historique. Cette doléance est fréquemment exprimée par les visiteurs.

Une étude pour le développement des publics du château cofinancée par l'Office du Tourisme de Pau et remise en 2006 dégagait plusieurs pistes pour améliorer l'intégration urbanistique du château. Aucune d'entre elles n'a été mise en œuvre depuis.

Projets

Il est aujourd'hui nécessaire de :

- Améliorer (ou créer) la signalisation du château à la sortie de l'autoroute et aux endroits stratégiques de déplacement urbain. Cette signalisation devra être homogène et porter les logos institutionnels (MH, Musées de France).
- Signaler les parcs de stationnement à proximité du château et jalonner le cheminement depuis ceux-ci.
- Étudier un ou des forfaits de stationnement (à la journée, à la demi-journée) pour les touristes.
- Jalonner par une signalisation inventive les abords du château. Des parcours urbains pourraient mettre en valeur les éléments architecturaux marquant les limites de l'ancien domaine royal par rapport à la ville (portes, ponts, enceintes). Ces parcours pourraient également évoquer dans la cité, le parc disparu au XVIII^e siècle au profit du développement des nouveaux quartiers (place Gramont, place de Verdun, cimetière...). Les moyens de cette évocation, comme la participation des partenaires à leur réalisation restent à déterminer, si cette option est retenue par la ville de Pau.

CRÉER UNE SIGNALÉTIQUE FORTE ET HOMOGÈNE REFLÉTANT L'IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Bilan

À l'extérieur

Six accès ont été aménagés à des époques plus ou moins anciennes dans l'enceinte du château pour en faciliter l'accès.

Une signalétique historique et directionnelle a été installée dans les années 2000 à chacune de ces entrées, ainsi que sur les terrasses autour du château. Certains panneaux ont été retirés et non remplacés.

Une signalétique provisoire indiquant les conditions d'accès au domaine a été posée sur les grilles des terrasses et de la Basse-Plante.

Dans la cour d'honneur, une signalétique, conçue et réalisée par le SCN en 2006 indique :

- l'entrée des visiteurs ; informations pratiques en français/anglais/espagnol ;
- l'entrée de la boutique : informations pratiques en français/anglais/espagnol ;
- l'entrée de l'exposition temporaire

Retirée pendant la durée des travaux de restauration de la cour d'honneur elle sera réinstallée dès cette année dans l'attente d'une signalétique définitive.

À l'intérieur

- Caisse/billetterie : affichage réglementaire (règlement de visite du site, vigipirate, surveillance vidéo, autorisation d'ouverture) ; affiche de l'exposition temporaire du moment.
- Formation des groupes/contrôle de sécurité/contrôle des billets/vestiaire : affichage de rappels réglementaires (règlement de visite du site, vigipirate, vestiaire).
- Collections permanentes : certaines salles de l'aile ouest (préfiguration du département henricien), ont été dotées d'une signalétique à contenu historique en 2002.

Ces éléments de signalétique sont très fragmentaires, parfois incohérents ; ils manquent d'harmonie et d'homogénéité, aussi bien en termes de niveaux d'informations que sur le plan graphique ; ils ont vieilli, ne répondent plus à la réalité du site ni aux attentes des visiteurs.

Projet

Il est urgent de concevoir une signalétique appropriée et homogène sur la totalité de l'établissement et portant sur trois aspects : directionnel, informatif et historique. Il s'agit de rétablir et/ou de réaménager des logiques de cheminement, d'indiquer les nouveaux espaces (Maison Baylaucq) et d'intégrer les espaces du domaine (Basse-Plante et parc) dans un nouveau parcours, de définir des contenus et des outils innovants, de préciser les conditions d'accès et de visite, de jalonner des parcours extérieurs.

Au préalable s'impose de définir la nouvelle identité graphique de l'établissement.

ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Bilan

Accessibilité à l'établissement

Actuellement, les PMR sont invitées à accéder à l'établissement par la Tour de la Monnaie qui relie les quartiers de la ville basse aux terrasses sud du château par un ascenseur dédié aux groupes.

Cet accès est peu approprié. Parvenues sur la terrasse sud, les PMR doivent contourner le château (allée gravillonnée) et gravir une pente supérieure à la norme admise, pour parvenir dans la cour d'honneur.

Accessibilité du château

La configuration architecturale du monument avec sa scansion par des escaliers limite au rez-de-chaussée (sud et ouest) l'accessibilité des PMR.

Pour les personnes qui peuvent se déplacer malgré leur handicap, un fauteuil roulant est mis à disposition à chaque étage et peut être utilisé pour limiter la fatigue de la visite.

Les espaces d'accueil au rez-de-chaussée (nord) sont morcelés en trois unités distinctes avec plusieurs ruptures de niveaux.

Projets

Accessibilité à l'établissement

Avec l'achèvement des travaux de restauration de la cour d'honneur, la situation est modifiée. En effet, ceux-ci prennent en compte les préconisations de la commission d'accessibilité : nouveau revêtement de dalles et de pavés facilitant la progression des PMR, relèvement des niveaux du sol pour réduire les sauts de marche, rampe d'accès en fond de cour, éclairage de sécurité.

Dès lors, il conviendra d'identifier avec la ville de Pau des emplacements de stationnement pour les PMR aux abords immédiats de l'entrée du pont d'honneur (ville haute).

Accessibilité du château

- La refonte des espaces d'accueil (RDC de l'aile nord) et de leur lien avec les collections permanentes, grâce à l'effacement des niveaux existants entre tous ces espaces améliorera l'accessibilité du RDC du château,
- L'aménagement d'un ascenseur au bout de l'aile sud projeté dès la première version du schéma directeur de travaux, rendra accessible la totalité des appartements historiques. Sa programmation n'est pas encore fixée. Sa réalisation est la condition indispensable à l'accessibilité totale des PMR aux collections permanentes. Elle suppose cependant que les réserves situées à l'emplacement prévu pour l'installation de cet ascenseur aient été au préalable déplacées vers un autre lieu.
- L'accessibilité des niveaux de la tour Fébus dans la perspective de son réaménagement suppose une rénovation complète de l'ascenseur qui y a été installé en 1989.

ORIENTER LES VISITEURS

Bilan

À l'entrée du site

Un point d'accueil physique existe à l'entrée du Boulevard des Pyrénées. Cependant, dans son état actuel, il est peu adapté à cette fonction et les conditions de travail n'y sont pas satisfaisantes. Les agents ne disposent d'aucun document à remettre aux visiteurs.

À l'entrée du château

Les espaces d'accueil sont morcelés en trois unités distinctes :

- un accueil/billetterie à l'entrée (poste tenu par un agent Rmn-Gp).
- un accueil/contrôle de sécurité/vestiaire dans la pièce suivante. Y sont aussi constitués les groupes pour la visite guidée (postes tenus par des agents de la DGPAT).
- une boutique (librairie/cadeaux) tenue par un agent Rmn-Gp ; cet espace sert également de salle d'attente pour les groupes avant le départ de la visite guidée.

Plusieurs fonctions y sont donc confondues, d'où un manque de lisibilité pour le public.

Le visiteur y trouve des documents en libre accès :

- le programme des activités culturelles quadrimestrielles,
- le flyer de présentation générale du site avec plan et informations pratiques en français/anglais/espagnol,
- des informations sur les établissements culturels et patrimoniaux de proximité.

Lui sont également remis par les agents d'accueil et de surveillance :

- des outils d'aide à la visite,
- un descriptif du parcours de visite en langues étrangères (huit langues disponibles),
- le document d'aide à la visite pour les enfants en famille.

Projet

À l'entrée du site

- Le poste d'accueil du Boulevard des Pyrénées fera l'objet d'un aménagement spécifique. Ce projet devra être intégré par l'ACMH à ses réflexions sur le réaménagement des terrasses sud, dont il est le prolongement immédiat.
- Une réflexion sera engagée sur l'opportunité de créer un point d'accueil physique à proximité de l'entrée principale du Pont d'Honneur, ou à défaut, un point d'accueil et d'orientation matériel (et dans ce dernier cas, proposer les outils y afférant).

Ces points d'accueil devront permettre de diffuser des informations sur le château, les conditions d'accès et de visite, les collections, les jardins, le parc, la Maison Baylaucq, la programmation culturelle.

Les agents d'accueil et de surveillance devront être en mesure de délivrer aux visiteurs des informations générales sur l'histoire du monument, son évolution, son architecture, les collections du musée, la programmation culturelle.

À l'entrée du château

Le réaménagement de l'accueil du musée prévoira un espace dédié à l'orientation du visiteur et à la présentation des documents en accès libre, reconfigurés en fonction de la nouvelle identité graphique. Il sera fait appel aux outils numériques.

Il serait particulièrement souhaitable qu'un accueil physique disjoint de la billetterie soit mis en place à cette occasion, au plus près de l'entrée des visiteurs.

GÉRER LES FLUX, CONTRÔLER LES ACCÈS

Bilan

Aucune gestion des flux n'existe actuellement sur le domaine, son étendue permettant d'en absorber la fréquentation. Il est par conséquent impossible d'estimer celle-ci, ni de l'analyser. Depuis quelques années le domaine est clos de grillages, murs, haies vives. Ses portes sont munies de grilles.

- le **parc** du château est ouvert au public nuit et jour.
- la **Basse-Plante** : trois des quatre grilles donnant directement sur la ville sont fermées depuis le début de l'année 2014, pour des raisons de sécurité. La quatrième ouverte au public dans la journée est fermée le soir. Ce système permet de régler les problèmes d'insécurité et d'incivilités ; il limite cependant l'accès des riverains à la Basse-Plante.
- les **terrasses du château** : leurs accès sont fermés le soir pour sécuriser le château.
- le **château** : la gestion des flux s'effectue depuis la cour d'honneur sur laquelle s'ouvrent huit portes. Quatre ne sont pas accessibles au public (à l'exception des PMR et dans le cadre des expositions temporaires).

Une cinquième, celle de l'escalier d'honneur, est affectée à la sortie du public.

Trois portes permettent l'entrée du public qui peut ainsi accéder directement et sans contrôle à la librairie-boutique et à la salle de formation des groupes/vestiaire/ accès toilettes.

La porte principale dédiée à l'entrée des visiteurs donne accès à la billetterie.

En période de grande affluence, des distanciateurs permettent de formaliser une file d'attente à l'extérieur ; un agent du service d'accueil et de surveillance contrôle le nombre de visiteurs autorisés à accéder à la billetterie pour éviter tout risque d'engorgement dans des espaces étroits et contraints. Il est donc particulièrement difficile de réserver un accueil différencié aux groupes, avec ou sans réservation, et aux individuels.

Projets

La Basse-Plante

La réouverture de certains de ses accès pendant la journée est souhaitable à condition de s'accompagner de :

- la mise en place de dispositifs destinés à interdire le passage des engins motorisés et à ralentir les vélos ;
- d'une redéfinition des horaires d'ouverture et de fermeture qui prenne mieux en compte les attentes des usagers.

Les terrasses du château

- installation d'une vidéo surveillance infrarouge renvoyée vers le PC de sécurité pour contrôler chacun des accès aux terrasses du château.

Le château

- une chaîne logique de sécurité et d'accueil sera introduite : contrôle sécurité (vigipirate), accueil, billetterie, vestiaire, sanitaires accessibles, salle d'attente.
Le service d'accueil et de surveillance et le service des publics participeront à l'élaboration du dispositif à mettre en œuvre pour aboutir à cette nouvelle configuration à court terme, puis à l'issue des travaux de réaménagement du RDC de l'aile nord.
- une nouvelle gestion de la sécurité à l'intérieur du parcours de visite (verrouillage des portes des salles par les guides après chaque passage de groupe) sera mise à l'étude afin de fluidifier la gestion des flux, répondre aux contraintes de sécurité des personnes et faciliter le travail des agents. Celle-ci ne devra pas se faire au détriment de la sécurité des biens.

AMÉLIORER LE CONFORT DE L'ACCUEIL

Bilan

- **Le vestiaire** constitue une difficulté récurrente : sa contenance est faible ; il est tenu par un agent Rmn-Gp pendant les mois de juillet et août. Les agents du service d'accueil et de surveillance l'utilisent dans le cadre du contrôle vigi- pirate pendant le reste de l'année.
- **Les sanitaires du public**, situés au sous-sol, ne sont accessibles que par un escalier assez raide. Des sanitaires ont été aménagés pour les PMR au rez-de-chaussée, mais ne sont accessibles que par l'extérieur, en pénétrant dans la première salle de l'actuel parcours de visite.
- **L'attente des visiteurs** se fait actuellement dans la librairie-boutique.

Projet

L'amélioration du dispositif lié au confort des visiteurs devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'ultime version du schéma directeur de travaux, notamment en ce qui concerne :

- **le vestiaire** : des consignes automatiques en accès libre seront mises à la disposition du public,
- **la rénovation des sanitaires** et leur accessibilité fera l'objet d'une attention particulière,
- **un espace d'attente** confortable.

-D- Actions

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES TOURISTES

On a vu que près de 80 % des visiteurs du château sont des touristes primo-visiteurs. Environ 20 % de ceux-ci sont étrangers. L'amélioration de l'accueil de ces visiteurs passe par :

- une meilleure information en amont grâce au nouveau site internet (en trois langues) et aux réseaux sociaux, à la mise à jour régulière des données concernant le château qui figurent sur les sites à vocation touristique de la région Aquitaine (CRT, CDT, Office du tourisme de Pau...),
- l'amélioration du système de réservation des groupes existant,
- la formation à l'accueil des publics étrangers des personnels du site (opération initiée en 2015),
- la création d'un système fiable d'offres de visites en langues étrangères (espagnol et anglais),
- la création d'outils d'aide à la visite en langues étrangères (applications disponibles à télécharger sur le site du musée).

DÉVELOPPER L'OFFRE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Bilan

Au fil des années, une offre s'est structurée en direction des publics scolaires. Cette offre s'appuie sur les collections permanentes ; elle se renouvelle chaque année en fonction des expositions temporaires qui permettent de décliner des thématiques spécifiques, constituant le fil rouge de l'année.

Annexe n°17 : bilan des actions menées par le service des publics

Projets

L'intégration de l'éducation artistique et culturelle à tous les moments de la vie, de l'enfant au jeune adulte, permet de rattacher à cette catégorie toutes les offres visant plus largement les publics jeunes. Les actions projetées reprennent, en les articulant en fonction de cette nouvelle appréhension du sujet, les offres existantes dans les domaines suivants : formation des enseignants, offre pédagogique annuelle, participation à des projets pédagogiques spécifiques, offres pour les familles, offres pour le hors temps scolaire. Il s'agira donc de :

Consolider, enrichir et diversifier l'offre culturelle existante

- en exploitant les nouvelles ressources que constituent le parc, les jardins, l'architecture extérieure ainsi que les projets à venir dans le domaine des expositions temporaires et des manifestations ;
- en consolidant l'apport des équipes spécialisées du site (conservation, service des jardins) dans la constitution des programmes et de leurs contenus ;
- en créant un réseau d'intervenants extérieurs diversifiés en fonction de la programmation.

Proposer aux correspondants du Ministère de l'Éducation nationale de rendre visibles les réalisations des élèves dans le cadre de projets pédagogiques en lien avec le château, dans les salles d'expositions temporaires de la Maison Baylaucq.

Élargir l'offre destinée aux jeunes dans le cadre du hors temps scolaire dans les mêmes conditions

Pérenniser l'offre pour le public familial pendant les petites vacances et la période estivale et proposer une programmation le dimanche après-midi.

Développer le partenariat avec les collectivités territoriales pour construire des offres transversales dans le domaine patrimonial, architectural et paysager. Le service des affaires culturelles de la Ville de Pau et la Mission Ville d'Art et d'Histoire sont devenus, dès leur création, en 2008, les interlocuteurs privilégiés du château. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour parmi lesquels la célébration du quatrième centenaire de l'assassinat d'Henri IV en 2010, la création d'offres communes dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Le château de Pau qui participe depuis deux ans au CLEAC piloté par la ville de Pau (contrat local d'éducation artistique et culturelle) conclura une convention avec cette collectivité territoriale en 2015.

ACCUEILLIR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Bilan

L'établissement possède une certaine expérience en matière d'accueil des publics en situation de handicap et du champ social :

- prise en charge de façon différenciée des groupes sur rendez-vous, par les agents d'accueil et de surveillance.
- travail mené par le service des publics avec des IME (Instituts médicaux éducatifs) et le Centre Socioculturel des Sourds et Malentendants de Pau et des Pays de l'Adour pour créer des visites et ateliers spécifiques.
- opérations de mécénat ayant permis de faire bénéficier d'activités artistiques et culturelles des publics habituellement éloignés des lieux patrimoniaux. Ainsi le soutien de la Macif en 2012 à l'exposition sur Gaston Fébus a permis de créer des visites et ateliers pour des jeunes de CFA, orientés vers l'approche des métiers des musées en rapport avec leurs filières professionnelles (métiers du bâtiment). À cette occasion ont été également accueillis des groupes du Centre Socioculturel des Sourds et Malentendants, des adultes relevant du champ social, en situation de réinsertion ou issus de l'immigration.
- poursuite des actions correspondant à un partenariat déjà ancien avec l'association « Les Femmes du Hédas » : visites spécifique des expositions temporaires, participation à des projets ciblés, partenariats divers.

Projets

Réorganiser l'accueil des personnes en situation de handicap

- concevoir et proposer de nouveaux outils adaptés aux situations de handicap rencontrées après avoir réactualisé l'inventaire des outils et moyens existants. Ces outils seront créés en lien étroit avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap et les associations travaillant dans le champ social. Leur intégration dans le parcours de visite fera l'objet d'un travail conjoint entre le service des publics, le service d'accueil et de surveillance et la conservation,
- stabiliser une offre pérenne adaptée dans un espace dédié.

Consolider les liens existants avec des organismes et associations œuvrant dans le domaine du champ social et du handicap avec lesquels le château est déjà en partenariat, parfois depuis longtemps, en prévoyant chaque année des accueils ou activités adaptées : Maison des Femmes du Hédas, Croix rouge insertion, etc.

Atteindre de nouveaux publics

Personnes placées sous main de justice et mineurs sous protection judiciaire. Par circulaire du 3 mai 2012, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Justice ont convenu d'un accord de partenariat. Une offre reste à définir dans son contenu et ses modalités de réalisation sont à construire en lien avec les autorités pénitentiaires locales.

ORGANISER UN PROGRAMME RÉGULIER DE MANIFESTATIONS

Bilan

Les manifestations nationales

Le château de Pau participe depuis leur origine aux manifestations à caractère national dans le domaine patrimonial : Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, Rendez-vous aux Jardins. Occasionnellement, en fonction des partenariats qui peuvent être noués, il lui est arrivé de s'associer à la Fête de la Musique, au Printemps des poètes... Au fil des années, budget et organisation de ces manifestations se sont précisées, le château de Pau étant particulièrement fréquenté lors de la Nuit des Musées et des Journées du Patrimoine. Pour ce dernier événement restent encore à réaliser des progrès dans l'amplitude de l'ouverture du monument au public.

Les manifestations organisées par le château

« **Livres au château** » cette manifestation très suivie et appréciée se déroule depuis plus de quinze ans, chaque dernier samedi de janvier. Placée sous la double présidence du maire de Pau et de Monsieur Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut, la journée s'organise en café littéraire le matin et en conférences l'après-midi. Y sont présentées des publications en relation avec les thématiques développées au château (catalogues d'expositions temporaires, ouvrages récemment édités ou réédités) ; elle s'articule en tables rondes et favorise les échanges entre public et spécialistes. Cette journée s'achève en général par un cocktail suivi d'un concert.

Concerts, spectacles de danse : la musique et les arts du spectacle constituent une composante essentielle du patrimoine immatériel du château de Pau. Gaston Fébus (1331-1391), comte de Foix et vicomte de Béarn héritier des princes troubadours occitans et devancier des princes de la Renaissance, tint une cour fastueuse où les arts, et notamment la musique jusque dans ses recherches les plus contemporaines, occupaient une place de choix. Un siècle et demi plus tard, la très brillante cour de Navarre fut à l'origine de l'émergence à Nérac, Pau, Orthez, de deux genres aussi différents que le ballet de cour et le psaume protestant. Le château de Pau, désireux d'explorer ce domaine des arts, inscrit régulièrement dans sa programmation spectacles de danse et concerts de musique ancienne et baroque.

Projets

Création de rencontres publiques et régulières de musique ancienne, Renaissance et baroque autour de la personnalité d'Henri IV ainsi que de l'histoire artistique et politique représentée au château de Pau et en Béarn, des deux derniers siècles du Moyen Âge aux débuts de l'époque baroque. Une attention toute particulière sera portée à l'arc chronologique allant du XV^e au XVII^e siècle et aux liens unissant l'expression musicale aux grands faits de l'histoire et de la civilisation. Ce projet s'appuie sur un partenariat administratif (à développer) avec la Ville de Pau et la CDA de Pau-Pyrénées, un partenariat scientifique avec l'Université Bordeaux III, l'Institut Occitan et le conservatoire de musique et de danse de Pau, et un partenariat pédagogique à construire avec les services relevant du Ministère de l'Éducation nationale.

Création de manifestations régulières en période estivale dans le parc du château

Spectacles équestres

En partenariat avec les haras nationaux de Pau Gelos, deux spectacles équestres (2003 et 2008) avaient recueilli un vif succès auprès du public. Il serait donc opportun de pouvoir pérenniser ce type de proposition. L'organisation de ces spectacles présente toutefois des difficultés de logistique considérables qui doivent être levées avant de songer à une programmation régulière. Le parc et la Basse-Plante pourront être également le lieu de présentation d'attelages (spécialité tout à la fois sportive et artistique très prisée dans la région)

Spectacle de rue

L'accueil de la troupe des Noctiluques par une commune voisine du parc et son intervention sur une partie de celui-ci a démontré la possibilité pour une troupe de spectacle vivant de créer l'événement sur une journée ou une soirée.

Pour ces types de manifestation il sera indispensable de régler au préalable avec le CMN et la Rmn les questions de billetterie qui posent un problème récurrent quand le SCN organise des manifestations qui lui sont propres.

Expositions/ installations d'art contemporain dans la Basse-Plante

Ce type d'événement a déjà été testé en partenariat avec la Ville d'Art et d'Histoire et le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain relevant de la CDA de Pau-Pyrénées, et récemment inauguré à proximité du parc du château. Il rencontre un succès certain et permet de toucher d'autres types de publics que les visiteurs du musée national.

Présentation de voitures anciennes

Pau possède un circuit automobile urbain et un grand prix historique dont les courses se déroulent à une semaine d'intervalle. Ces deux manifestations attirent dans la ville un nombreux public d'amateurs ou de spécialistes. La présentation de véhicules anciens au château, dans la cour d'honneur (déjà testée ponctuellement), ou à la Basse-Plante, permettrait de faire participer l'établissement à un moment fort pour la ville, tout en lui permettant de toucher de nouveaux publics.

-E- Renforcer le service des publics

LE SERVICE DES PUBLICS : ORGANISATION ET MISSIONS

Le service des publics s'est constitué en 2000. Il comptait un enseignant mis à disposition par le Ministère de l'Éducation Nationale et deux agents : le premier chargé des activités scolaires et hors temps scolaires, réservation des groupes, construction des animations avec la conférencière Rmn, réalisation des documents d'accompagnement ; le second chargé des activités liées au tourisme (promotion, élaboration de « produits » de partenariats, réservations). En décembre 2008, le Ministère de l'Éducation nationale a interrompu la mise à disposition de l'enseignant.

En mai 2008, un ISCP, issu du concours, a été nommé chef du service des publics.

La place du service des publics dans l'organigramme à l'intérieur du pôle conservation, collections, diffusion culturelle reflète les liens étroits qui existent entre le domaine scientifique et celui de la médiation. Elle est garante de la qualité des contenus mis en forme et adaptés pour les différents publics. De même, le rapprochement du service des publics et du service des jardins à l'intérieur du même pôle témoigne de l'importance attachée à la valorisation du domaine national.

Le service des publics est l'interlocuteur privilégié des correspondants du Ministère de l'Éducation nationale avec lesquels il conçoit ses propositions en direction du monde éducatif. Il est la cheville ouvrière des actions en direction de la ville, de la CDA, de la Ville d'Art et d'Histoire, du hors temps scolaire, des associations représentatives du champ social.

Par ses interventions dans le domaine de la recherche des publics touristiques, il intervient aussi directement auprès des entreprises réceptives (propositions intégrées dans des produits touristiques) ainsi que des structures chargées d'animer cette activité économique (OT, SI, CDT, gîtes de France et autres).

MOYENS AU 1^{ER} JUIN 2015

Les activités du service des publics (politique des publics, éducation artistique et culturelle, événementiel, communication et mécénat) se sont considérablement développées depuis 2008. En 2013 d'importantes évolutions sont intervenues, occasionnant un surcroît de travail :

- prise en charge de la programmation des activités et événements sur le Parc et les Jardins depuis avril 2013,
- ouverture de la Maison Baylaucq (novembre 2013) avec création de nouveaux locaux pédagogiques, augmentation du volume de programmation des activités,
- intensification des relations avec la CDA et la Ville d'Art et d'Histoire qui se traduit par l'émergence de projets nombreux et variés,
- alimentation du site internet et des réseaux sociaux depuis l'automne 2014.

PROJET : DES MOYENS ACCRUS POUR UN SERVICE RENFORCÉ

Pour donner corps aux programmes ambitieux de médiation culturelle envisagés, le service des publics devra être renforcé par :

- un agent par redéploiement interne ; son affectation, grâce à la redéfinition des missions à l'intérieur du service des publics permettra au chef de service de déléguer la logistique des activités et manifestations organisées dans l'établissement qui lui incombe aujourd'hui.
- l'augmentation de la quotité de travail de la conférencière, le renforcement du volume d'heures de conférenciers ponctuels, le recours à des prestations extérieures dans le cas d'animations et d'événements spécifiques.
- la redéfinition du mode de collaboration inter-services pour optimiser la fréquentation et les conditions d'accueil du public.

Enfin, la création d'un service de communication à part entière dont le titulaire sera également chargé de rechercher et gérer le mécénat pour l'établissement, professionnaliser ce secteur d'activités et permettra au chef du service des publics de se recentrer sur les missions de développement de l'offre culturelle et de recherche des publics qui lui sont assignées.

V AUDIENCE ET RAYONNEMENT



-A- Audience et rayonnement destinataires

RAYONNEMENT HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

Bilan

Le rayonnement du Musée national et domaine du château de Pau sur le plan scientifique tient d'abord au personnage même qui imprègne l'histoire du monument et de ses collections, Henri IV. Son importance dans l'histoire et les arts au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, tout comme l'impulsion qu'il a donnée à une véritable politique d'implantation extra-européenne confèrent à son règne un rayonnement international.

La perception de ce roi au plan national prend en compte ces éléments tout en privilégiant toutefois l'image du roi pacificateur qui restitue la prospérité à la France ruinée par plusieurs décennies de guerres civiles et religieuses et lui assure le retour à une coexistence pacifique. La légende du bon roi Henri, incarnée dans l'objet emblématique conservé au château, le berceau-carapace, demeure l'un des éléments d'attraction majeure pour les visiteurs du musée. Cet intérêt s'est d'ailleurs traduit en 2010 par une fréquentation importante des manifestations organisées au château.

Au-delà du personnage d'Henri IV, les riches collections du château de Pau, et notamment les collections d'arts graphiques et la bibliothèque ancienne, font de l'établissement un lieu-ressource pour l'étude du XVI^e siècle européen sur les plans tant historique que religieux, politique, artistique ou littéraire. En témoignent les nombreux colloques internationaux, expositions et publications réalisés à l'initiative de l'établissement ou avec sa participation. Par exemple, le château de Pau a été étroitement associé à la création de l'exposition virtuelle « Henri IV, le règne interrompu » réalisée en 2010 par les Commémorations nationales (participation au comité scientifique), fournissant une part conséquente des contenus et de l'iconographie présente sur ce site. Toujours en 2010, le château a répondu favorablement à cinquante demandes de prêts d'œuvres pour des expositions nationales et européennes.

Au fil des années s'est dégagé un second axe de rayonnement scientifique en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, mais aussi d'autres partenaires scientifiques, autour du personnage de Gaston Fébus, du *Livre de la Chasse* et plus largement de la littérature médiévale. Une grande exposition en 2012, plusieurs colloques internationaux ont permis un travail collaboratif avec un autre musée national (Cluny), les Archives Nationales et plusieurs universités françaises et européennes. La politique scientifique de l'établissement (Partie II-E) décrit l'ensemble de ces relations tissées au fil des années.

Les membres de la petite équipe scientifique du Musée national et domaine du château de Pau, outre leur participation aux manifestations évoquées ci-dessus, apportent leur expertise au sein de commissions nationales, régionales et départementales.

Le directeur est :

- membre du Comité français d'Histoire de l'Art / Comité international d'histoire de l'art (depuis 2011)
- président de la Commission des acquisitions d'œuvres des musées nationaux pour les musées châteaux

- membre de la Commission des acquisitions d'œuvres de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles et de la délégation permanente de cette commission.

La conservatrice en chef du patrimoine est :

- membre de la Commission scientifique régionale de restauration des collections des musées de France (Aquitaine) ;
- membre du Comité scientifique du Site Majeur de Nérac.
- membre suppléant de la Commission départementale des Antiquités et Objets d'art des Pyrénées-Atlantiques ;

La chargée de mission recherche est :

- Conservateur des Antiquités et Objets d'Art pour les Pyrénées-Atlantiques (depuis 2011)
- expert judiciaire près la cour d'Appel de Pau dans les spécialités Arts graphiques (depuis 2009) et Peintures (depuis 2013).

RAYONNEMENT LOCAL

Bilan

Le château de Pau, lieu de naissance du futur roi de France et de Navarre, Henri IV, est l'un des symboles de la ville de Pau et du Béarn. Il domine de sa masse imposante l'éperon ouest sur lequel il est bâti et à partir duquel la ville s'est développée. Il fait ainsi partie du paysage familier et chaque habitant du Béarn, même s'il n'en est pas un visiteur assidu, se l'est approprié et s'intéresse aux travaux qui s'y déroulent (bâtiments, parc et jardins). La presse écrite locale, France Bleu Béarn, France 3 rendent régulièrement compte de son actualité, de ses activités, des manifestations et événements qui y sont organisés.

Depuis peu, le développement de partenariats avec la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées et les communes voisines, la participation à des opérations organisées avec les institutions culturelles locales sur le territoire (CLEAC) contribuent à accroître l'attractivité de l'établissement pour les populations visiteuses comme non visiteuses. L'exposition sur *Le trésor de Lescar* (2015) ou la participation du château à l'opération *Mai aux Jardins* (2015) en témoignent.

Il faut d'ailleurs souligner qu'à l'occasion, ces actions peuvent avoir une résonance nationale (lancement de l'opération *Mai aux Jardins* sur France Inter, participation au Téléthon en 2012 retransmis sur France 2).

RAYONNEMENT TOURISTIQUE

Bilan

L'étude pour le développement des publics du musée national du château de Pau réalisée par l'agence « Le Troisième pôle », relevait déjà en 2005 que le périmètre d'attraction touristique de Pau (et donc du château) était à penser à une échelle départementale, le public « nomade » acceptant de se déplacer sur de nombreux kilomètres pour découvrir des activités touristiques.

En 2015, bien qu'aucune étude n'ait renouvelé ces données, on peut noter que :

- au plan départemental, la visite du château de Pau est présentée comme incontournable sur le site officiel du Tourisme et des congrès de Pau ainsi que du comité départemental du Tourisme. L'Office du tourisme de Pau et de la CDA communique largement sur le château et incite les touristes à visiter cet élément patrimonial majeur du Béarn. Par convention avec la Rmn-Gp, il commercialise les billets d'entrée au musée.

Le service des publics (pôle tourisme) diffuse de son côté l'information sur le château de Pau dans un périmètre de 150 à 200 kilomètres autour de Pau, incluant les zones limitrophes des départements voisins (Haute-Pyrénées, Gers, Landes).

– au plan régional, en revanche, il apparaît que le château de Pau manque de visibilité: ainsi, à titre d'exemple, il est très difficile à repérer sur le site du CRT (comité régional du tourisme) d'Aquitaine.

– aux plans national et international, l'établissement bénéficie d'excellents retours dans les guides imprimés ou en ligne. Noté 4/5 par le site TripAdvisor qui lui a décerné un certificat d'excellence, il affiche trois étoiles dans le guide du routard du Béarn et du Pays Basque, deux étoiles dans le guide vert Michelin.

Ainsi les touristes français et étrangers séjournant en Béarn ou dans les départements voisins sont-ils fortement incités à effectuer la visite du château de Pau.

Le rayonnement touristique est également transfrontalier: la fréquentation des publics espagnols de proximité (Saragosse, capitale de l'Aragon est à 150 kilomètres de Pau) est importante, notamment pendant les vacances de Pâques. Il touche les jeunes espagnols, soit en voyages scolaires soit lors de séjours d'échanges entre établissements français et espagnols.

PROJET : AUGMENTER L'AUDIENCE ET LE RAYONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Les objectifs proposés dans les trois domaines identifiés s'inscrivent dans la continuité des actions proposées tout au long de ce document, leur réalisation entraînant par voie de conséquence le développement de la notoriété, de l'audience et du rayonnement de l'établissement. Ils visent à :

augmenter la visibilité des actions menées dans le domaine scientifique par la mise en œuvre des orientations préconisées dans ce PSC (Partie II–E),

développer la fréquentation touristique par un meilleur repérage dans l'espace régional pour :

- **améliorer la visibilité du château** sur le site du Comité régional du tourisme d'Aquitaine.
- **améliorer la visibilité et le classement du château** dans les principaux guides de voyage.
- **instaurer des relations régulières avec la Maison de l'Aquitaine** à Paris et notamment à l'occasion des expositions temporaires,

s'associer régulièrement aux opérations menées à l'international par l'office du tourisme de Pau et notamment en direction de l'Espagne (Pampelune et Saragosse),

poursuivre et approfondir les actions en direction des publics de proximité qui contribuent au rayonnement local de l'établissement telles que proposées dans la partie IV–D du PSC.

-C- Partenariats et réseaux

Sur le plan administratif, le SCN Musée national et domaine du château de Pau relève du Service des musées de France, Direction générale des patrimoines, au sein du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il est intégré dans le réseau des musées de France, des châteaux-musées, des monuments historiques, de la Rmn-Gp.

Le premier PSC du Musée national du château de Pau affichait déjà l'ambition de s'appuyer sur un réseau de partenaires pour construire une offre diversifiée et pérenne, qui, au-delà de réalisations ponctuelles, permettrait d'accroître son rayonnement et son aire de diffusion, grâce à la mutualisation des moyens.

Quinze ans plus tard on constate que cette ambition a trouvé une réalisation concrète dans plusieurs domaines, même si ces résultats ne doivent pas faire oublier toutefois la difficulté de pérenniser les partenariats noués avec les collectivités locales: conseil régional, conseil général et dans une moindre mesure communes et communauté d'agglomération.

POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Bilan

Rappelons pour mémoire certains éléments développés dans la partie II–E de ce document: le Musée national et domaine du château de Pau est lié par convention à deux universités françaises: l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (1998) et l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III (2010).

Les activités encadrées par ces conventions portent sur :

- la co-organisation: commissions scientifiques et accueil de colloques et de journées d'étude
- les communications scientifiques et conférences
- le tutorat et l'encadrement d'étudiants et de doctorants
- des modules d'enseignement auprès de groupes d'étudiants.
- l'organisation d'expositions conjointes
- la participation aux catalogues d'exposition et à l'édition d'actes de colloques et de journées d'études

Des relations suivies entre l'établissement et le pôle muséal de Florence (depuis 2010), le château de Nérac (depuis 2012) et l'Université de Bari (depuis 2013) constituent le prélude à de nouvelles conventions.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Bilan

L'établissement est représenté au sein du comité directeur de l'office du tourisme communautaire depuis 1995 avec une brève interruption entre 2010 et 2014.

L'office du tourisme, situé en centre-ville, met gracieusement à disposition de l'établissement une de ses vitrines pour lui permettre de présenter son offre culturelle et assure sa promotion dans les

salons touristiques français et étrangers auxquels il participe.
Les outils promotionnels de la ville de Pau incluent systématiquement le château de Pau.
Le service des publics de l'établissement a su tisser avec plusieurs acteurs touristiques locaux des liens réguliers qui ont abouti à la création d'une offre commune spécifique proposée aux caristes et organisateurs de voyage.

DANS LE DOMAINE CULTUREL

Bilan

Les commémorations du quatrième centenaire de l'assassinat d'Henri IV en 2010 ont intensifié les partenariats engagés depuis longtemps avec la ville de Pau. L'obtention du label ville d'art et d'histoire, la création d'un service des affaires culturelles rassemblant sous son autorité établissements culturels et d'enseignements sont autant d'éléments qui ont favorisé l'émergence d'un partenariat formalisé (ou en voie de l'être) par une convention. Celui-ci se traduit en actions ciblées vers les publics jeunes dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, en installations d'art contemporain sur le domaine, en collaborations lors de manifestations nationales (Nuit des Musées, Journées du Patri-moine, Rendez-vous aux jardins) ou de création d'événementiel.
Autant d'actions appelées à se pérenniser et à s'enrichir.

LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Bilan

Le bilan des actions menées en direction des publics spécifiques (partie IV-D) fait apparaître, sans insister, la multiplicité des réseaux mis en œuvre à cette occasion. Dans le domaine du champ social, il rappelle le compagnonnage déjà ancien avec l'association la *Maison des Femmes du Hédas*. Bien d'autres se sont concrétisés, le temps d'un projet (MACIF) ou de façon récurrente avec les Francas par exemple (convention signée en 2008) qui, chaque année, participent à l'opération *Les portes du temps*.

Plus récemment, les contacts avec des IME, ou une association de malentendants ont permis de construire et d'adapter des visites spécifiques pour ces publics atteints de handicap.

Annexe n°21 : liste des partenariats et réseaux

PROJET : CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LES RÉSEAUX

La stabilisation des partenariats les plus actifs sous forme de convention, **la réactualisation des conventions les plus anciennes** sont à l'ordre du jour des prochains mois.

De nombreux projets dans le domaine de l'accueil des publics notamment, s'inscrivent dans la mutualisation des savoir-faire et des moyens des intervenants et partenaires.

Il conviendra donc de

- **se livrer à une étude prospective de nouveaux partenaires susceptibles de contribuer à ces projets** ;
- **constituer et alimenter une base de données « partenaires »** pour maintenir le lien, le réactiver à l'occasion de nouveaux projets et toucher les segments de publics appartenant à ces réseaux.

-D- Communiquer

COMMUNICATION EXTERNE : BILAN

Pilotage de la communication

À l'exception des expositions Rmn-Gp, le chef du service des publics définit et réalise la communication de l'établissement. Il s'agit pour l'essentiel d'une communication qui lui est propre et qu'il maîtrise d'un bout à l'autre. Celle-ci concerne presque exclusivement la programmation culturelle, l'événementiel, l'actualité du musée et des jardins (travaux par exemple). Il s'agit de promouvoir les activités de l'établissement au fur et à mesure de leur occurrence.

Aucune étude n'a, jusqu'à présent, été menée sur la perception qu'avait le public de cette communication, ni sur l'image qui s'en dégageait.

Nature de la communication

Elle cible les médias appropriés en fonction de la nature de l'événement. Elle inclut les acteurs culturels et les institutions, relais de communication et/ou pourvoyeurs de public.

Dans certains cas, cette communication peut être groupée avec d'autres partenaires institutionnels ou non (manifestations, expositions). Dans le cas des expositions organisées par la Rmn-Gp, le service des publics intervient en appui du service de communication de la Rmn-Gp pour la gestion du dossier avec les intervenants locaux.

Canaux

- **le gestionnaire de contacts** : le musée s'est doté en 2009 d'un gestionnaire de contacts et l'utilisation du e-mailing et de la newsletter qui lui sont associés permet d'informer un public amateur repéré de l'événementiel de l'établissement.
- **le site internet** : sa vétusté le rendait difficile à tenir à jour. Sa refonte totale a été réalisée en 2014. Sa gestion, plus souple que celle du site précédent, permet d'intégrer directement mises à jour et nouveaux contenus.
- **les réseaux sociaux** : la possibilité donnée à l'établissement de s'inscrire sur les réseaux sociaux accompagne la rénovation du site internet. Elle permet de communiquer en temps réel sur l'actualité et l'événementiel du château. Actuellement, l'établissement est présent sur Facebook et Twitter. Il le sera prochainement sur Pinterest et Dailymotion.
- **un carnet de contacts presse** (locaux et régionaux).
- **le repérage des « facilitateurs »**, Université, Université du temps libre, Centrifugeuse (maison de l'étudiant), réseau des médiathèques, Mission Ville d'art et d'histoire, office du tourisme, service communication de l'agglomération et de la ville, Pavillon de l'architecture...
- **des outils dédiés** : outre les supports déjà mentionnés au chapitre précédent (programme quadri-mestriel, flyers de rappel de manifestations et d'événements, offres pédagogiques), il existe aussi :
 - . une plaquette trilingue de présentation du château, diffusés dans les offices du tourisme, Syndicats d'Initiative, campings, hôtels, villages vacances, bases de loisirs des départements 64, 65, 32, 40.
 - . un dossier de presse trilingue mis en ligne sur le site internet du musée ; il peut être imprimé à la demande.

COMMUNICATION INTERNE : BILAN

Elle a pour but de tenir le personnel informé sur les projets, de rendre compte de l'activité, d'informer sur l'actualité de l'établissement. Elle se fait par le biais du réseau informatique, par voie d'affichage, par distribution d'une petite gazette ou encore en direct, lors de réunions d'information.

Il existe plusieurs outils destinés à faciliter la circulation des informations en interne :

- des outils numériques partagés entre les services (POL (plan d'occupation des locaux), frise mensuelle des événements culturels, bulletin trimestriel d'information du personnel, diffusion de l'utilisation de « Télémac » agenda partagé numérique notamment pour les réservations de visites ;
- diffusion, avant chaque événement, de son déroulé ainsi que des consignes et informations le concernant ;
- création d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants ;
- feuillet d'informations hebdomadaire à l'attention des personnels du service d'accueil de surveillance ;
- « briefs » quotidiens des personnels d'accueil et de surveillance du musée.

Avec la nouvelle organisation des services, se sont structurées des réunions opérationnelles hebdomadaires. Il apparaît néanmoins que ce dispositif est encore insuffisant pour véhiculer l'information auprès de l'ensemble du personnel.

PROJET : CRÉER UNE COMMUNICATION MODERNE ET PERFORMANTE

Le rayonnement de l'établissement est encore trop souvent limité au niveau régional. Pour développer la notoriété et le rayonnement de l'établissement tant au niveau national qu'international, il convient de :

- **Professionnaliser la fonction** par la création d'un poste dont le titulaire sera également en charge de la recherche de mécénat. Il gèrera l'outil internet, les réseaux sociaux ainsi qu'une newsletter (encore à naître). Cette communication rapide, réactive touchera des publics jeunes, jusque-là hors des champs de la communication traditionnelle de l'établissement. Il centralisera et réorganisera les outils dont la gestion est aujourd'hui répartie entre plusieurs services.
- **Construire un plan de communication externe** pour définir la stratégie de communication de l'établissement en concertation avec la direction :
 - . image(s) à donner, grands axes à privilégier, moyens à prévoir : si la figure d'Henri IV apparaît incontournable en termes de communication comment enrichir cette thématique en la déclinant (autres personnages marquants, paysage et patrimoine, vie de cour...).
 - . sélection et veille sur les supports retenus (presse, sites internet, guides touristiques...)

Ce travail s'accompagnera de la création d'une base d'images de communication de qualité et dans différentes définitions permettant leur incrémentation sur différents supports.

- **Construire un plan de communication interne**, concevoir un (des) outil(s) de communication interne(s) pour fédérer les équipes autour des projets, manifestations et événements de l'établissement.

- **Renouveler l'identité et la charte graphique du site**

L'identité graphique actuelle a plus de vingt ans d'existence. Elle ne renvoie donc pas à l'établissement avec ses prolongements que sont, depuis 2013, le parc et les jardins ainsi que la Maison Baylaucq. L'apparition de nouveaux outils de communication (site web et réseaux sociaux en 2014), la nécessité de renouveler et d'étendre la signalétique extérieure et intérieure (informative, directionnelle, historique) rendent prioritaire la création préalable d'une identité graphique homogène et déclinable sur tous supports.

- **Réactiver la recherche de mécénat**

Le développement de l'audience et du rayonnement de l'établissement contribuera à augmenter sa visibilité et son attractivité. Elle s'accompagnera d'une nouvelle approche du tissu économique local et des attentes des entreprises en termes de contreparties. Leur diversification incluant le parc et les jardins, les modalités des privatisations d'espace dans le respect de la sécurité des œuvres seront soigneusement explorées.

La perspective de restaurations de salles et de création de nouveaux espaces muséographiques, le développement des actions en direction des publics sont autant de domaines susceptibles de motiver d'éventuels mécènes.

VI MOYENS



-A- Moyens

La mise en œuvre des projets évoqués tout au long de ce document entrelace des moyens de toute nature en investissement, fonctionnement, renforcement des équipes, concertation avec des partenaires aussi divers que les collectivités territoriales, la Rmn-Gp, le CMN.

INVESTISSEMENT

Le projet défendu dans cette réactualisation du PSC se projette à l'horizon 2020-2025 dans le domaine de la redistribution des espaces et réaménagements intérieurs, du traitement des conditions climatiques du bâtiment, de l'amélioration des conditions de conservation préventive, de l'amélioration des conditions d'accueil des publics, de la diversification des offres.

La réactualisation de l'étude pour un schéma directeur d'aménagement du château remise en 2010 **et le recrutement d'une AMO technique, constituent le préalable indispensable à toute autre opération**

Cette première étape se conclura par la programmation et le phasage des travaux à prévoir en fonction des priorités, ainsi qu'une évaluation de leur coût.

Des opérations sont aujourd'hui programmées (ou en voie de l'être) dans les perspectives inscrites dans le schéma directeur de travaux remis en 2010

- la transformation du mode d'alimentation des installations de chauffage (passage du fioul au gaz) et extension du réseau (travaux prévus en juin 2015).
- le remplacement des serres vétustes du service des jardins et la rénovation de la salle de repos des jardiniers qui y est liée (2016).
- la rénovation du PC de sécurité, aménagement d'une base vie, la rénovation des locaux techniques et la création d'une salle blanche (RDC- SS de la Tour Napoléon III). Cette opération est en cours d'élaboration pour une réalisation 2016-2017.
- l'amélioration du dispositif de sûreté, dans le cadre de la fin des travaux de restauration de la cour d'honneur, les devis de rénovation de la vidéosurveillance périphérique et du vidéo-portier seront transmis au service des musées dès la fin du premier semestre 2015.
- la rénovation de salles destinées à la visite (salon Bernadotte, salle Marquet de Vasselot).
- l'amélioration du dispositif de lutte contre l'incendie.

Le renouvellement de l'identité graphique et de la signalétique de l'établissement est une urgence soulignée en parties IV-C et V- D du PSC.

Il devra faire l'objet d'une programmation rapide sur les crédits d'investissement et se poursuivre par la programmation des crédits nécessaires à la création des signalétiques appropriées aux différents secteurs de l'établissement.

Numérique et multimédia

L'utilisation du numérique et des outils multimédias irrigue le PSC réactualisé. La réalisation de cette partie du projet suppose :

- La création de l'infrastructure nécessaire au développement des outils.** Celle-ci devra :
 - tenir compte des techniques mises en œuvre depuis de nombreuses années par la CDA de

- Pau-Pyrénées pour favoriser l'accès au THD ;
- prévoir leur articulation avec les outils développés par la Rmn-Gp (site web et applications) ;
- veiller au respect des contraintes de sécurité édictées par la sous-direction des systèmes d'information (SDSI) du ministère de la culture.

L'organisation de campagnes de numérisation pour alimenter les outils numériques et multimédias (bases de données sur les collections, parcours des collections en ligne, jeux, outils pédagogiques ...).

Le financement des outils et supports numériques eux-mêmes ainsi que de la réalisation de leurs contenus.

Poursuite de la restauration du domaine

Si les opérations de poursuite de la restauration et de la valorisation du domaine sont à priori bien inscrites dans les objectifs du service du patrimoine de la DGPAT, il conviendra néanmoins de se coordonner avec ce service et de s'interroger sur la maîtrise d'ouvrage de l'étude pour l'élaboration d'un plan de gestion du parc et des jardins qui est hautement souhaitable.

RESTAURATION DES COLLECTIONS

Si la dotation actuelle, dans le domaine de la conservation préventive et de la restauration des collections, a été jusqu'à présent suffisante, l'ouverture future de chantiers d'aménagement de réserves aux normes, de restauration des salles des appartements historiques, l'ouverture de nouvelles salles dans le cadre de la création du parcours henricien notamment, devront s'accompagner d'un effort significatif dans ce secteur.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT (SUR FONCTIONNEMENT)

Après deux ans de gestion des crédits d'entretien du site fusionné, auxquels viennent s'ajouter les coûts liés à l'exploitation de la Maison Baylaucq, il apparaît que les moyens alloués ne permettent pas d'assurer cet entretien de façon satisfaisante.

Par exemple, si la taille annuelle des arbres de la Basse-Plante a bien été prise en compte dans les transferts de crédits en 2013 (20 000 € TTC), en revanche la taille quinquennale d'un alignement de platanes (57 000 € TTC), elle, ne l'a pas été.

De même, l'entretien quinquennal des huisseries et grilles donnant sur la cour d'honneur s'élève à environ 15 000 € ; le remplacement des têtes de détection incendie (tous les six ans) est évalué à 18 000 €.

S'y ajoutent les opérations de réparation pour remédier à des altérations en cours, fréquentes sur un site de cette nature.

L'élaboration d'un tableau de gestion du bâtiment déjà évoqué (partie I – C) permettra de prévoir et budgéter de façon pluriannuelle les interventions liées à l'entretien et à la maintenance.

Celui-ci permettra de donner des bases précises à la **réévaluation indispensable de la dotation de fonctionnement pour l'entretien et la maintenance de l'établissement.**

CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT

Hors rémunération des personnels assumée par le secrétariat général du MCC, ils sont notifiés et délégués par la Direction générale des Patrimoines et évalués chaque année sur la base de la consommation de l'année n-1.

S'y ajoute un fonds de concours servi par la Rmn-Gp, rétrocession de 4 % des recettes (billetterie et commercial) perçus sur le site l'année précédente. Les crédits notifiés sur les trois dernières années se répartissent comme suit :

2012 : 404 000€ + 41 851 € (fonds de concours Rmn-Gp 2010 et 2011 cumulés)

2013 : 630 000€ + 19 813 € (fonds de concours Rmn-Gp 2012)

2014 : 627 187€ (pas de versement du fonds de concours Rmn-Gp 2013)

L'augmentation intervenue entre 2012 et 2013 correspond au changement de périmètre du SCN qui inclut depuis le 27 avril 2013 les services du domaine, dont les crédits étaient auparavant gérés par la DRAC d'Aquitaine.

Le développement de projets liés à la valorisation des collections et l'accueil des publics, à la modernisation des outils de travail des services techniques (véhicules des services des jardins, de la régie des œuvres, du service d'accueil et de surveillance, machines-outils) entraînera des besoins de **réévaluation de la dotation de fonctionnement**.

Annexe n°20 : budgets de fonctionnement 2013 et 2014

AUTRE RESSOURCE : LE MÉCÉNAT

Celui-ci provient de plusieurs sources :

- **les visites privilège et la privatisation d'espaces** : cette dernière concerne les salles prestigieuses du rez-de-chaussée de l'aile sud (salle des Cent Couverts, salle des Officiers de service), le plus souvent pour un dîner de gala.
Ces salles font partie du parcours de visite. Chaque opération de privatisation implique le démontage et le rangement du mobilier qui y est présenté ; ces manipulations fréquentes ne sont pas sans incidence sur la conservation des collections.
Ces salles abritent aussi des expositions temporaires du musée et sont ainsi indisponibles quatre à cinq mois par an.
Ces deux données réduisent considérablement la capacité de l'établissement à privatiser ses espaces intérieurs. Le développement des ressources implique de diversifier les offres en ouvrant à la privatisation d'autres espaces tels les salons du premier niveau ainsi que les extérieurs déjà restaurés (terrasses, cour d'honneur).
- **la recherche de mécénat par la Rmn-Gp** pour compléter le budget des expositions temporaires : le mécénat obtenu pour les expositions temporaires organisées par la Rmn-Gp fluctue entre 40 000 et 60 000 €. Outre les contreparties habituelles (invitations, catalogues) les mécènes peuvent privatiser les salles de prestige du château pour y organiser des réceptions. Certains d'entre eux souhaitent également que soient organisées des visites privées de l'exposition et/ou des collections permanentes ainsi que des activités artistiques pour les publics qu'ils désignent (champ social, public en situation de handicap, jeunes en formation...).
- **la constitution d'un club de mécènes** : les tentatives faites par le musée pour structurer un apport régulier de mécénat soit par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau (CCI), soit grâce à la constitution d'un club de mécènes se sont soldées jusqu'à présent par des échecs.

Les ressources en termes de mécénat sont donc aujourd'hui irrégulières et de faible importance. Si des contacts ont déjà été pris – qui ont reçu un accueil encourageant – pour développer cette ressource, ils restent encore à concrétiser.

Les difficultés dues aux conditions économiques actuelles ne doivent pas être sous-estimées.

RESSOURCES HUMAINES

Organisation

L'organigramme validé par le CT de la direction générale des patrimoines au mois de septembre 2013, prend en compte le rattachement des services du domaine au SCN Musée national et domaine

du château de Pau créé en avril 2013. Il propose une organisation des services en deux grands pôles : pilotage, ressources et moyens / conservation, collections et diffusion culturelle.

À l'intérieur de ces pôles, la plupart des services est désormais dotée d'un chef de service de catégorie A (ce qui n'était pas le cas précédemment).

Effectifs au 1^{er} juin 2015

L'établissement compte un effectif de 79,9 ETP, tous services confondus pour 80 agents. Trois postes résultent d'un renfort d'effectifs induit par la fusion survenue en 2013.

Cet effectif est composé d'hommes à 71 % ; 7 agents ont plus de soixante ans, et 42 se situent dans une tranche d'âge comprise entre 50 et 59 ans.

La pyramide des âges témoigne donc du vieillissement des équipes avec ses conséquences. On peut aussi regretter leur insuffisante féminisation.

Le service d'accueil et de surveillance compte, à lui seul, 39 agents (38 ETP) affectés au service de jour pour une ouverture du domaine et du musée 7 jours sur 7 tout au long de l'année (exceptés le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre pour le musée).

Il capitalise ainsi plus de la moitié des effectifs de l'établissement, le reste se répartissant entre les autres services dont certains sont réduits à la portion congrue (1 seul agent parfois).

Annexe n°19 : organigramme et effectifs au 1^{er} juin 2015

Moyens en personnel

L'ensemble des projets évoqués dans ce document, diversification de l'offre en direction des publics (extensions du parcours actuel, création de nouveaux parcours, introduction de la visite libre ...), augmentation du rayonnement de l'établissement, conservation, maintenance des installations et gestion du bâtiment, gestion administrative et financière, ne pourront pas se concrétiser avec des moyens réduits ou même constants.

Il conviendra donc de se livrer à une analyse détaillée avec le service des ressources humaines de la DGPAT des besoins et des redéploiements possibles ces prochaines années.

Les priorités de l'établissement portent aujourd'hui sur :

La création d'un service de communication (ISCP- CAT A). Ce nouveau poste répondra aux exigences d'une communication professionnelle et efficace, voir partie V-D.

La création d'un poste de TSC (spécialité Maintenance) pour le service Maintenance/Travaux
Si la création en 2013 d'un poste de responsable des travaux et de la maintenance vient combler un besoin évoqué depuis de nombreuses années, il a permis de constater que l'agent titulaire du poste ne pouvait pas, à lui seul, gérer la totalité des dossiers de l'établissement engagé dans une importante campagne de rénovation, et cela d'autant moins que viennent s'ajouter aux problématiques du château celles du domaine.

Cinq agents affectés dans différents services apportent aujourd'hui leur contribution à la maintenance du bâtiment et des installations techniques. Cette dispersion d'une mission unique nuit à la cohérence du traitement des dossiers. Deux agents sur les cinq mentionnés feront valoir leur droit à la retraite l'un en 2016, l'autre en 2017.

L'affectation d'un troisième conservateur pour renforcer le pôle conservation compte tenu de l'ensemble des projets portant sur les collections, leur valorisation et la politique scientifique.

Un renfort circonstancié dans le domaine de la recherche, pour faire suite à une demande, exprimée depuis longtemps ; l'octroi de vacations scientifiques ou d'un contrat spécifique suffirait à tenir compte de cette nécessité.

Service d'accueil et de surveillance

Compte tenu de l'ouverture de l'établissement sept jours sur sept, des demandes formulées par la tutelle (diversification des offres, introduction de la visite libre), de l'ouverture d'un second site (Maison Baylaucq) une attention particulière devra être portée au maintien et au soutien judicieux de ce service. Si tel n'était pas le cas, il serait malheureusement impossible de maintenir ne serait-ce que l'amplitude d'ouverture actuelle; et cela, même à l'issue de la réorganisation du service d'accueil et de surveillance qui accompagne la négociation du nouveau règlement intérieur (2015-2016).

L'ouverture de nouveaux espaces muséographiques à l'issue de travaux d'aménagement devra faire l'objet, le temps venu, d'une évaluation précise des besoins induits en termes d'accueil et de sécurité.

Service des publics

Les objectifs ambitieux de la politique des publics et de rayonnement de l'établissement impliquent de mener une réflexion approfondie sur la composition du service des publics. Dans une fourchette de trois à cinq ans, ses trois membres auront atteint l'âge de la retraite.

Il sera évidemment indispensable de prévoir les remplacements

- du chef de service (ISCP - cat. A)
- du responsable des réservations et de la coordination des activités pédagogiques ainsi que de la réalisation des supports pédagogiques (ou de son suivi lorsqu'elle est confiée à l'extérieur) (CAT B ou C).
- du responsable du pôle tourisme (CAT B ou C).

Le maintien et le renforcement des effectifs affaiblis par le vieillissement et les départs à la retraite: service technique des collections, service documentaire et service des jardins.

Enfin, les exigences de performance de l'achat public dans le souci d'une gestion optimisée et durable des moyens ainsi que la technicité propre à ce domaine (plan d'action achats, formalisation, suivi et évaluation des marchés) plaident en faveur de la **création d'un poste de responsable de l'achat public**. La montée en puissance de cette activité est prévisible parallèlement à l'augmentation des dossiers que le SCN aura à gérer (investissement, entretien et maintenance).

MANAGEMENT

Une attention particulière sera portée aux équipes du musée, unies par leur attachement au château et à l'outil culturel qu'il représente. L'institution s'adresse à ses publics à travers elles. Il lui appartient donc de soigner la relation avec ces destinataires et premiers utilisateurs que sont les agents de l'établissement: formations spécifiques, dialogue social, dynamique de groupes de travail au sein des équipes.

Formation

Les exigences de qualité de la visite guidée, tant sur les contenus que sur la forme (intégration de nouvelles données, réactualisation des connaissances, diversification du format, maîtrise de la durée), nécessite la mise en place d'un plan de formation annuel sur site pour permettre aux agents de répondre régulièrement aux attentes de la direction de l'établissement et des visiteurs.

Dialogue social

Les projets de diversification et de développement des offres en direction des différents publics (modalités d'ouverture de l'établissement et d'accueil des visiteurs, horaires) ont des incidences dans le domaine de l'organisation et des conditions de travail. Ils impliquent une concertation préalable avec les personnels et leurs représentants, un dialogue social nourri, notamment à l'occasion de la mise en place d'un règlement intérieur applicable à l'ensemble de l'établissement. Celui-ci est doté depuis

2011 d'une instance représentative placée auprès de son directeur, le CHSCT spécial du Musée national et domaine du château de Pau, dont la composition découle du scrutin du 4 décembre 2014.

Au-delà des années 2015/2016 pendant lesquelles le dialogue social s'articule autour des questions relatives au règlement intérieur et à l'élaboration du programme de prévention des risques psychosociaux, il conviendra de planifier des réunions régulières avec les organisations syndicales représentatives concernant les thématiques propres à la vie de l'établissement, réunions préparatoires aux CHSCT.

Communication interne

L'enjeu est de créer un dispositif fédérateur des équipes autour du projet de l'établissement.

CONCERTATIONS AVEC LA RMN-GP

Une convention cadre a été conclue en décembre 2014 entre la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la culture et de la communication, les musées nationaux, services à compétence nationale et la Réunion des musées nationaux - Grand-Palais. Cette convention sera déclinée pour le château de Pau. Une attention particulière sera apportée aux points suivants:

- **harmonisation des horaires du personnel Rmn-Gp avec ceux d'ouverture au public de l'établissement;**
- **infléchissements (?) de la politique tarifaire;**
- **aménagement des espaces d'accueil, boutique;**
- **expositions temporaires;**
- **médiation culturelle / outils numériques et multimédias.**

CONCERTATIONS AVEC LE CMN

La convention de gestion domaniale conclue le 10 avril 1998 entre le Ministère de la Culture et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites devenue Centre des monuments nationaux concernait, entre autres, le domaine national de Pau.

Il conviendra de tenir compte du rattachement du domaine de Pau au SCN Musée national du château intervenu en 2013 et de redéfinir les relations que le nouveau SCN doit entretenir avec le CMN pour:

- dynamiser la valorisation domaniale
- définir les modalités d'intervention du CMN dans le but de développer manifestations et programmations d'événements dans le parc et les jardins en partenariat avec les collectivités territoriales notamment.

CONCERTATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, LA VILLE DE PAU, LES AUTRES PARTENAIRES LOCAUX

À plusieurs reprises, le PSC du Musée national et domaine du château de Pau affirme la nécessité de construire avec la CDA Pau-Pyrénées et la Ville de Pau un espace de travail dont les objectifs seront clairement déterminés:

- **signalisation extérieure, abords, accessibilité...;**
- **valorisation du château et de son domaine;**
- **réflexion commune sur le projet de réserves mutualisées;**
- **mise en lumière du château et spectacles événementiels.**

-B- Évaluation des activités

Conclusion

MODES D'ÉVALUATION ACTUELS

Bilan

Les activités du SCN sont évaluées chaque année et les résultats communiqués au service des musées de France pour être intégrée au **Rapport annuel de performance** du Ministère de la Culture et de la communication.

Au cours d'un **dialogue de gestion** organisé en fin d'année budgétaire entre le SCN et sa tutelle, il est convié à présenter une analyse de ses résultats et de ses besoins.

Le dossier synthétique fourni à cette occasion porte sur :

- l'exécution des crédits de fonctionnement de l'année n ;
- l'expression des besoins en crédits de fonctionnement pour l'année n+1 ;
- l'exécution des crédits d'investissement de l'année n ;
- l'expression des besoins en crédits d'investissement pour l'année n+1 ;
- l'exécution des crédits d'investissement (restauration des collections) de l'année n ;
- l'expression des besoins en crédits d'investissement (restauration des collections) de l'année n+1 ;
- le fonds de concours servi par la Rmn-Gp ;
- les ressources humaines ;
- les données d'activités (collections et conservation, expositions et accueil du public) ;
- les données immobilières ;
- les besoins en formation.

D'une façon générale, l'activité du SCN, ses projets et leur état d'avancement fait l'objet d'un examen minutieux au cours de cette réunion.

Enfin, depuis 1994, le **rapport annuel d'activités** constitue un outil précieux de suivi de l'ensemble des réalisations dans les secteurs suivants :

- la politique de recherche, d'étude, de protection et d'enrichissement des collections ;
- la politique des publics ;
- la mise en valeur du Monument historique, du parc et des jardins ;
- la gestion de la fonction support.

Toutefois, l'évaluation in situ des actions fait souvent défaut par manque de temps. Cet exercice indispensable rend difficile voire impossible toute capitalisation d'expériences sur laquelle devrait s'appuyer le développement des projets ultérieurs.

PROJETS

À cette étape du PSC, il est utile :

- d'introduire dans les équipes une **culture de bilan** des actions menées ou des groupes de travail
 - de créer un **tableau de bord des projets** en fonction de leur degré d'urgence et/ou de faisabilité.
- Outil de suivi et de pilotage des actions préconisées, il contribuera à l'efficacité de leur gestion.

La démarche retenue pour l'établissement de cette version rénovée du Projet Scientifique et Culturel du château de Pau repose sur la volonté de redonner toute son unité patrimoniale à un site dont les caractères de cohérence sont apparus comme remarquables, en dépit d'une grande diversité de sources et d'inspiration esthétique. Il est certes tentant, dans cet ensemble, de surévaluer le bilan de l'époque d'Henri IV dans la construction et le développement du site, ou encore d'assimiler sans mélange la construction, le décor et les jardins à une recreation de fond en comble de la part du XIX^e siècle. La complexité des héritages incite plutôt à considérer avec nuance et précision un ensemble décoratif, palatial et paysager célébrant l'un des grands mythes nationaux. La légende henricienne a fasciné autant l'imaginaire que l'historiographie, des Lumières au romantisme, mais elle s'origine dans la reconstruction du pouvoir par Henri IV lui-même, de son vivant ; elle est en outre indissociable d'une réflexion sur les arts et sur le rôle des artistes dans la société. C'est donc à une vision critique qu'invite le musée national et son PSC, notamment à travers l'élargissement des collections et du discours à un regard international, plus spécialement européen. Ces orientations visent à replacer dans un cadre élargi des questionnements fondamentaux sur la tolérance, la liberté de conscience, la paix civile, qui gardent ou retrouvent aujourd'hui une pertinence renouvelée dans le débat public.

Les parcours proposés cherchent à suivre ce fil conducteur fort et, dans le même temps, à prendre en compte une pluralité d'intérêt répondant davantage aux structures actuelles de la curiosité et de la sensibilité des visiteurs. Cette double injonction redonnera tout son sens aux collections d'objets d'art, mettant notamment à l'honneur la remarquable collection de tapisseries, elle révélera la valeur et l'originalité de la collection thématique henricienne et soulignera la présence de l'art du paysage dans la physionomie de l'ensemble château-jardins-parc, mais aussi dans le décor intérieur. De cette mise à jour du discours muséographique et de son interprétation esthétique découlent de nombreuses exigences de mise à niveau, parmi lesquelles l'aménagement de nouvelles salles, la constitution d'un système de réserves efficace, la prise en compte d'un organigramme complété dans certaines fonctions majeures, ou encore l'encouragement d'une activité de recherche reconnue et stabilisée. Mais les conditions de réussite tiennent aussi à l'adhésion des équipes du site et à celle de son environnement tant local que national à un projet de développement qui se veut aussi projet de valeurs, reposant sur l'actualité profonde de la recherche de sens qu'il propose.